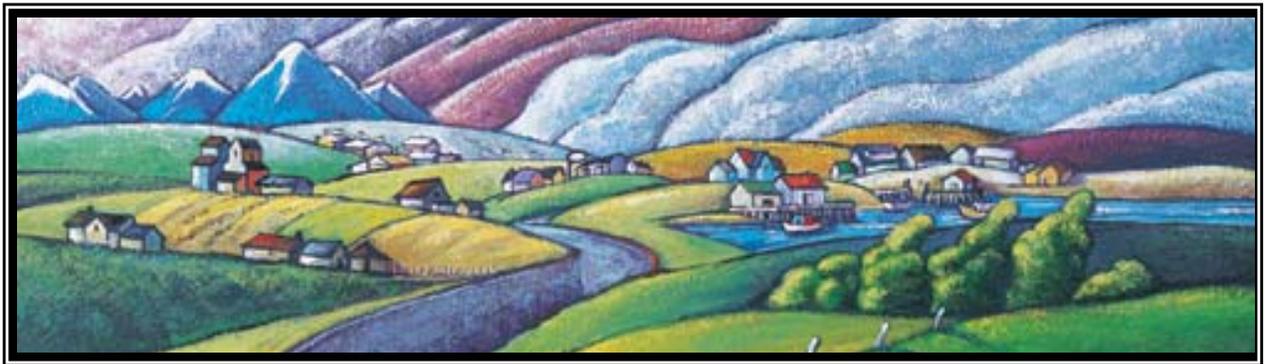


# Profil du Manitoba rural :



## Une analyse des données de recensement sur dix ans (1991 - 2001)

Préparé par  
Marianne Sorensen, Ph.D., et Jennifer de Peuter, MA,  
de Tandem Social Research Consulting  
avec la collaboration de Ray Bollman, Jean Lambert, Claire Binet, et  
Joerg Hannes  
pour le compte du  
Secrétariat rural

# Table des matières

Liste des tableaux et figures .....	1
Avant-propos.....	5
Résumé .....	6
Introduction.....	9
Méthodes de recherche .....	11

## Constatations

<b>A. Indicateurs démographiques .....</b>	<b>18</b>
Principales constatations .....	18
A.1 Répartition et variation de la population .....	20
A.2 Comparaison entre la population du Manitoba et celle du Canada .....	23
A.3 Structure par âge de la population et ratio de dépendance .....	26
A.4 Structure de la population selon le sexe .....	31
A.5 Proportion de la population appartenant à un groupe autochtone .....	33
A.6 Langue parlée à la maison .....	35
Résumé .....	37
<b>B. Indicateurs économiques .....</b>	<b>39</b>
Principales constatations .....	39
B.1 Indicateurs du marché du travail .....	41
B.1.1 Taux de participation au marché du travail et de chômage	
B.1.2 Répartition des emplois dans l'industrie	
B.1.3 Travail indépendant	
B.2 Revenu .....	49
B.2.1 Revenu annuel médian	
B.2.2 Proportion de citoyens ayant un faible revenu	
B.2.3 Proportion du total du revenu provenant de transferts sociaux	
Résumé .....	54
<b>C. Indicateurs de l'éducation .....</b>	<b>56</b>
Principales constatations .....	56
C.1 Niveau de scolarité .....	57
C.2 Éducateurs .....	61
Résumé .....	63
<b>D. Indicateurs sociaux .....</b>	<b>65</b>
Principales constatations .....	65
D.1 Structure familiale (familles monoparentales) .....	66
D.2 Logement .....	68
D.2.1 Maisons de construction récente	
D.2.2 Valeurs moyennes des maisons (logement)	
D.2.3 Caractère abordable des maisons (logement)	
Résumé .....	73

Table des matières (suite)

<b>E. Indicateurs des soins de santé .....</b>	<b>75</b>
Principales constatations .....	75
E.1 Fournisseurs de soins de santé .....	76
Résumé .....	79
<b>F. Conclusions.....</b>	<b>81</b>
Bibliographie .....	82
Annexe : Tableaux complémentaires .....	84

## Liste des tableaux

Tableau 1 :	La proportion d'enfants et de personnes âgées est plus élevée chez les Manitobains ruraux que chez les citadins .....	27
Tableau 2 :	Tandis que la population manitobaine dans son ensemble vieillit, celle des <i>ZIM nulles</i> rajeunit .....	28
Tableau 3 :	Dans les <i>ZIM nulles</i> , près d'un Manitobain sur trois parle une langue non officielle à la maison .....	36
Tableau 4 :	La proportion des résidents à l'emploi des secteurs de l'industrie primaire est plus forte dans les régions rurales que dans les centres urbains .....	45
Tableau 5 :	La proportion des emplois dans les secteurs de l'industrie primaire a diminué dans le Manitoba rural de 1991 à 1996.....	46
Tableau 6 :	Les Manitobains ruraux ont un niveau de scolarité plus faible que les Manitobains urbains .....	58
Tableau 7 :	Entre 1991 et 1996, le niveau de scolarité a augmenté dans toutes les zones géographiques, mais de façon plus marquée dans les centres urbains.....	60
Tableau 8 :	Le taux de fournisseurs de soins de santé professionnels par habitant est plus faible dans le Manitoba rural que dans le Manitoba urbain.....	78

## Liste des figures

Figure 1 :	Modèle de zones géographiques .....	12
Figure 2 :	Le Manitoba rural englobe le tiers de la population totale de la province .....	20
Figure 3 :	La croissance de la population rurale a ralenti après 1996, et la population a diminué dans les <i>ZIM faibles</i> .....	22
Figure 4 :	Au Manitoba, la population rurale représente une plus forte proportion de la population totale que ce que l'on observe au Canada.....	24
Figure 5 :	La population rurale du Manitoba a augmenté légèrement après 1996, tandis que celle du Canada a diminué .....	25
Figure 6 :	Le ratio de dépendance est plus élevé chez les Manitobains ruraux que chez les urbains .....	30

Figure 7 : La proportion d'hommes est plus élevée dans les zones rurales que dans les centres urbains .....	32
Figure 8 : La proportion de citoyens autochtones est de loin la plus élevée dans les <i>ZIM nulles</i> .....	34
Figure 9 : Ce sont les <i>ZIM nulles</i> qui ont connu le plus fort accroissement de la proportion de citoyens autochtones .....	35
Figure 10 : Les <i>ZIM nulles</i> affichent les taux de participation au marché du travail les plus faibles de la province .....	42
Figure 11 : Les <i>ZIM nulles</i> affichent les taux de chômage les plus élevés de la province....	43
Figure 12 : La proportion de travailleurs indépendants est la plus importante dans le Manitoba rural.....	48
Figure 13 : Le revenu médian est le plus élevé dans les <i>ZIM fortes</i> à chaque année de recensement .....	50
Figure 14 : La proportion des habitants à revenu faible est plus élevée dans le Manitoba urbain que dans les régions rurales .....	52
Figure 15 : Les résidents des <i>ZIM nulles</i> sont trois fois plus susceptibles que les résidents des <i>ZIM fortes</i> de tirer une proportion plus élevée de leur revenu sous la forme de transferts sociaux.....	53
Figure 16 : Le taux d'éducateurs par habitant est plus faible dans le Manitoba rural que dans le Manitoba urbain .....	62
Figure 17 : La proportion des familles monoparentales est la plus élevée dans les <i>ZIM nulles</i> du Manitoba .....	67
Figure 18 : Les <i>ZIM nulles</i> ont affiché la plus forte proportion de construction résidentielle récente entre 1991 et 2001 .....	69
Figure 19 : Les valeurs des maisons (logement) sont les plus élevées dans les centres urbains et dans les <i>ZIM fortes</i> .....	71
Figure 20 : En 2001, les Manitobains ruraux étaient un peu moins susceptibles que les urbains de consacrer plus de 30 % de leur revenu au logement .....	72
Figure 21 : Le nombre de fournisseurs de soins de santé par habitant est plus faible dans le Manitoba rural que dans le Manitoba urbain.....	77

## Liste des tableaux d'annexe

Tableau d'annexe 1 : Population et variation de la population en pourcentage au Manitoba selon la zone géographique, 1996 à 2001 et 1991 à 1996	85
Tableau d'annexe 2 : Répartition en pourcentage de la population canadienne selon la province/le territoire et la zone géographique, 2001, 1996 et 1991	86
Tableau d'annexe 3 : Variation de la population en pourcentage au Canada selon la province/le territoire et la zone géographique, 1996 à 2001 et 1991 à 1996	89
Tableau d'annexe 4 : Répartition de l'âge de la population au Manitoba selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991	92
Tableau d'annexe 5 : Âge de la population au Manitoba selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991	93
Tableau d'annexe 6 : Population d'identité autochtone au Manitoba selon la zone géographique, 2001 et 1996	94
Tableau d'annexe 7 : Population selon la langue parlée le plus souvent à la maison au Manitoba selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991	95
Tableau d'annexe 8 : Population active au Manitoba selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991	96
Tableau d'annexe 9 : Population au chômage au Manitoba selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991	97
Tableau d'annexe 10 : Population active par secteur d'activité (SCIAN) au Manitoba selon la zone géographique	98
Tableau d'annexe 11 : Population active en 1996 et 1991 par secteur d'activité (CTI) au Manitoba selon la zone géographique	99
Tableau d'annexe 12 : Population des travailleurs indépendants au Manitoba selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991	100
Tableau d'annexe 13 : Population à faible revenu au Manitoba selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991	101
Tableau d'annexe 14 : Niveau de scolarité de la population en 2001 au Manitoba selon la zone géographique	102
Tableau d'annexe 15 : Niveau de scolarité de la population en 1996 et 1991 au Manitoba selon la zone géographique	103

Tableau d'annexe 16 : Nombre d'éducateurs au Manitoba selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991 .....	104
Tableau d'annexe 17 : Nombre de familles monoparentales au Manitoba selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991 .....	105
Tableau d'annexe 18 : Nombre de maisons construites entre 1986 et 1990, 1991 et 1995 et 1996 et 2001 au Manitoba selon la zone géographique.....	106
Tableau d'annexe 19 : Nombre de ménages propriétaires consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement au Manitoba selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991 .....	107
Tableau d'annexe 20 : Nombre de personnes employées dans les professions médicales ou du domaine de la santé au Manitoba selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991 .....	108
Tableau d'annexe 21 : Nombre de personnes employées dans les catégories professionnelles de la santé au Manitoba selon la zone géographique, 2001 et 1996 .....	109

## Avant-propos

Le *Profil du Manitoba ruraux* s'inscrit dans une série de quatorze profils, soit un pour chaque territoire et province et un document de portée nationale. Le Secrétariat rural du gouvernement du Canada a commandé ces études pour répondre au besoin d'une meilleure information concernant les régions rurales. On y établit une corrélation entre, d'un côté, l'éloignement des centres urbains et la densité de population, et de l'autre, un certain nombre de facteurs qui influent sur le bien-être des Canadiens et des Canadiennes. Il est à souhaiter que le présent document attirera l'attention sur les régions nécessitant une recherche approfondie et, ce qui est encore plus important, qu'il permettra au gouvernement de comprendre les différences qui existent entre les citoyens ruraux qui vivent dans des zones où l'influence métropolitaine se fait sentir à des degrés divers afin d'être en mesure d'adapter ses politiques et programmes en fonction de leurs besoins particuliers.

Le Secrétariat rural tient à exprimer sa gratitude aux membres du comité directeur des profils. Des remerciements spéciaux vont à Ray Bollman de Statistique Canada.

Le Secrétariat rural apprécie les commentaires des lecteurs. Veuillez transmettre vos suggestions ou observations au :

Gestionnaire de la recherche et de l'analyse  
Direction de la recherche et de l'analyse rurales  
Secrétariat rural, Agriculture et Agroalimentaire Canada  
Tour 7, 6<sup>e</sup> étage  
1341, chemin Baseline  
Ottawa (Ontario) K1A 0C5  
Tél. : 888 781-2222  
Courriel : rs@agr.gc.ca

## Résumé

### **Introduction**

Le Secrétariat rural du gouvernement du Canada a entrepris cette étude conformément à son objectif visant à mieux faire comprendre aux gouvernements et aux citoyens les conditions rurales dans la province du Manitoba. Ce rapport fournit des données de référence sur les principales structures et tendances socio-économiques de la ruralité manitobaine. L'objectif global consiste à rehausser la pertinence des politiques gouvernementales à la lumière des conditions sociales et économiques que l'on retrouve dans les milieux ruraux de la province.

### **Méthodes de recherche**

Deux grands systèmes de classification forment l'assise de ce rapport. Premièrement, le système des zones d'influence métropolitaine (ou ZIM), mis au point par McNiven et coll. (2000), sert à faire des distinctions à l'intérieur des régions rurales et des petites villes du Manitoba. Les quatre catégories de ce système sont la *ZIM forte*, la *ZIM modérée*, la *ZIM faible* et la *ZIM nulle*, chacune correspondant à une ruralité croissante.

Deuxièmement, le rapport compare sommairement les centres urbains et les régions rurales/petites villes afin d'illustrer les différences globales entre ces deux secteurs de la province. Au total, on a calculé et analysé 20 indicateurs des recensements de la population de 2001, 1996 et 1991 de Statistique Canada pour chacun des quatre degrés de ruralité, pour l'ensemble des régions rurales et des petites villes du Manitoba et pour les centres urbains.

## **PRINCIPALES CONSTATATIONS**

### **Indicateurs démographiques**

Le tiers des Manitobains habitent dans les régions rurales de la province. De 1991 à 1996, la croissance de la population rurale avait dépassé celle de la population urbaine (4,4 %, contre 0,8 %), mais elle l'a seulement égalée entre 1996 et 2001 (à 0,5 %). La croissance dans trois des quatre ZIM a toutefois dépassé la croissance de la population urbaine entre les deux plus récents recensements. Le taux de croissance de la population a été de 3,1 % dans les *ZIM fortes* et de 1,8 % dans les *ZIM modérées*, et celui de la région rurale la moins fortement peuplée, la *ZIM nulle*, s'est établi à 1,4 %. La population des *ZIM faibles* les plus fortement peuplées a diminué de 1,3 %.

La population rurale du Manitoba représente une proportion beaucoup plus élevée de la population totale que ce qu'on observe à l'échelle du Canada (33,4 %, en regard de 20,6 %). Alors que la population rurale du Canada a diminué de 1996 à 2001 (de 0,4 %), celle du Manitoba a augmenté de 0,5 %.

Les zones rurales et les petites villes du Manitoba affichent une plus grande polarisation de la structure par âge que les villes. La proportion dans les catégories d'âge inférieure

(enfants) et supérieure (personnes âgées) y est légèrement plus forte. En 2001, la proportion d'enfants dans la province était la plus élevée dans les *ZIM nulles* à forte population autochtone (30,7%), tandis que la proportion de personnes âgées était la plus élevée dans les *ZIM modérées* (15,5%). Entre 1991 et 2001, il y a eu vieillissement de la population dans toutes les zones géographiques de la province sauf une, et le phénomène a été le plus accentué chez les habitants des *ZIM fortes*. En revanche, la population des *ZIM nulles* a rajeuni, sans doute en raison des taux de natalité plus élevés que l'on observe chez les Autochtones, qui y prédominent.

De façon générale, la proportion de la population autochtone s'accroît à mesure que le niveau d'intégration urbaine diminue. La représentation autochtone a augmenté dans pratiquement toutes les zones géographiques de la province de 1996 à 2001, mais le phénomène a été particulièrement marqué dans les *ZIM nulles*, où plus de la moitié (55,6 %) des 40 744 habitants s'identifient comme Autochtones.

### **Indicateurs des conditions économiques, de l'éducation, des conditions sociales et des soins de santé**

La plupart des résultats font ressortir de grands écarts à l'intérieur des régions rurales et petites villes du Manitoba au chapitre des conditions économiques, de l'éducation, des conditions sociales et des soins de santé. Si les différences entre les populations urbaines et rurales sont manifestes, l'écart est souvent plus prononcé entre les quatre catégories de ZIM. Les *ZIM fortes* sont en général plus comparables aux centres urbains les plus favorisés et, selon certains indicateurs, elles les devancent même à certains égards. Quant aux *ZIM nulles*, elles se classent constamment parmi les plus défavorisées de la ruralité manitobaine.

L'analyse des données de trois recensements consécutifs permet de suivre l'évolution des milieux ruraux du Manitoba au cours de la décennie 1990. Ce que les indicateurs font ressortir le plus clairement, c'est que le désavantage relatif des zones rurales, comparativement aux zones urbaines, se maintient au fil du temps, tout comme l'avantage des *ZIM fortes* comparativement aux *ZIM nulles*. Par contre, les analyses entre les recensements révèlent une certaine amélioration de la situation des régions rurales et des petites villes depuis 1996.

Les exemples suivants illustrent ces tendances :

#### Indicateurs économiques

- Les *ZIM fortes* affichent constamment une forte activité sur le marché du travail et de faibles taux de chômage, alors que l'inverse est la norme dans les *ZIM nulles*.
- En 2001, le revenu personnel médian a culminé dans les *ZIM fortes*, tandis qu'il a été à son plus bas dans les *ZIM nulles*.

- C'est dans les *ZIM nulles* que les résidents sont le plus susceptibles d'être considérés comme étant à faible revenu, et c'est dans les *ZIM fortes* qu'ils en sont le moins susceptibles.
- En 2001, les résidents des *ZIM nulles* ont tiré une plus forte proportion de leur revenu sous forme de transferts sociaux que ne l'ont fait les résidents de toutes autres zones géographiques du Manitoba (28,4 %, contre une moyenne provinciale de 13,4 %).

#### Indicateurs de l'éducation

- Les niveaux de scolarité les plus faibles sont observés dans les *ZIM nulles* à forte concentration autochtone où, encore en 2001, 60 % de la population de moins de vingt ans n'avait pas terminé d'études secondaires. Les habitants des *ZIM fortes* étaient les plus susceptibles de tous les habitants des régions rurales et des petites villes du Manitoba de détenir un diplôme universitaire (9,9 %), même s'ils accusent à cet égard un net retard par rapport aux citadins (17,4 %).

#### Indicateurs sociaux

- La proportion de familles monoparentales était le plus élevée et affichait la plus forte croissance (de 10,4 % en 1991 à 20,9 % en 2001) dans les *ZIM nulles*, alors qu'elle était le plus faible dans les *ZIM fortes* (8,4 %).
- La valeur moyenne des logements est près de deux fois plus élevée dans les *ZIM fortes* que dans les *ZIM nulles*, mais les ménages qui consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement sont à peine moins nombreux, proportionnellement, dans ces dernières que dans les *ZIM fortes*.

#### Indicateurs des soins de santé

- Au Manitoba, on dénombrait, en 2001, moins de fournisseurs de soins de santé par millier d'habitants dans les régions rurales et les petites villes que dans les centres urbains. Parmi les zones rurales, cet indicateur était de loin le plus faible dans les *ZIM nulles* et le plus élevé dans les *ZIM fortes* (14,2 par 1 000 habitants, contre 32,3).

Il est clair que les habitants des régions rurales et petites villes du Manitoba se trouvent désavantagés par rapport aux citadins pour ce qui est de la prospérité économique, du bien-être social, du niveau de scolarité et de l'accès aux soins de santé. Les différences qui existent à l'intérieur des régions rurales et petites villes du Manitoba sont aussi marquées que celles qui existent entre les régions rurales et urbaines. Malgré de modestes améliorations dans les zones les moins favorisées de la province, les habitants des *ZIM nulles* demeuraient, encore en 2001, relativement défavorisés par rapport au reste des Manitobains. Le système de classification des ZIM fait constamment ressortir un besoin croissant de ressources et de soutien à mesure que diminue l'intégration socio-économique avec les zones urbaines. Les besoins à cet égard sont donc relativement plus grands dans les *ZIM nulles* que dans les *ZIM fortes*, où le degré d'intégration aux villes est plus élevé.

## Introduction

Le Secrétariat rural du gouvernement du Canada a entrepris cette étude conformément à son objectif visant à mieux faire comprendre aux gouvernements et aux citoyens les conditions rurales dans la province du Manitoba. Ce rapport fournit des données de référence sur les principales structures et tendances socio-économiques de la ruralité manitobaine. L'objectif global consiste à rehausser la pertinence des politiques gouvernementales à la lumière des conditions sociales et économiques que l'on retrouve dans les milieux ruraux de la province. Des documents semblables ont été rédigés sur les conditions rurales de chacune des neuf autres provinces et des trois territoires du Canada, et un profil couvre l'ensemble du pays.

Le milieu rural englobe le tiers de la population du Manitoba. Toutefois, on réunit sous cette désignation des zones géographiques fort variées, allant des régions les plus éloignées, les moins peuplées et généralement les plus défavorisées aux régions plus riches situées près des plus grandes villes, qui ont tissé des liens économiques et sociaux avec ces dernières. Afin de bien saisir les conditions propres au Manitoba rural, il importe par conséquent de reconnaître la diversité et les degrés variables de « ruralité » des diverses zones rurales de la province. Dans cette optique, un important objectif du présent rapport consiste à examiner comment les diverses régions à l'intérieur des milieux ruraux du Manitoba diffèrent entre elles au chapitre de la démographie, des conditions économiques, de l'éducation, des conditions sociales et des soins de santé.

L'analyse présentée ici subdivise la ruralité manitobaine en quatre catégories, représentant chacune un degré particulier de « ruralité ». Ces catégories se fondent sur le système de classification des zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) [McNiven et coll., 2000]. En outre, on procède à une comparaison entre les Manitobains vivant dans une RMR ou une AR (telles que définies plus loin, à la section « Méthodes de recherche ») et le reste de la population (également appelée « population des régions rurales et petites villes ») pour mettre au jour les distinctions entre les régions rurales et urbaines de la province.

Les définitions d'une région rurale, d'une petite ville et d'une ZIM ont servi à mettre au point les profils étant donné qu'elles ont permis de décrire la ruralité à grands traits, en faisant ressortir les différences entre les diverses formes de ruralité en prenant l'intégration au marché du travail comme mesure approximative de la ruralité. Il importe toutefois de reconnaître que la notion de ZIM comporte ses limites. Même si elle permet de procéder à une analyse et à une comparaison entre diverses formes de ruralité, la ZIM camoufle certaines différences importantes dans chacune des zones. Par exemple, dans les *ZIM nulles*, où les Autochtones constituent une grande proportion de la population, on ne peut décrire les non-Autochtones ruraux distinctement des Autochtones ruraux. La ZIM tend aussi à obscurcir d'importants aspects géographiques. Le nord de la province disparaît à titre de région distincte. Nous

décrivons donc des moyennes, et celles-ci ne font pas état de la variation qui existe à l'intérieur des zones.

La précision et la généralité étaient des facteurs importants à prendre en compte dans le choix des indicateurs à utiliser pour étudier les caractéristiques de la ruralité manitobaine. Pour permettre de comprendre les conditions socio-économiques de la population manitobaine, il fallait que ces indicateurs fournissent des mesures précises de ses principales caractéristiques (démographie, conditions économiques, éducation, conditions sociales et soins de santé). La précision des indicateurs a été étayée par des recherches antérieures (voir par exemple McNiven et coll., 2000). On n'a ménagé aucun effort pour choisir des indicateurs qui couvrent toutes les dimensions de l'expérience manitobaine. Néanmoins, l'éventail n'est peut-être pas aussi complet qu'il pourrait l'être et l'ajout de nouveaux indicateurs serait de nature à enrichir les profils du genre dans le futur.

On a utilisé les données des recensements de 1991, 1996, et 2001 de Statistique Canada pour mettre en lumière les tendances propres aux régions rurales et petites villes du Manitoba. Il faut bien comprendre toutefois que, dans la mesure où ces données sont compilées à partir des subdivisions du recensement, elles comportent en elles-mêmes un degré élevé de variabilité; il ne conviendrait donc pas d'appliquer l'une des conclusions de l'étude à des collectivités particulières.

Le présent rapport présente un certain nombre de constatations qui, ensemble, font ressortir la diversité à la fois entre les régions urbaines et rurales de la province et à l'intérieur des régions rurales et des petites villes du Manitoba. En plus d'interpréter chacune des constatations, on s'est efforcé d'éclairer les interrelations entre les données. Dans beaucoup de ces cas, on a eu recours à des extrapolations à partir de l'agrégation des données pour expliquer les différences entre les constatations. Ces diverses conjectures demeurent toutefois provisoires, car une analyse causale plus définitive déborde la portée du présent rapport.

La première section du rapport décrit les méthodes de recherche utilisées pour la présente analyse, et les sections subséquentes (sections A à E) présentent un profil de la ruralité manitobaine sous l'angle de la démographie, des conditions économiques, de l'éducation, des conditions sociales et des soins de santé. La section F renferme un résumé des constatations, et l'annexe présente une série de tableaux où l'on retrouve les chiffres bruts dont sont tirés les pourcentages et les ratios inscrits dans les tableaux et figures qui apparaissent dans le corps du texte.

## Méthodes de recherche

### Définition de « rural »

Deux systèmes de classification sont utilisés dans le présent rapport : le premier délimite les populations rurale et urbaine, et le second décrit les différences qui existent à l'intérieur de la population rurale de la province.

On utilise la définition de « régions rurales et petites villes » (RRPV) pour délimiter les populations urbaine et rurale<sup>1</sup>. Les habitants des milieux ruraux du Manitoba sont définis comme des résidents des RRPV, dont la population est inférieure à 10 000 et où moins de 50 % de la population active occupée fait la navette quotidiennement entre le domicile et une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) [Statistique Canada, 1999a]. Les habitants des centres urbains du Manitoba sont ceux qui résident dans une RMR ou une AR. Les RMR ont un noyau urbain d'au moins 100 000 habitants et englobent toutes les municipalités avoisinantes, dont 50 % ou plus de la population active migre chaque jour vers le noyau urbain pour son travail. Les AR ont une population urbaine de base de 10 000 à 99 999 habitants, et les règles de navettage qui s'y appliquent sont les mêmes que pour les RMR (Statistique Canada, 1999a).

Pour saisir les degrés variables de ruralité de la population rurale ou non métropolitaine de la province, on a utilisé le système mis au point par McNiven et coll. (2000) qui consiste à classer les collectivités rurales en quatre groupes, à l'aide des zones d'influence des régions métropolitaines (ZIM) de recensement et des agglomérations de recensement. Le système de classification (ou typologie) des ZIM fait ressortir des distinctions entre les collectivités rurales qui sont masquées par la dichotomie courante entre les RMR/AR et les non-RMR/AR. Il est conçu pour jauger l'influence de toutes les RMR/AR sur les collectivités rurales, sur la base des taux de navettage. Les collectivités rurales se répartissent entre quatre catégories de ZIM selon la proportion de leur population qui migre chaque jour vers les RMR et les AR, selon les modalités suivantes :

### Zones d'influence métropolitaine pour les régions rurales et petites villes (RRPV)

1. **ZIM forte :** De 30 à 49 % de la population active occupée se rend chaque jour pour son travail au noyau d'un grand centre urbain quelconque, ce qui donne à penser que la population locale est fortement intégrée à l'économie urbaine<sup>2</sup>.

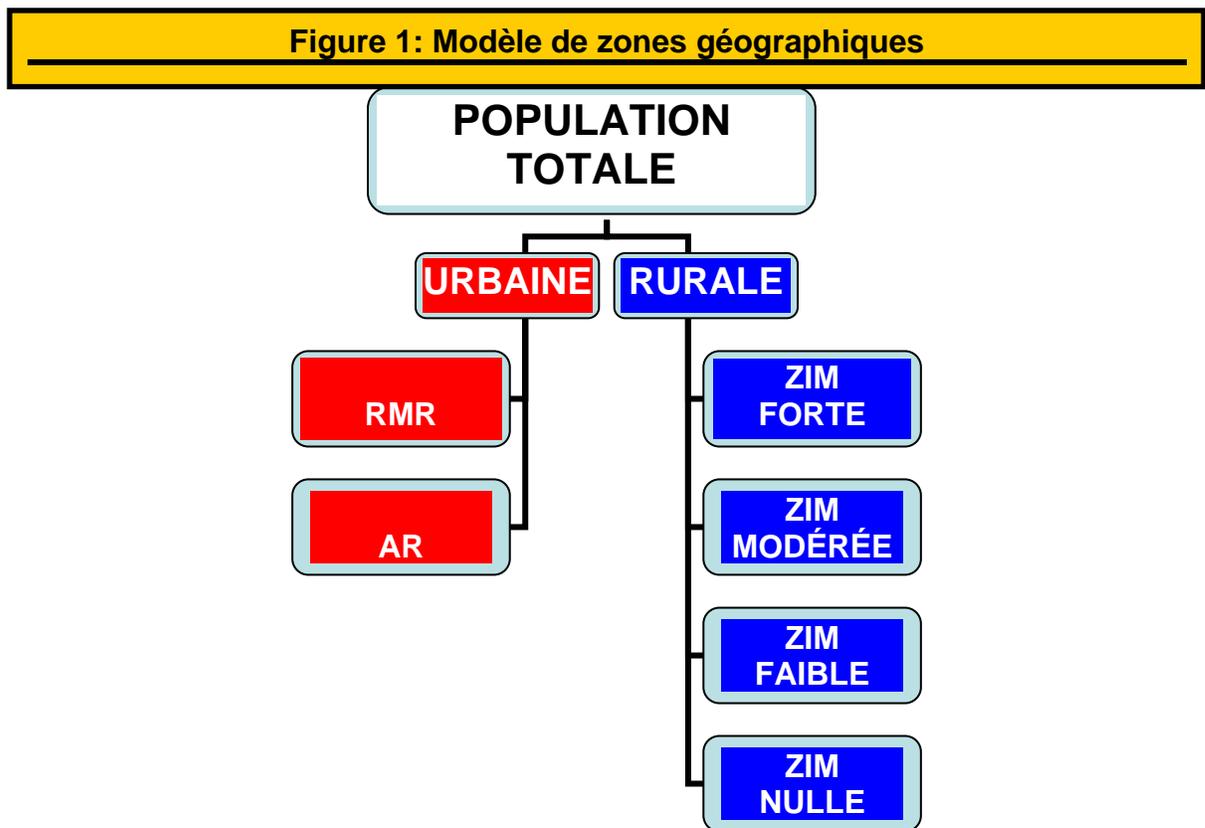
---

<sup>1</sup> La catégorie RRPV est également connue sous le nom de classification des secteurs statistiques (CSS).

<sup>2</sup> La limite supérieure de 49 % vaut pour la vaste majorité des SDR (subdivisions de recensement). Toutefois, dans les cas où plus de 49 % de la population active occupée fait la navette chaque jour entre son domicile et plus d'une RMR ou AR, la SDR est désignée *ZIM forte*.

2. **ZIM modérée** : Au moins 5 %, mais moins de 30 % de la population active occupée, se rend chaque jour pour son travail au noyau d'un grand centre urbain quelconque, ce qui donne à penser que la population locale est moyennement intégrée à l'économie urbaine.
3. **ZIM faible** : Plus de 0 % mais moins de 5 % de la population active occupée se rend chaque jour pour son travail au noyau d'un grand centre urbain quelconque, ce qui donne à penser que la population locale est faiblement intégrée à l'économie urbaine.
4. **ZIM nulle** : 0 % de la population active occupée se rend chaque jour pour son travail au noyau d'un grand centre urbain quelconque (et les SDR où la population active occupée compte moins de 40 personnes), ce qui donne à penser que la population locale n'est pas du tout intégrée à l'économie urbaine.

Les zones géographiques étudiées à l'aide de chaque indicateur sont décrites à la figure 1 ci-dessous.



La typologie des ZIM permet d'arriver à une bonne approximation de la ruralité parce qu'elle fait appel aux taux de navettage. Ceux-ci fournissent plus qu'une mesure des déplacements domicile-travail et de l'accès aux marchés du travail, car les gens ont aussi tendance à utiliser les services fournis dans la région où ils travaillent. Ainsi, le système de classification des ZIM donne une mesure des interrelations entre les régions rurales et les centres urbains et reflète les interdépendances tant économiques que sociales entre ceux-ci.

## **Indicateurs**

À partir des données des recensements de 2001, 1996 et 1991, on a examiné plusieurs mesures de la vie rurale pour cerner les différences à la fois entre les régions rurales et urbaines et à l'intérieur des régions rurales du Manitoba. Voici la liste des 20 indicateurs utilisés pour comparer les diverses zones géographiques du Manitoba sous l'angle de la démographie, des conditions économiques, de l'éducation, des conditions sociales et des soins de santé :

Indicateurs démographiques :

- Taille de la population
- Répartition par âge
- Ratio global de dépendance
- Répartition selon le sexe
- Population appartenant à un groupe autochtone
- Langue parlée à la maison

Indicateurs économiques :

- Taux d'activité (population active)
- Taux de chômage
- Répartition de l'emploi par industrie
- Fréquence de l'emploi autonome
- Revenu médian des particuliers
- Fréquence des faibles revenus
- Proportion du revenu total provenant des transferts sociaux

Indicateurs de l'éducation :

- Niveau de scolarité
- Nombre de fournisseurs de services d'éducation par 1 000 habitants

Indicateurs sociaux :

- Fréquence des familles monoparentales
- Construction résidentielle récente
- Valeur moyenne du logement
- Abordabilité du logement

Indicateurs des soins de santé :

- Nombre de fournisseurs de soins de santé par 1 000 habitants

## Limites des données

Étant donné que les analyses du projet nécessitent des comparaisons entre les données des recensements de 1991, 1996 et 2001 et que Statistique Canada change les définitions ou les méthodes de compilation de certains indicateurs entre les années de recensement, l'on s'est limité à comparer d'un recensement à l'autre les indicateurs ayant la même définition. Les résultats sont présentés séparément dans le cas des indicateurs qui ont subi des changements importants. Par exemple, le niveau de scolarité était donné pour la population des 15 ans et plus en 1991 et en 1996, et pour celle des 20 ans et plus dans le recensement de 2001. Ainsi, le niveau de scolarité de 2001 est présenté séparément. Dans les cas où un changement important s'est produit entre les recensements de 1991 et de 1996 (par ex. identité autochtone), les données de la première de ces années sont omises.

En deuxième lieu, les données de recensement utilisées dans le présent rapport ont été compilées au niveau de la subdivision de recensement (SDR), qui correspond généralement à la municipalité. Or, l'utilisation des SDR signifie que la suppression de la région pourrait influencer sur nos analyses. Ce processus, conçu pour préserver l'anonymat des personnes interrogées, consiste à supprimer les données caractéristiques pour les régions dont la population totale est inférieure à 40 habitants (Statistique Canada, 1999a). Il pourrait entraîner de légers écarts entre ces chiffres et ceux publiés par Statistique Canada<sup>3</sup>.

En troisième lieu, la re-classification de certaines SDR dans des zones géographiques différentes d'un recensement à l'autre influe sur la composition de la population de ces dernières. Comme les SDR à l'intérieur de chaque zone géographique ne demeurent pas exactement les mêmes, certains des changements observés au fil des ans pourraient être attribuables à cette reclassification. Les totaux provinciaux ne sont pas en cause ici, mais il faut être prudent lorsque l'on fait des comparaisons entre les données de recensement propres à chaque zone géographique. En ce qui concerne les données sur les changements démographiques présentées aux sections A.1 et A.2, toutefois, la reclassification des SDR ne joue pas puisque, pour calculer le taux de croissance démographique de 1991 à 1996 et de 1996 à 2001, l'on a, dans chaque cas, normalisé les données du premier recensement en fonction des délimitations du second.

En quatrième lieu, le système des ZIM fournit, comme on l'a mentionné, une mesure appropriée de la ruralité, puisqu'il tient compte des interrelations socio-économiques qui existent entre les petites collectivités et les grands centres urbains. Le fait de se fier

---

<sup>3</sup> L'utilisation des petites SDR, plutôt que des DR, comme éléments de base de la configuration urbaine/rurale accroît la probabilité de la suppression de la région. Cet inconvénient se trouve toutefois compensé en partie par le fait que les SDR rendent possible une plus grande précision en ce qui concerne la taille de la population et les taux de navettage (McNiven et coll., 2000).

exclusivement à la taille et au taux de navettage peut toutefois entraîner une surestimation de la ruralité. Par exemple, on considérerait comme rurale une collectivité de moins de 10 000 habitants qui se situe à distance de navettage d'une RMR ou d'une AR, mais qui possède un marché de l'emploi suffisamment vigoureux et indépendant pour que moins de 50 % de sa population migre quotidiennement vers le centre urbain voisin. Ainsi, même si une telle collectivité a accès aux avantages et services d'un centre urbain avoisinant, elle serait désignée rurale à cause de sa taille et de son faible taux de navettage.

En cinquième lieu, les données du recensement pour les *ZIM nulles* et celles concernant les Autochtones de partout ont une fiabilité limitée. La proportion d'Autochtones dans les *ZIM nulles* varie entre tout juste plus de 1 % et plus de 67 %. Étant donné que certaines Premières nations ne participent pas au recensement, leurs membres ne sont pas comptés. De plus, l'indicateur tient compte de personnes qui se désignent comme Autochtones. Les changements survenus avec le temps pour ce qui est de ce nombre peuvent être attribuables aux changements que connaissent les taux de natalité et de mortalité, mais aussi à un nombre variable de personnes qui se reconnaissent comme Autochtones. Certains des indicateurs sont tirés d'un échantillon de 20 % de Statistique Canada qui, dans des zones à faible densité de population, deviennent un peu moins fiables.

Enfin, il faut bien comprendre que les ZIM les moins intégrées ne correspondent pas nécessairement à celles qui sont les plus éloignées sur le plan géographique. Comme les tendances de navettage peuvent s'appliquer à des déplacements qui ne sont pas nécessairement quotidiens, mais peuvent être plus espacés (hebdomadaires ou encore moins fréquents), les habitants d'une SDR peuvent franchir de plus grandes distances que ce que l'on observe généralement dans le cas du navettage quotidien. Ainsi, une SDR géographiquement éloignée d'un centre urbain pourrait être classifiée comme faiblement, modérément ou même fortement intégrée à une RMR/AR en raison de ses tendances de navettage.

Pour consulter une carte de la classification des secteurs statistiques pour le Canada (2001), visitez le site Web de Statistique Canada (1H[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)) et cliquez sur « Recensement », puis sur « Cartes de référence », et enfin sur « Classification des secteurs statistiques ». L'adresse URL exacte est, pour le français :

2H[http://geodepot.statcan.ca/Diss/Maps/ReferenceMaps/n\\_sac\\_f.cfm](http://geodepot.statcan.ca/Diss/Maps/ReferenceMaps/n_sac_f.cfm)

et pour l'anglais :

3H[http://geodepot.statcan.ca/Diss/Maps/ReferenceMaps/n\\_sac\\_e.cfm](http://geodepot.statcan.ca/Diss/Maps/ReferenceMaps/n_sac_e.cfm)

Afin d'obtenir les chiffres de population de 1996 et de 2001 pour la classification des secteurs statistiques, visitez le site Web de Statistique Canada (4H[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)) et cliquez sur « Recensement », puis sur « Données » dans l'affichage de gauche; cliquez ensuite sur « Chiffres de population et des logements », et enfin sur « Classification des secteurs statistiques ». L'adresse URL exacte est, pour le français :

5H<http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/standard/popdwell/Table-SAC.cfm>

et pour l'anglais :

6H<http://www12.statcan.ca/english/census01/products/standard/popdwell/Table-SAC.cfm>

Pour consulter les caractéristiques socio-économiques des gros centres urbains (RMR et AR) et celles des régions rurales et petites villes (régions non RMR/AR), veuillez vous rendre sur le site web de Statistique Canada (7H[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)) et cliquez sur « Recensement », puis sur « Données » dans l'affichage de gauche; cliquez ensuite sur « Faits saillants en tableaux », puis défilez vers le bas et cliquez sur « Classification des secteurs statistiques ». L'adresse URL exacte est, pour le français : 8H

9H<http://www12.statcan.ca/english/census01/products/highlight/SAC/Page.cfm?Lang=F&Geo=PR&Code=01&Table=1a&StartRec=1&Sort=2&B1=Age&B2=Counts>

et pour l'anglais :

10H<http://www12.statcan.ca/english/census01/products/highlight/SAC/Page.cfm?Lang=E&Geo=PR&Code=01&Table=1a&StartRec=1&Sort=2&B1=Age&B2=Counts>

On peut se procurer, moyennant des frais de 60 \$, un ensemble détaillé de caractéristiques socio-économiques, selon la classification des secteurs statistiques pour le recensement de la population de 2001, en visitant le site Web de Statistique Canada ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)); cliquez sur « Recensement », puis sur « Données » dans l'affichage de gauche; défilez ensuite vers le bas et cliquez sur « Profils », puis défilez vers le bas et cliquez sur « Classification des secteurs statistiques ». L'adresse URL exacte est, pour le français :

11H<http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=95F0495XCB2001012>

et pour l'anglais :

12H<http://www.statcan.ca:8096/bsolc/english/bsolc?catno=95F0495XCB2001012>

## CONSTATATIONS

# A. Indicateurs démographiques

## PRINCIPALES CONSTATATIONS

### A.1 Répartition et variation de la population

- En 2001, les régions rurales et petites villes du Manitoba regroupaient le tiers de la population totale de la province. Les *ZIM faibles* sont les plus peuplées à l'intérieur de la ruralité manitobaine (14,9 % de la population totale de la province), suivies dans l'ordre des *ZIM modérées* (10,4 %), *fortes* (4,4 %) et *nulles* (3,6 %).
- Par suite d'une croissance de la population dans toutes les zones géographiques entre 1991 et 1996, la population urbaine et rurale du Manitoba est demeurée relativement stable entre 1996 et 2001. Dans les milieux ruraux du Manitoba, la population des *ZIM fortes, modérées et nulles* a augmenté, de 3,1, 1,8 et 1,4 % respectivement, tandis que celle des *ZIM faibles* a diminué de 1,3 %.

### A.2 Comparaison entre la population du Manitoba et celle du Canada

- La ruralité manitobaine représente une proportion beaucoup plus forte de la population totale que ce qu'on observe à l'échelle du Canada (33,4 %, en regard de 20,6 %). Le gros de la différence s'explique par le fait qu'une proportion beaucoup plus forte de la population vit dans les *ZIM faibles* au Manitoba qu'au Canada.
- La population rurale du Manitoba s'est accrue de 0,5 % entre 1996 et 2001, en comparaison d'une diminution de 0,4 % dans l'ensemble du pays.

### A.3 Structure par âge de la population et ratio global de dépendance

- La population rurale du Manitoba affiche une plus grande polarisation de la structure par âge que la population urbaine. On y retrouve des proportions plus élevées dans les catégories d'âge inférieur (enfants) et supérieure (personnes âgées). En raison de la très forte proportion d'enfants dans les *ZIM nulles* (30,7 %), celles-ci avaient le ratio de dépendance (la proportion d'enfants ou de personnes âgées en comparaison de la population active adulte) le plus élevé.
- L'âge moyen de la population manitobaine a augmenté de 1991 à 2001, et la hausse la plus rapide a été observée dans les *ZIM fortes*.

### A.4 Structure de la population selon le sexe

- La proportion d'hommes est plus élevée dans les milieux ruraux que dans les centres urbains du Manitoba (6,5 hommes de plus pour 100 femmes). En 2001, le ratio hommes/femmes était le plus élevé dans les *ZIM nulles*, avec 103,2 hommes pour 100 femmes.

### **A.5 Population appartenant à un groupe autochtone**

- La présence des Autochtones s'est intensifiée dans les zones les plus rurales de la province, les *ZIM nulles* comptant de loin la plus forte proportion de ce groupe (55,6 %, en regard de 22,3 % pour l'ensemble des régions rurales et petites villes). De 1996 à 2001, la proportion des Autochtones a augmenté dans toutes les zones géographiques du Manitoba, mais, ici encore, la hausse a été beaucoup plus marquée (4,8 %) dans les *ZIM nulles*.

### **A.6 Langue parlée à la maison**

- Les habitants des régions ruraux du Manitoba sont légèrement plus susceptibles que ceux des centres urbains de parler une langue non officielle (c.-à-d. autre que le français ou l'anglais), mais les habitants des *ZIM nulles* sont beaucoup plus susceptibles de le faire (27,8 %).

### **Résumé**

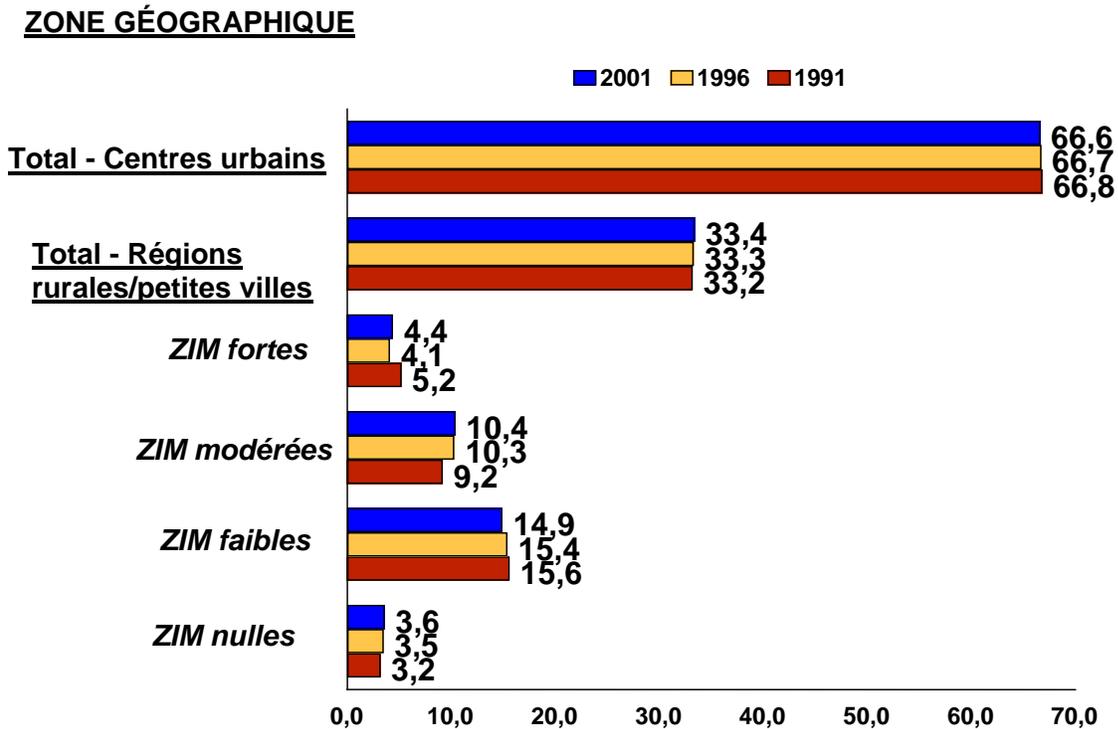
La population rurale et urbaine du Manitoba est demeurée relativement stable entre 1996 et 2001. Une plus grande variation est observée dans les régions rurales et les petites villes, la croissance démographique la plus élevée ayant été signalée dans les *ZIM fortes* alors que la population a reculé dans les *ZIM faibles*. Parmi les raisons expliquant les différents taux de variation de la population dans les régions rurales du Manitoba entre les deux plus récents recensements, mentionnons la conjoncture économique, favorable dans les *ZIM fortes* et moins favorable dans les *ZIM nulles* de la province. La diminution de la population dans les *ZIM faibles* est le reflet probable de la migration des résidents des régions rurales les plus peuplées vers les centres urbains et vers les autres provinces du Canada en quête d'un climat économique plus favorable.

## A.1 RÉPARTITION ET VARIATION DE LA POPULATION

De 1996 à 2001, la croissance de la population dans les *ZIM fortes, modérées et nulles* a dépassé celle des centres urbains du Manitoba, tandis que la population des *ZIM faibles* a diminué.

Examinons d'abord la répartition de la population manitobaine entre les régions rurales et urbaines, mais aussi entre les quatre types de ZIM lors des recensements de 2001, de 1996 et de 1991. La figure 2 montre que le Manitoba rural regroupait environ le tiers de la population totale en 2001 (373 399 des 1 119 583 habitants du Manitoba résidaient dans une région rurale ou une petite ville — voir le tableau d'annexe 1). En 2001, les *ZIM faibles* étaient les plus peuplées à l'intérieur du Manitoba rural (14,9 %), suivies des *ZIM modérées* (10,4 %), *fortes* (4,4 %) et *nulles* (3,6 %).

**Figure 2 : Le Manitoba rural englobe le tiers de la population totale de la province.**



Répartition de la population du Manitoba en pourcentage

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

Le poids relatif du Manitoba rural dans la population totale est demeuré stable entre chacun des recensements. Dans les régions rurales et les petites villes, la proportion de la population manitobaine vivant dans des *ZIM faibles* et des *ZIM fortes* était légèrement moins élevée en 2001 qu'en 1991, tandis que la proportion de la population résidant dans les *ZIM modérées* était un peu plus élevée en 2001. La part de la population provinciale résidant dans les *ZIM nulles* est demeurée stable pendant cette période.

À la figure 3, on retrouve pour chaque zone géographique de la province, les variations en pourcentage de la population entre les recensements, c'est-à-dire de 1991 à 1996 et de 1996 à 2001, sur la base de délimitations constantes<sup>4</sup>.

Entre 1991 et 1996, la population de la province a augmenté de 2,0 %. Dans les cinq années qui ont suivi, la croissance démographique provinciale a ralenti pour s'établir à seulement 0,5 %. La croissance a ralenti dans les régions urbaines et rurales du Manitoba, mais le ralentissement dans le Manitoba rural, de 4,4 % dans la première moitié de la décennie à seulement 0,5 % après 1996, est peut-être davantage digne de mention. Ce ralentissement de la croissance de la population après 1996 est observé dans les *ZIM fortes, modérées et nulles*, tandis que la population des *ZIM faibles* a diminué de 1,3 % après 1996. Comme les *ZIM faibles* sont les plus peuplées des zones rurales (167 188 des 373 399 résidents ruraux en 2001), elles ont la plus forte influence sur la variation du total de la population rurale. En revanche, la croissance de la population dans les *ZIM fortes, modérées et nulles*, moins densément peuplées, pèse moins lourdement dans la variation du total de la population rurale. Autrement dit, sans l'influence des *ZIM faibles*, l'augmentation du total de la population rurale aurait été plus substantielle entre 1996 et 2001.

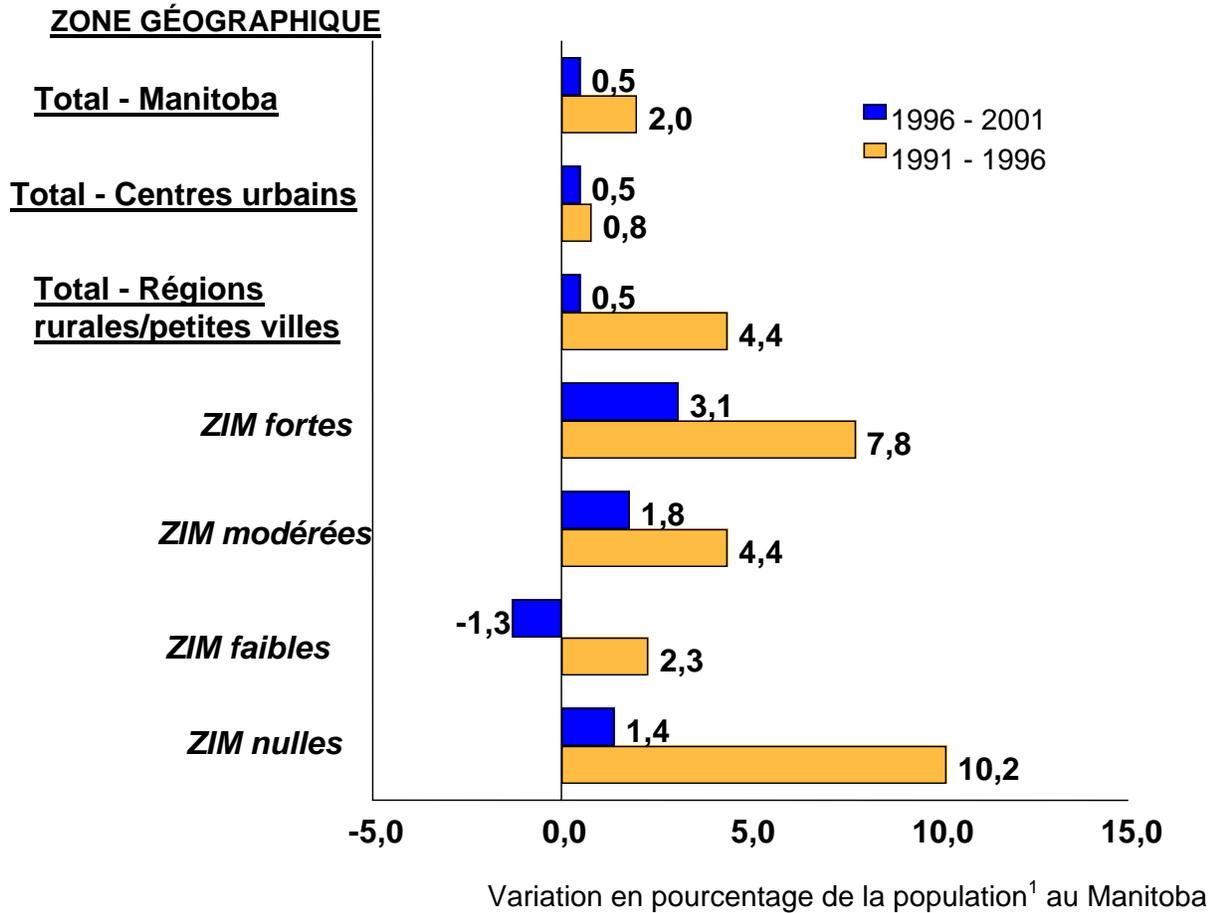
Le ralentissement de la croissance de la population dans les *ZIM fortes, modérées et nulles* et le recul de la population dans les *ZIM faibles* peuvent être attribuables au ralentissement de l'économie manitobaine tout au long des années 1990. Même si la plupart des indicateurs économiques révèlent un certain degré d'amélioration dans la seconde moitié de la décennie, la conjoncture économique générale n'était pas, en 2001, aussi bonne qu'en 1991. Parallèlement, la croissance continue de la population dans les *ZIM nulles* traduit sans doute l'accroissement de la population autochtone, reconnue pour ses taux de natalité relativement élevés (figures 8 et 9). Il n'est toutefois pas aussi facile d'expliquer la contraction de la population des *ZIM faibles*. Comme rien n'indique que les facteurs déterminants naturels de la population y ont joué de façon différente qu'ailleurs (par ex. moins de naissances ou plus de décès), nous ne pouvons que conclure que le gros de la différence est imputable à une migration nette

---

<sup>4</sup> Comme on l'a mentionné à la section « Méthodes de recherche », des délimitations constantes sont utilisées pour annuler les effets des reclassifications des SDR d'une année de recensement à l'autre. Les variations démographiques de 1991 à 2001 ne sont pas présentées, car les données de 1991 corrigées en fonction de délimitations constantes (2001) ne sont pas disponibles.

moindre. Il reste néanmoins à déterminer si celle-ci tient principalement au départ en plus grand nombre des habitants de ces zones ou au plus petit nombre de nouveaux arrivants dans ces collectivités relativement peu intégrées.

**Figure 3 : La croissance de la population rurale a ralenti après 1996, et la population a diminué dans les ZIM faibles.**



Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

<sup>1</sup> Les données de 1991 sont corrigées en fonction des délimitations de 1996 pour le calcul de la croissance démographique de 1991 à 1996, et celles de 1996 sont corrigées en fonction des délimitations de 2001 pour le calcul de la croissance démographique de 1996 à 2001.

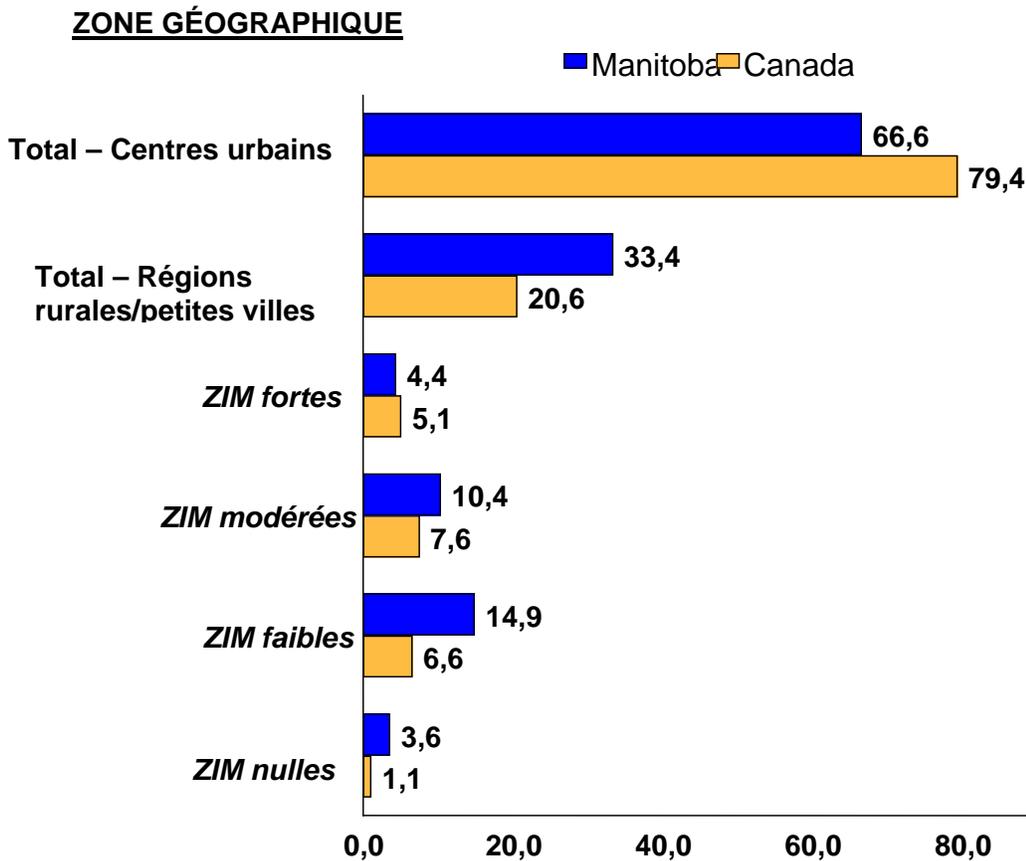
## A.2 COMPARAISON ENTRE LA POPULATION DU MANITOBA ET CELLE DU CANADA

Au Manitoba, par rapport à ce que l'on observe au Canada dans son ensemble, une proportion beaucoup plus élevée de la population vit dans les régions rurales et les petites villes, et ces dernières affichent une croissance démographique légèrement plus élevée.

Ayant examiné la démographie du Manitoba, il est judicieux de replacer les données provinciales dans le contexte plus large du Canada. On trouve, à la figure 4, une répartition en pourcentage de la population entre les diverses zones géographiques pour le Canada et le Manitoba (le tableau d'annexe 2 renferme des données comparables pour les treize provinces et territoires). Par rapport au Canada dans son ensemble, le Manitoba compte une population rurale beaucoup plus importante (33,4 %, en regard de 20,6 %). Autrement dit, alors que les villes manitobaines regroupent 3,1 % de la population urbaine totale du Canada, le Manitoba rural représente 6,0 % de la population rurale canadienne (voir le tableau d'annexe 3). Si l'on compare maintenant le Canada et le Manitoba sous l'angle des quatre types de ZIM, il ressort clairement que la différence entre les régions urbaines et rurales s'explique principalement par la proportion nettement plus forte de la population manitobaine vivant dans les *ZIM faibles* (14,9 %, contre 6,6 % au Canada). La proportion de la population du Manitoba qui réside dans les régions rurales et les petites villes est toutefois moins élevée que celle des provinces de l'Atlantique, de la Saskatchewan, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut (tableau d'annexe 2).

À quelques exceptions près, on note une même tendance dans la répartition de la population entre les diverses zones des régions rurales et petites villes à travers le Canada, à savoir que la plus faible proportion de la population vit dans les *ZIM nulles* et d'*IM fortes*. Le Manitoba ne faisait pas exception à cette règle en 2001, avec des proportions de seulement 3,6 % dans les *ZIM nulles*, et de 4,4 % dans les *ZIM fortes*.

**Figure 4 : Au Manitoba, la population rurale représente une plus forte proportion de la population totale que ce que l'on observe au Canada.**

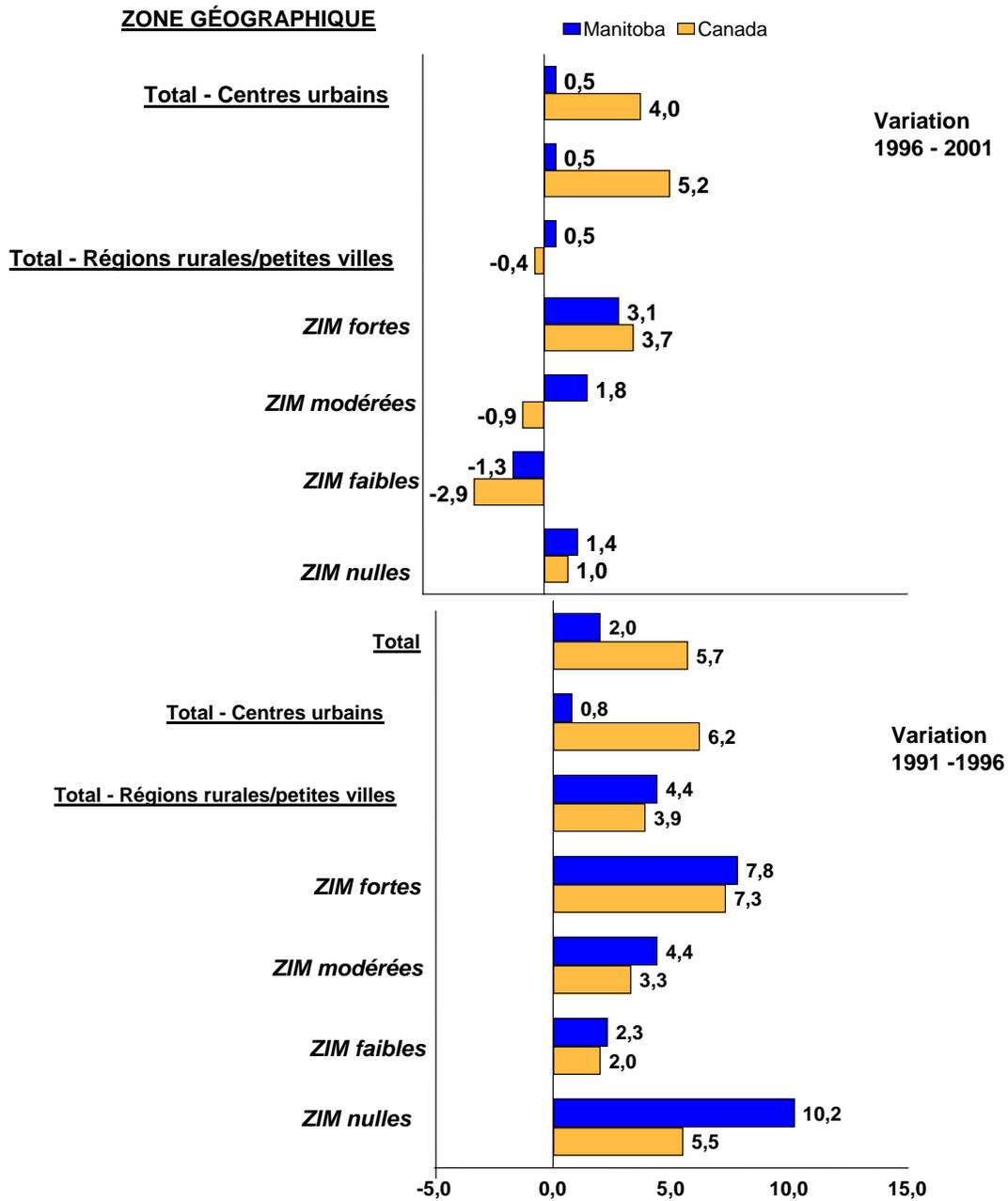


Répartition en pourcentage de la population au Manitoba et au Canada en 2001

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001

Sur la base de délimitations normalisées, la figure 5 donne les faits saillants de la comparaison Manitoba–Canada pour ce qui est des variations en pourcentage de la population dans chaque zone géographique de 1991 à 1996 et de 1996 à 2001 (on trouvera au tableau d'annexe 3 la variation de la population à l'intérieur de chaque province et territoire). On constate qu'en comparaison de l'ensemble du pays, le Manitoba a affiché dans les années 1990 une croissance légèrement plus élevée de sa population rurale (4,4 % contre 3,9 % au Canada), mais une croissance sensiblement moins élevée de sa population urbaine (0,8 % contre 6,2 % au Canada). Cette dernière tendance s'est poursuivie après 1996, la population urbaine du Canada ayant augmenté de 5,2 %, contre seulement 0,5 % au Manitoba. La croissance de la population rurale du Manitoba a ralenti pour s'établir à seulement 0,5 % après 1996, alors que cette population a diminué dans l'ensemble du pays (-0,4 %).

**Figure 5 : La population rurale du Manitoba s'est accrue légèrement après 1996, tandis que celle du Canada diminuait.**



Variation en pourcentage de la population<sup>1</sup> au Manitoba et au Canada

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996, et 1991

<sup>1</sup> Les données de 1991 sont corrigées en fonction des délimitations de 1996 pour le calcul de la croissance démographique de 1991 à 1996, et celles de 1996 sont corrigées en fonction des délimitations de 2001 pour le calcul de la croissance démographique de 1996 à 2001.

### A.3 STRUCTURE PAR ÂGE DE LA POPULATION ET RATIO DE DÉPENDANCE

La structure par âge de la population du Manitoba est plus polarisée dans les régions rurales que dans les centres urbains, car la proportion des enfants et celle des aînés y sont plus fortes.

L'analyse des variations de la structure par âge de la population permet de prévoir les besoins en services, comme l'éducation et les soins de santé. Elle peut également donner des indices quant aux changements à venir dans la structure du marché du travail et permettre de comprendre la façon dont ceux-ci influenceront sur l'économie.

Les cinq groupes d'âge sur lesquels porte l'analyse de la structure par âge de la population sont ceux des 0 à 14 ans, 15 à 24 ans, 25 à 44 ans, 45 à 64 ans et 65 ans et plus. Ils ont été choisis parce qu'ils constituent les divisions principales de la population (enfants, jeunes, jeunes adultes, adultes et aînés).

Le tableau 1 montre, par groupe d'âge et par zone géographique, la répartition proportionnelle de la population en 2001. Comparativement à la structure par âge de la population citadine, celle de la population rurale est en général plus polarisée, les proportions des citoyens entrant dans les groupes d'âge inférieur (enfants) et supérieur (aînés) étant un peu plus élevées dans les régions rurales. Alors que 24,4 % de la population rurale était constituée d'enfants en 2001, seulement 19,6 % de la population urbaine appartenait au même groupe d'âge. De plus, tandis que 13,9 % des Manitobains ruraux étaient des aînés, 12,9 % des citadins se trouvaient dans ce groupe d'âge (voir aussi les tableaux d'annexe 4 et 5). Cette structure d'âge polarisée n'est pas également distribuée dans toutes les collectivités rurales. De plus grandes proportions d'enfants se trouvent plutôt dans les collectivités autochtones, tandis que de plus grandes proportions d'aînés vivent dans les collectivités non autochtones.

La proportion d'enfants était plus élevée dans les quatre ZIM du Manitoba rural que dans le Manitoba urbain en 2001, les *ZIM nulles* à forte proportion d'autochtones comptant, et de loin, la proportion d'enfants la plus élevée (30,7 %). Une variation intrarurale est aussi observée dans les deux catégories d'âge supérieures. Par exemple, la proportion d'aînés dans les *ZIM modérées* et les *ZIM faibles* (à 15,5 % et 14,1 % respectivement) était plus élevée en 2001 qu'au sein de la population urbaine, tandis que la proportion de personnes âgées des mêmes groupes dans les *ZIM nulles* était semblable à celle des centres urbains (12,8 %), et que cette proportion était la plus faible dans les *ZIM fortes* de la province (à 10,3 %). Dans l'ensemble, la population des *ZIM nulles* était la plus jeune de la province, tandis que celle des *ZIM modérées* était la plus susceptible de compter une forte représentation dans les groupes de personnes plus âgées.

**Tableau 1 : La proportion d'enfants et de personnes âgées est plus élevée chez les Manitobains ruraux que chez les citadins.**

**Répartition proportionnelle des groupes d'âge en 2001**

<b>Zone géographique</b>	<b>Total</b>	<b>Enfants</b> (0 à 14 ans)	<b>Jeunes</b> (15 à 24 ans)	<b>Jeunes adultes</b> (25 à 44 ans)	<b>Adultes</b> (45 à 64 ans)	<b>Aînés</b> (65 ans et plus)
<b>Total – Manitoba</b>	100,0	21,2	13,8	28,8	23,0	13,2
<b>Total – Centres urbains</b>	100,0	19,6	13,9	30,2	23,4	12,9
<b>Total - Régions rurales/ petites villes</b>	100,0	24,4	13,4	26,1	22,1	13,9
<b>ZIM fortes</b>	<b>100,0</b>	<b>23,0</b>	<b>13,2</b>	<b>28,7</b>	<b>24,8</b>	<b>10,3</b>
<b>ZIM modérées</b>	<b>100,0</b>	<b>22,6</b>	<b>12,7</b>	<b>25,7</b>	<b>23,4</b>	<b>15,5</b>
<b>ZIM faibles</b>	<b>100,0</b>	<b>24,6</b>	<b>13,7</b>	<b>26,0</b>	<b>21,6</b>	<b>14,1</b>
<b>ZIM nulles</b>	<b>100,0</b>	<b>30,7</b>	<b>14,4</b>	<b>24,6</b>	<b>17,4</b>	<b>12,8</b>

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001

Le tableau 2 montre, par groupe d'âge et par zone géographique, les variations en pourcentage que l'on observe dans la répartition de la population de la province de 1991 à 2001. On voit qu'il y a vieillissement de la population manitobaine dans l'ensemble. Durant cette décennie, dans la province, la proportion des adultes a augmenté de 4,6 %, tandis que la proportion combinée d'enfants, de jeunes, et de jeunes adultes diminuait de 4,5 %.

Même si un vieillissement est observé chez les ruraux comme chez les urbains, le taux de vieillissement est légèrement inférieur dans le Manitoba rural. Entre 1991 et 2001, la population adulte des régions rurales et des petites villes a augmenté de 3,8 %, en comparaison d'une augmentation de 5,0 % chez la population adulte en milieu urbain. En comparaison des centres urbains, la proportion d'enfants, de jeunes et de jeunes adultes a moins baissé dans les zones rurales (-3,1 contre -5,0 %).

**Tableau 2 : Tandis que la population manitobaine dans son ensemble vieillit, celle des ZIM nulles rajeunit.**

Variation en pourcentage des proportions de citoyens pour chaque groupe d'âge

Périodes 1991 à 2001, 1996 à 2001 et 1991 à 1996

Zone géographique	Enfants (0 à 14 ans)			Jeunes (15 à 24 ans)			Jeunes adultes (25 à 44 ans)			Adultes (45 à 64 ans)			Aînés (65 ans et plus)		
	1991 - 2001	1996 - 2001	1991 - 1996	1991 - 2001	1996 - 2001	1991 - 1996	1991 - 2001	1996 - 2001	1991 - 1996	1991 - 2001	1996 - 2001	1991 - 1996	1991 - 1996	1996 - 2001	1991 - 1996
<b>Total – Manitoba</b>	-0,8	-1,0	0,2	-0,8	-0,1	-0,7	-2,9	-1,9	-1,0	4,6	2,8	1,8	-0,2	0,3	-0,5
<b>Total – Centres urbains</b>	-0,8	-1,1	0,3	-0,9	0,0	-0,9	-3,3	-2,1	-1,2	5,0	2,9	2,1	0,0	0,4	-0,4
<b>Total - Régions rurales/petites villes</b>	-0,7	-0,8	0,1	-0,6	-0,5	-0,1	-1,8	-1,4	-0,4	3,8	2,5	1,3	-0,7	0,2	-0,9
<b>ZIM fortes</b>	-1,6	-1,7	0,1	-0,7	0,1	-0,8	-4,3	-2,3	-2,0	5,5	3,4	2,1	1,1	0,6	0,5
<b>ZIM modérées</b>	-1,0	-0,7	-0,3	-0,9	-0,7	-0,2	-2,4	-1,6	-0,8	4,4	2,4	2,0	-0,2	0,5	-0,7
<b>ZIM faibles</b>	-0,8	-0,8	0,0	-0,5	-0,5	0,0	-1,4	-1,2	-0,2	3,6	2,4	1,2	-0,9	0,0	-0,9
<b>ZIM nulles</b>	2,0	0,2	1,8	-0,7	-1,0	0,3	-0,1	0,4	-0,5	0,8	1,5	-0,7	-2,2	-0,4	-1,8

Source : Statistique Canada , Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

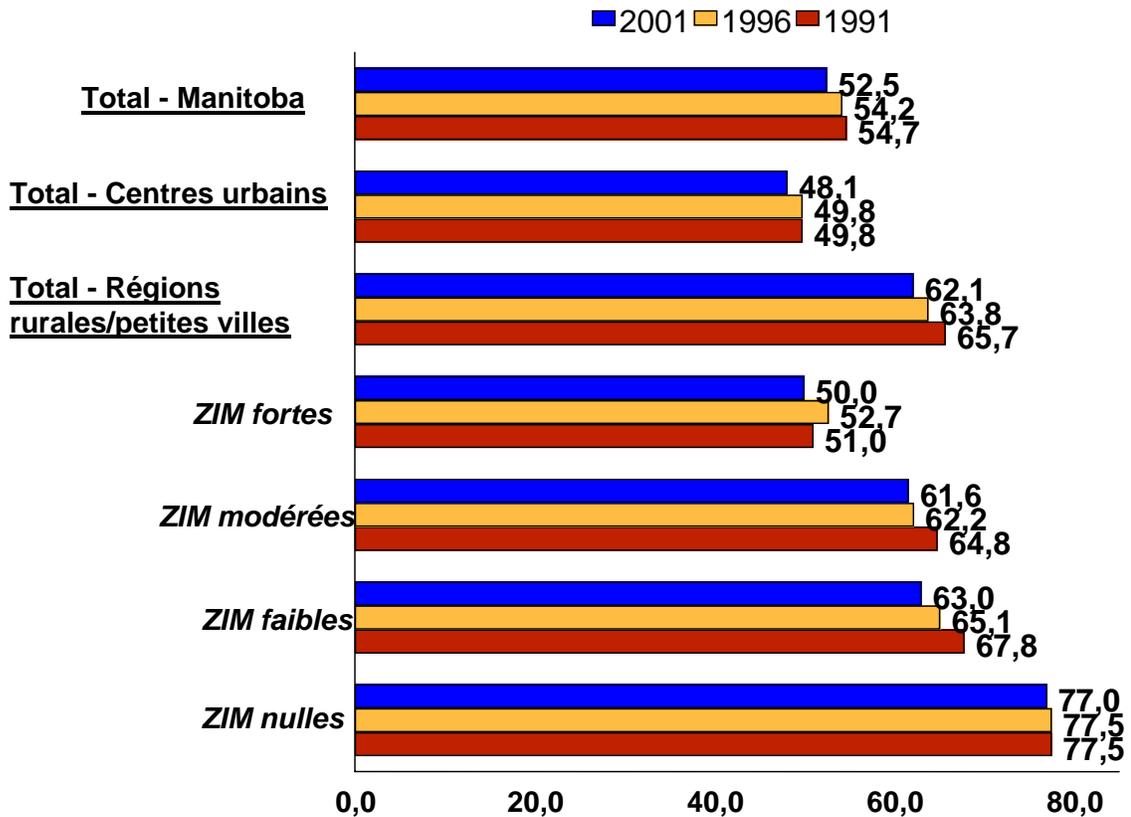
La tendance au vieillissement la plus marquée est observée dans les *ZIM fortes*, où la population des enfants, des jeunes et des jeunes adultes a diminué de 6,6 %, respectivement, et où la population combinée d'adultes et de personnes âgées a augmenté de 6,6 %. Les *ZIM nulles* à forte proportion d'Autochtones, en revanche, ont rajeuni, la proportion d'enfants ayant augmenté (+2,0 %) et la proportion d'ainés ayant diminué (-2,2 %) en 2001 par rapport à 1991.

Comme le pourcentage d'enfants et de personnes âgées est plus élevé chez les Manitobains ruraux que chez les citadins, ces derniers sont plus susceptibles de faire partie de la main-d'oeuvre rémunérée. Cette structure d'âge signifie que le ratio global de dépendance est supérieur chez les Manitobains ruraux (figure 6). Ce ratio mesure la proportion d'enfants (de 0 à 14 ans) et d'ainés (65 ans et plus) par rapport à la population active (de 15 à 64 ans). En 2001, il y avait 48,1 enfants et aînés pour 100 adultes urbains en âge de travailler, en comparaison de 62,1 pour 100 adultes des régions rurales et des petites villes. La figure 6 révèle que le ratio de dépendance s'accroît à mesure que l'influence urbaine diminue. Les *ZIM nulles*, qui comptent la proportion la plus élevée d'enfants (tableau 1), affichaient, et de loin, le ratio de dépendance le plus élevé (77,0 personnes à charge pour 100 adultes). En revanche, comme les *ZIM fortes* comptaient la proportion la moins élevée d'ainés (et qu'elles arrivaient avant-dernières pour la proportion d'enfants), le ratio de dépendance de ces zones était le moins élevé des régions rurales en 2001 (63,0 enfants/ainés pour 100 adultes).

La figure 6 montre aussi la variation du ratio de dépendance entre 1991 et 2001, et même si l'on peut y observer certaines fluctuations, la tendance générale indique une diminution des ratios au fil des ans. Malgré cela, en raison du plus grand nombre de personnes à leur charge, les adultes en milieu rural ont un plus grand besoin relatif de services destinés aux aînés, aux enfants et aux familles.

**Figure 6 : Le ratio de dépendance est plus élevé chez les Manitobains ruraux que chez les urbains.**

**ZONE GÉOGRAPHIQUE**



Ratio global de dépendance<sup>1</sup> : nombre d'enfants et d'aînés pour 100 adultes en âge de travailler

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

<sup>1</sup> Le ratio global de dépendance est défini comme le ratio d'enfants (0-14 ans) et d'aînés (65 ans et plus) par rapport au total de la population en âge de travailler (15-64 ans).

On tient largement compte des résultats concernant la répartition de la population par groupes d'âge (tableaux 1 et 2 et figure 6) quand il s'agit de façonner les politiques gouvernementales en matière de services à l'enfance, à la jeunesse, aux adultes et aux aînés. Par exemple, la proportion un peu plus élevée des citoyens âgés de 65 ans et plus dans les régions rurales et les petites villes du Manitoba montre que la demande en services aux aînés y est relativement plus forte. Les établissements de services de santé communautaires et ceux de soins à long terme devront continuer de disposer des ressources qu'il faut pour satisfaire aux besoins. La demande augmente surtout

dans les *ZIM modérées*, qui affichent la plus forte proportion de citoyens âgés de 65 ans et plus.

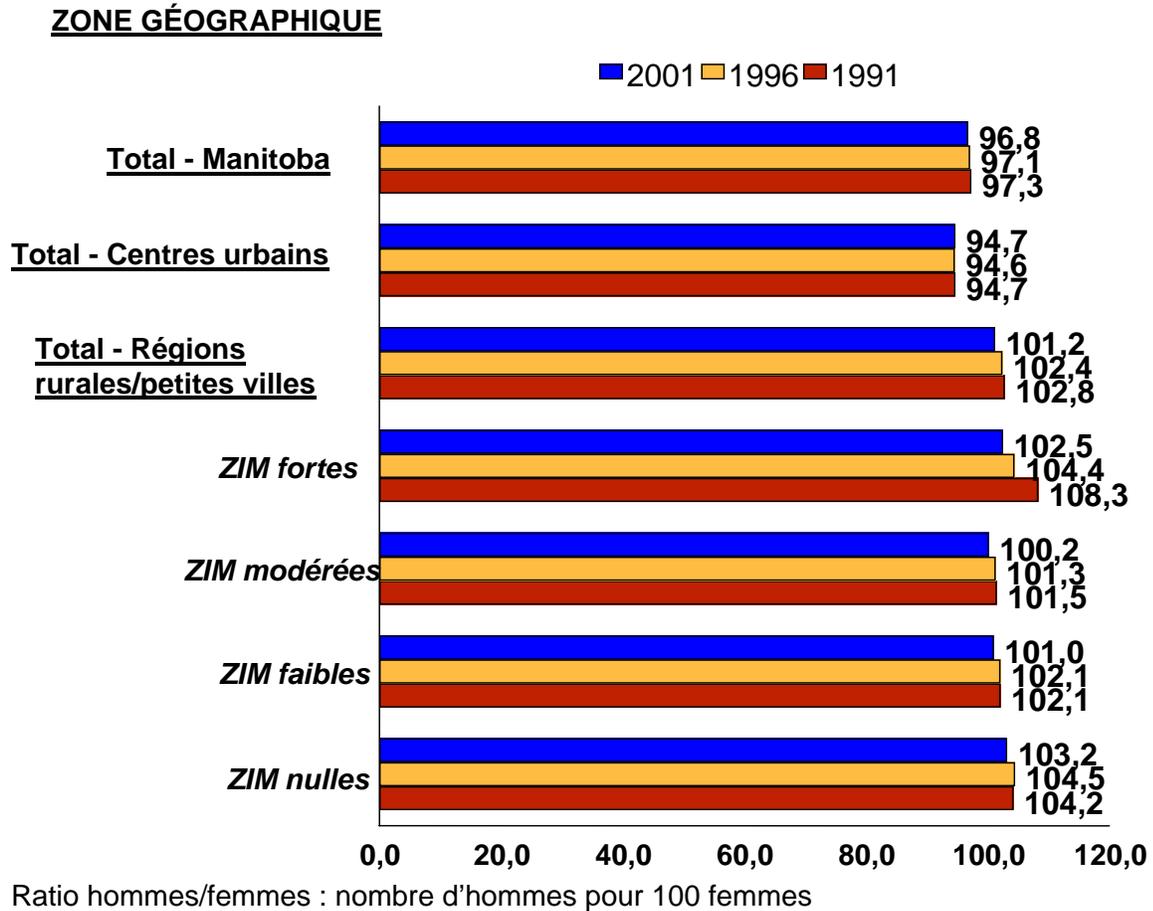
En outre, bien que la proportion des enfants ait diminué dans les régions rurales de 1991 à 2001, une structure par âge plus jeune et un ratio de dépendance plus élevé montrent que les besoins en services à l'enfance y sont plus grands que dans les centres urbains du Manitoba. Ces besoins se sont en effet accrus dans les *ZIM nulles* qui non seulement affichaient les plus fortes proportions d'enfants en 2001, mais sont aussi les seules zones géographiques à connaître une augmentation du total de la proportion des enfants. Comme la proportion des citoyens étant dans le groupe d'âge des adultes (tableau 1) et le taux de participation au marché du travail (PMT) (figure 10) y sont les plus faibles de la province, les contributions aux revenus fiscaux l'y sont également. Par conséquent, la prestation des services dans les *ZIM nulles* est limitée par une assiette fiscale par habitant qui, toutes proportions gardées, est faible. Ces données semblent indiquer que les administrations régionales de ces zones ont des besoins plus grands en paiements de transfert.

#### A.4 STRUCTURE DE LA POPULATION SELON LE SEXE

**Les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes dans les régions rurales du Manitoba; l'inverse est vrai dans les centres urbains.**

La figure 7 montre que, à tous les recensements, la population de la province du Manitoba était constituée d'un nombre à peu près égal d'hommes et de femmes. À 101,2 hommes pour 100 femmes, le ratio est légèrement plus élevé dans les zones rurales qu'en milieu urbain. Même si un ratio hommes/femmes plus élevé est observé dans toutes les zones rurales, le ratio le plus élevé se trouve dans les *ZIM nulles* de la province (103,2 hommes pour 100 femmes). La figure montre aussi que la proportion d'hommes a diminué dans toutes les zones rurales entre 1991 et 2001.

**Figure 7 : La proportion d'hommes est plus élevée dans les zones rurales que dans les centres urbains.**



Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

## A.5 PROPORTION DE CITOYENS APPARTENANT À UN GROUPE AUTOCHTONE <sup>5</sup>

Dans le Manitoba rural, la représentation autochtone est plus élevée à mesure que le niveau d'intégration urbaine diminue, les *ZIM nulles* affichant, et de loin, les proportions de citoyens autochtones qui sont les plus fortes et qui augmentent le plus rapidement.

Le taux de croissance de la population autochtone est nettement plus élevé que celui de l'ensemble de la population canadienne. De fait, il lui est presque deux fois supérieur (Direction de la gestion de l'information ministérielle, 2000). Qui plus est, la population d'Indiens de plein droit du Manitoba devrait augmenter de 47 % au cours des 20 prochaines années (Affaires indiennes et du Nord canadien, 2000). Les citoyens autochtones ont des besoins particuliers en matière de services gouvernementaux; la demande en services devrait donc augmenter à mesure que la population croît (Commission de mise en oeuvre des recommandations sur la justice autochtone, 1999).

Même si les Autochtones étaient presque aussi nombreux à habiter les centres urbains que les régions rurales (67 985, contre 82 060 – voir le tableau d'annexe 6), la proportion était beaucoup plus élevée dans le Manitoba rural que dans les centres urbains (22,3 %, en regard de 9,2 %; figure 8). La représentation autochtone varie grandement entre les catégories de ZIM. Peu importe l'année de recensement, il est manifeste qu'elle s'accroît à mesure que le niveau d'intégration urbaine diminue. Même si, en 2001, le plus grand nombre absolu d'Autochtones vivaient dans les *ZIM faibles* (41 515), les plus fortes proportions se trouvaient, et de loin, dans les *ZIM nulles* dont plus de la moitié (55,6 %) des 40 744 résidents s'étaient déclarés Autochtones.

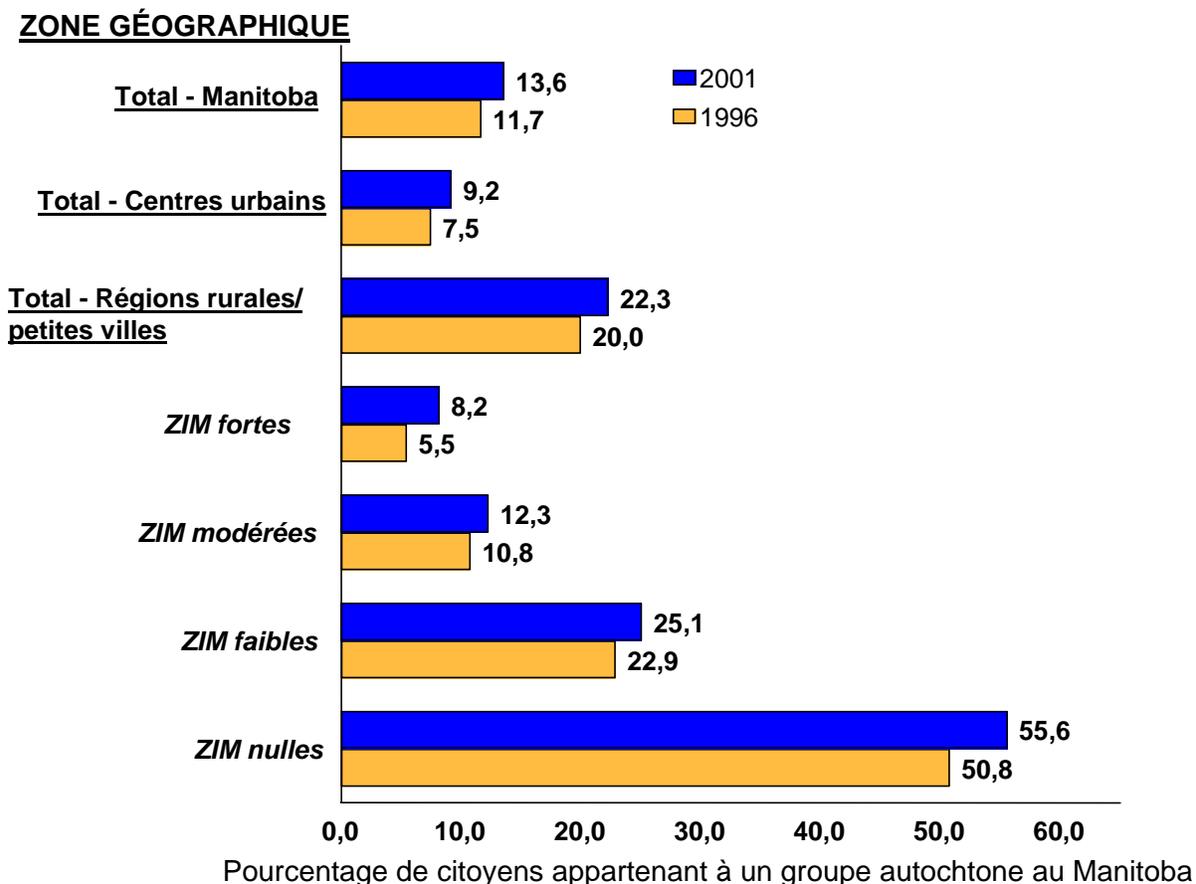
La figure 9 montre que la proportion d'Autochtones s'est accrue de 1,9 % dans la province de 1996 à 2001 (passant de 11,7 % à 13,6 %) et que toutes les zones géographiques ont connu une croissance<sup>6</sup>. La proportion d'Autochtones était non seulement deux fois plus élevée dans les régions rurales que dans les centres urbains (2,3 contre 1,7 %); elle s'est accrue à un rythme plus rapide de 1996 à 2001<sup>7</sup>. Là encore, les proportions ne traduisent pas le fait que la population autochtone du Manitoba habite à parts presque égales dans les centres urbains et les régions rurales.

<sup>5</sup> Regroupe les citoyens ayant déclaré une appartenance à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire les Indiens d'Amérique du Nord, les Métis ou les Inuit (Esquimaux) et/ou ceux ayant affirmé être Indiens visés par un traité ou Indiens de plein droit, statuts tels que définis par la *Loi sur les Indiens* du Canada et/ou les membres d'une bande indienne ou d'une Première nation (Statistique Canada, 1999a).

<sup>6</sup> La population appartenant à un groupe autochtone n'est pas présentée pour 1991 parce qu'il y a des différences appréciables dans la définition de cette année de recensement.

<sup>7</sup> L'accroissement de la population autochtone peut être dû en partie au fait que les citoyens sont plus enclins à se déclarer Autochtones.

**Figure 8 : La proportion de citoyens autochtones est de loin la plus élevée dans les *ZIM nulles*.**

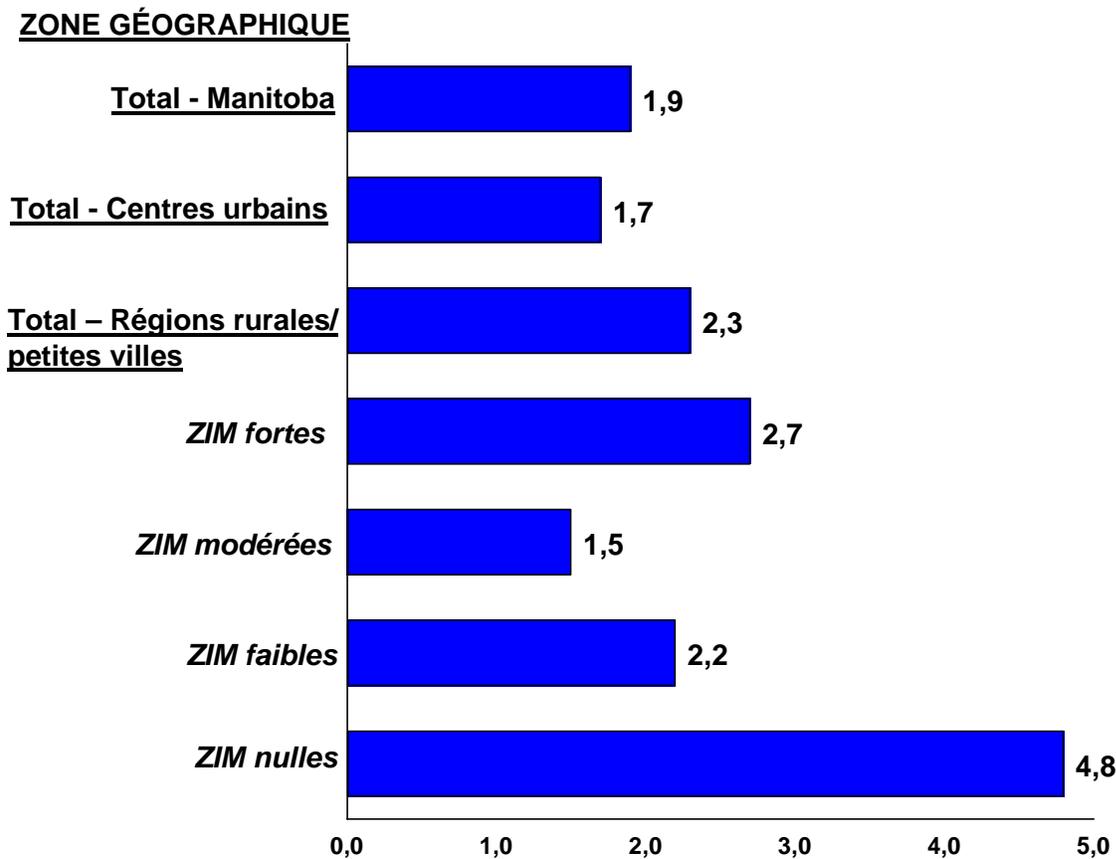


Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001 et 1996

Les résultats présentés à la figure 9 font en outre ressortir que, parmi toutes les zones géographiques, ce sont les *ZIM nulles* qui ont connu le plus fort accroissement de la représentation autochtone de 1996 à 2001 (4,8 %). Bien que la proportion de citoyens autochtones ait nettement moins augmenté dans les *ZIM faibles* que dans les *ZIM nulles* (2,2 %, en regard de 4,8 %), l'augmentation du nombre absolu d'Autochtones est supérieure dans les premières (3 115, en regard de 2 160 – voir le tableau d'annexe 6).

Par contre, la représentation autochtone est nettement moindre dans les *ZIM fortes* et celles d'*IM modérées* et s'y est accrue dans une moins grande mesure que dans les *ZIM nulles* de 1996 à 2001 (de 2,7 % et de 1,5 % respectivement). Il appert donc que non seulement la proportion d'Autochtones est plus élevée dans les *ZIM nulles*, mais que cette tendance s'accroît au fil des années.

**Figure 9 : Ce sont les *ZIM nulles* qui ont connu le plus fort accroissement de la proportion de citoyens autochtones.**



Variation en pourcentage de 1996 à 2001 de la proportion d'Autochtones dans chaque zone géographique au Manitoba

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001 et 1996

## A.6 LANGUE PARLÉE À LA MAISON

C'est en étudiant les données concernant la langue parlée le plus souvent à la maison que l'on peut avoir une idée de la diversité linguistique existant dans les régions rurales du Manitoba en regard de celle existant dans les centres urbains. La langue parlée à la maison peut être un indice de l'origine ethnique. Le tableau 3 montre les proportions des Manitobains qui, le plus souvent à la maison, parlent l'une des langues officielles<sup>8</sup>

<sup>8</sup> Malheureusement, nous ne pouvons parler des langues autochtones comme il se doit dans le présent document. Il est à espérer que les questions autochtones seront approfondies dans une recherche ultérieure.

(anglais ou français), une langue non officielle (ni anglais ni français) et plus d'une langue (plusieurs langues) (voir aussi le tableau d'annexe 7). L'analyse des données du tableau 3 permet de tirer deux constatations. La première est qu'une proportion relativement élevée de la population manitobaine parlait à la maison une langue non officielle en 2001 (8,2 %). Les ruraux étaient proportionnellement plus nombreux que les citadins à parler une langue non officielle au Manitoba en 2001 (10,0 %, contre 7,3 %). Ce fait est probablement attribuable à la proportion plus élevée d'Autochtones au Manitoba qui pourraient être inclus dans la catégorie « langue non officielle ». Par exemple, la population des *ZIM nulles*, qui compte la plus grande proportion d'Autochtones, est la plus susceptible de parler une langue non officielle (27,8 %).

Par ailleurs le français est une langue maternelle peu courante partout au Manitoba, moins de cinq pour cent de la population, dans toutes les zones géographiques et à toutes les années de recensement, le parlant à la maison.

**Tableau 3 : Dans les *ZIM nulles*, près d'un Manitobain sur trois parle une langue non officielle à la maison.**

Répartition proportionnelle de la population selon la langue parlée à la maison<sup>1</sup> en 2001, en 1996 et en 1991

Zone géographique	Anglais			Français			Langue non officielle <sup>2</sup>			Réponses multiples		
	2001	1996	1991	2001	1996	1991	2001	1996	1991	2001	1996	1991
<b>Total – Manitoba</b>	88,2	87,3	86,6	1,8	2,0	2,2	8,2	8,6	8,9	1,8	2,1	2,2
<b>Total – Centres urbains</b>	89,2	88,7	88,1	1,7	1,8	1,9	7,3	7,3	7,6	1,8	2,1	2,3
<b>Total - Régions rurales/petites villes</b>	86,3	84,4	83,7	2,0	2,3	2,7	10,0	11,2	11,6	1,7	2,1	2,0
<b><i>ZIM fortes</i></b>	90,4	90,6	88,9	3,6	3,5	4,1	5,4	5,3	6,1	0,7	0,6	0,8
<b><i>ZIM modérées</i></b>	89,5	88,0	87,5	3,2	3,8	3,6	6,3	6,8	7,3	1,0	1,3	1,5
<b><i>ZIM faibles</i></b>	86,9	85,3	84,4	1,2	1,4	1,4	9,7	11,1	11,8	2,2	2,2	2,4
<b><i>ZIM nulles</i></b>	69,2	62,8	63,3	0,3	0,4	4,3	27,8	31,3	29,1	2,7	5,5	3,2

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

<sup>1</sup> Pour les trois recensements, la « langue parlée à la maison » s'entend de la « langue parlée le plus souvent à la maison ». Au recensement de 2001, à la question sur la langue parlée à la maison, il fallait inscrire la langue parlée « le plus souvent à la maison » ET les langues parlées « de façon régulière à la maison ». Les données du recensement de 2001 portaient seulement sur la

langue parlée « le plus souvent à la maison », qui est l'équivalent de la « langue parlée à la maison » des recensements de 1991 et de 1996.

<sup>2</sup> Une « langue non officielle » s'entend de toute langue autre que le français ou l'anglais.

Les données révèlent en grande partie que la proportion de personnes parlant chacune des catégories de langues demeure stable, même si l'on observe une légère augmentation de la proportion de personnes qui parlent anglais dans toutes les zones géographiques.

## RÉSUMÉ

Les dernières rubriques mettent en évidence certaines constatations qui ressortent de l'analyse des indicateurs démographiques. Il est en outre possible de tirer, au moyen de recoupements, des déductions plausibles. Même si la croissance démographique a ralenti dans toute la province après 1996, les populations des *ZIM fortes, modérées* et *nulles* ont continué d'augmenter, et la zone la plus peuplée, soit la *ZIM faible*, a connu une diminution démographique. Nous insisterons donc, dans le présent résumé, pour expliquer pourquoi la population a augmenté dans trois des quatre ZIM entre les deux plus récents recensements, tandis qu'elle diminuait dans les *ZIM faibles*.

Par exemple, la légère augmentation de la population observée entre 1996 et 2001 dans les *ZIM nulles* est vraisemblablement attribuable à l'augmentation de la population autochtone durant la période étudiée. Comme aucune des autres zones de la province n'affiche une diminution de sa population autochtone, nous pouvons déduire que la cause du gros de cette croissance est le taux de natalité relativement élevé que l'on observe d'ordinaire chez les groupes autochtones. Ce taux expliquerait également pourquoi la proportion des enfants est plus forte parmi les Autochtones que dans le reste de la population, et qu'elle est plus élevée dans les *ZIM nulles*. Bien que les Autochtones soient à peu près aussi nombreux à vivre dans les centres urbains que dans les régions rurales du Manitoba, toutes proportions gardées, cette tendance démographique a pour effet d'accroître la demande en services à l'enfance dans les régions éloignées du Manitoba, et particulièrement dans les réserves indiennes. La demande d'accès à des programmes tels que le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones et le Programme de services de garde d'enfants pour les Premières nations et les Inuit est particulièrement forte dans les *ZIM nulles*; la demande s'accroît aussi dans les *ZIM faibles* de la province (figure 8). En outre, il pourrait y avoir prochainement augmentation des demandes d'accès à des programmes comme le Programme canadien de nutrition prénatale et le Programme d'action communautaire pour les enfants. Par ailleurs, les besoins en services d'emploi et en services connexes augmenteront à mesure que les jeunes se joindront à la population active. Tout indique en effet que la population d'Indiens de plein droit atteindra une phase différente du cycle de croissance au cours des 20 prochaines années, soit lorsque la proportion des citoyens formant la population active (les 20 à 64 ans) s'accroîtra (Affaires indiennes et du Nord canadien, 2000). Bien que l'âge moyen de la population autochtone soit encore bien en deçà de celui du reste de la population, on prévoit un accroissement

de la demande d'accès à des services relatifs à l'emploi, au logement, etc. destinés aux Autochtones entrant sur le marché du travail (Affaires indiennes et du Nord canadien, 2000).

Le taux de croissance des populations des *ZIM fortes* ne peut s'expliquer, comme c'est le cas pour les *ZIM nulles*, par l'accroissement du taux de natalité, puisqu'il y a diminution de la proportion des enfants (tableau 2). La croissance démographique supérieure à la moyenne observée dans les *ZIM fortes* entre 1996 et 2001 devrait donc résulter de la migration d'entrée nette. Si l'on se demande ce qui incite les citoyens à se déplacer ainsi, la première explication qui s'impose est l'attrait d'une économie relativement saine (comme l'illustre la section B). Des citoyens peuvent également choisir de s'établir dans ces zones afin de profiter d'un environnement semi-rural qui permet d'avoir accès plus aisément aux services et aux emplois offerts dans les centres urbains.

La diminution de la population des *ZIM faibles*, vraisemblablement due à la migration de sortie, est aussi intéressante à observer. La recherche montre que la diminution de la population des régions rurales est attribuable en grande partie à l'exode des 15 à 24 ans (Dupuy et coll., 2000). Étant donné le déclin de l'emploi dans l'industrie primaire dans les *ZIM faibles* (section B), on peut déduire qu'un grand nombre de jeunes ont quitté les *ZIM faibles* pour s'établir dans l'un des centres urbains de la province ou pour occuper les postes de plus en plus nombreux qu'offre le secteur des services dans les *ZIM fortes*.

Les diverses explications fournies ici concernant le mouvement de la population dans les régions rurales et les petites villes du Manitoba mettent en lumière l'importance d'étudier le secteur rural en tant qu'entité hétérogène. En effet, il apparaît clairement que la croissance de l'ensemble de la population des régions rurales du Manitoba dissimule différentes variations dans la dynamique de la population des quatre ZIM de la province, ainsi que les raisons sous-jacentes à ces variations.

## B. Indicateurs économiques

### PRINCIPALES CONSTATATIONS

#### B.1 Indicateurs du marché du travail

- Même si les taux de participation au marché du travail sont, en moyenne, légèrement inférieurs dans le Manitoba rural que dans le Manitoba urbain, les *ZIM fortes* sont celles qui ont affiché les taux les plus élevés de participation à ce marché à chacune des années de recensement.
- Les *ZIM nulles* sont celles qui ont accusé le plus haut taux de chômage dans la province à chacune des années de recensement, et le taux y a été plus élevé en 2001 qu'en 1991.
- Le recours à la Classification type des industries (CTI) pour les recensements de 1991 et de 1996 et au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) pour le recensement de 2001 fait ressortir que l'industrie primaire emploie une proportion plus forte de travailleurs vivant dans les régions rurales et les petites villes du Manitoba que de travailleurs vivant dans les centres urbains, et que les citadins sont plus présents dans l'industrie des services.
- En 2001 20,7 % de la main-d'oeuvre du Manitoba rural était constituée de travailleurs indépendants, en comparaison de seulement 8,9 % de la main-d'oeuvre urbaine.

#### B.2 Revenu

- Le revenu médian des particuliers a diminué dans les zones les plus rurales. Le revenu des résidents des *ZIM nulles* n'équivaut qu'à 57 % de celui des résidents des *ZIM fortes*.
- La proportion de Manitobains à faible revenu a diminué dans toutes les zones de 1996 à 2001. C'est dans les *ZIM nulles* que cette proportion est la moins susceptible d'avoir diminué depuis 1996 (-0,3 %).
- Pour les trois années de recensement, le revenu des Manitobains des régions rurales et des petites villes comporte une proportion plus grande de transferts sociaux que celui des citadins. Chez les premiers, les citoyens des *ZIM fortes* sont les moins susceptibles, et les citoyens des *ZIM nulles*, les plus susceptibles, de recevoir des transferts sociaux en 1991, 1996 et 2001.

#### Résumé

Les indicateurs présentés dans la dernière rubrique révèlent que les conditions économiques étaient plus favorables à la fin qu'au début de la décennie 1990, mais que le cycle de croissance ne se fait pas sentir de façon uniforme dans toutes les zones. En particulier, de 1996 à 2001, les *ZIM nulles* à forte population autochtone affichaient des taux de participation au marché du travail plus faibles en 2001 qu'en

1996, elles ont connu l'une des plus faibles diminution de l'incidence du faible revenu après 1996, et le taux de dépendance aux transferts sociaux y était aussi élevé en 2001 que cinq ans auparavant. Donc, la situation désavantagée des *ZIM nulles* à forte population autochtone semblant empirer, et l'écart entre la situation économique des résidents de ces zones et celle des résidents des *ZIM fortes* se creuse davantage. Les indicateurs économiques font surtout ressortir le fait que les disparités entre les zones rurales sont aussi importantes, sinon plus, que celles entre les centres urbains et les régions rurales du Manitoba.

## B.1 INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

### B.1.1 Taux de participation au marché du travail et de chômage<sup>9</sup>

Les *ZIM fortes* affichent le plus fort taux de participation au marché du travail et le taux de chômage le plus faible de la province; l'inverse est vrai pour les *ZIM nulles*.

En 2001, la main-d'oeuvre manitobaine était constituée de 585 425 travailleurs (voir le tableau d'annexe 8), ce qui donnait un taux de participation au marché du travail (PMT) de 67,3 % (figure 10). Même si le taux de PMT était un peu plus élevé dans les centres urbains que dans les régions rurales (68,8 % contre 64,3 %), les *ZIM fortes* ont affiché les taux de PMT les plus élevés de la province dans les trois recensements. En revanche, les *ZIM nulles* ont toujours affiché les taux les plus bas (allant de 56,7 % en 1991 à seulement 53,4 % en 2001).

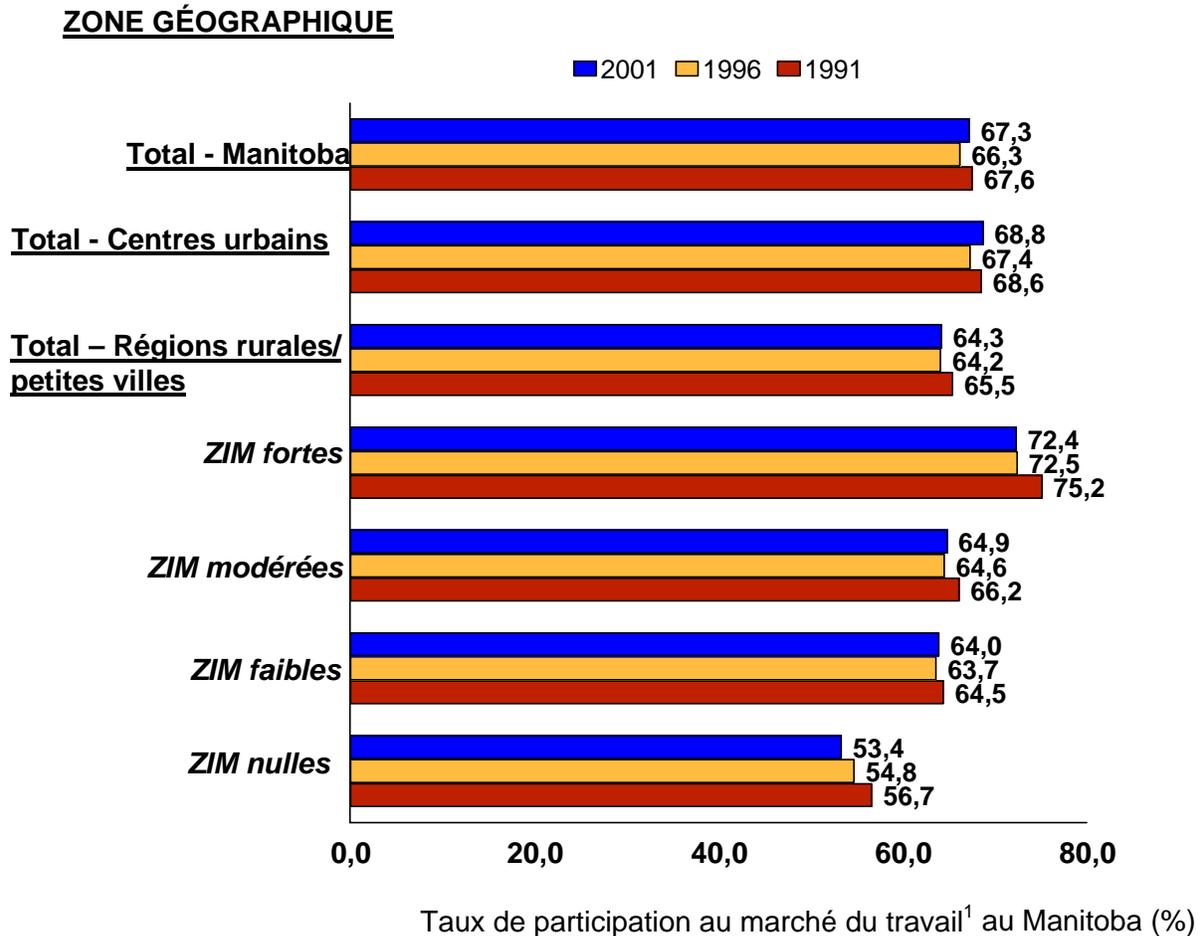
À une exception notable, les taux de PMT sont demeurés relativement stables partout dans la province entre 1991 et 2001. Contrairement aux zones urbaines et aux autres régions rurales, les *ZIM nulles* à forte population autochtone ont affiché une baisse du taux de PMT entre chacun des recensements, pour une diminution de 3,3 % sur dix ans. Les *ZIM nulles* ont donc non seulement le plus faible taux de PMT dans la province, mais cette tendance s'intensifie au fil des ans.

Pour ce qui est du taux de chômage, la figure 11 montre des résultats cadrant avec ce que révèlent les taux de PMT des différentes zones géographiques (voir le tableau d'annexe 9). À tous les recensements, les *ZIM fortes* affichent les plus bas taux de chômage de la province et les *ZIM nulles*, les plus hauts. Le taux de chômage s'est accru le plus dans les *ZIM nulles*, soit une augmentation de 2,4 % entre 1991 et 2001. En résumé, les figures 10 et 11 montrent qu'au Manitoba, les *ZIM fortes* et les zones urbaines jouissent toujours des meilleures conditions au chapitre du marché du travail et que les *ZIM nulles* sont de loin les moins avantagées si l'on observe leurs taux de PMT et de chômage.

---

<sup>9</sup> Veuillez noter que les données concernant le chômage et la participation au marché du travail se rapportent à une semaine de chaque année de recensement. Il n'est pas tenu compte des possibles fluctuations saisonnières ou des événements aléatoires qui influent sur les données. On ne dispose toutefois pas de meilleure source de données pour l'instant.

**Figure 10 : Les ZIM nulles affichent les taux de participation au marché du travail les plus faibles de la**

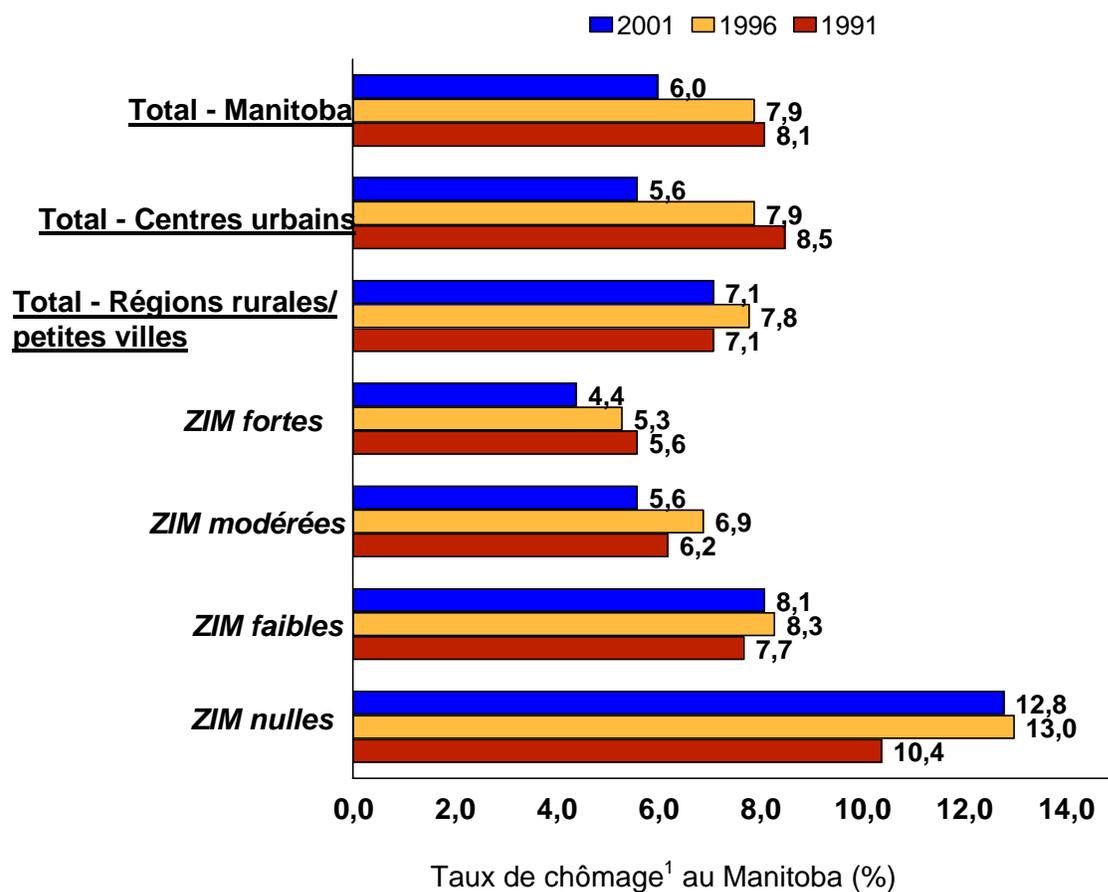


Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

<sup>1</sup> Le taux de participation au marché du travail exprime le ratio du nombre d'habitants qui, au moment du recensement, occupent un emploi ou sont sans travail (mais en quête d'un emploi) au nombre total des 15 ans et plus.

**Figure 11 : Les *ZIM nulles* affichent les taux de chômage les plus élevés de la province.**

**ZONE GÉOGRAPHIQUE**



Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

<sup>1</sup> Le taux de chômage exprime le ratio du nombre d'habitants qui sont sans emploi au nombre d'habitants qui font partie de la population active, au moment du recensement.

## B.1.2 Répartition des emplois dans l'industrie

L'industrie primaire emploie une proportion nettement plus forte de travailleurs vivant dans les ZIM des quatre catégories que de travailleurs habitant dans les centres urbains; l'inverse est vrai pour le secteur des services de production.

La population active du Manitoba peut être regroupée par secteurs d'activité. Il s'agit d'établir de façon générale la nature des activités des employeurs. On a évalué le marché de l'emploi des secteurs d'activité au moyen de la Classification type des industries (CTI) 1980 pour les recensements de 1991 et de 1996 et du SCIAN pour le recensement de 2001. Vu les différences entre les deux systèmes, les résultats du recensement de 2001 et ceux des recensements de 1996 et de 1991 sont présentés séparément. Le tableau 4, créé à partir de résultats obtenus à l'aide du SCIAN, montre les sept grands secteurs d'activité par zone géographique pour 2001 seulement (voir aussi le tableau d'annexe 10).

En 2001, les emplois dans l'industrie primaire (notamment l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse, ainsi que l'extraction minière et l'extraction de pétrole et de gaz) constituaient 7,2 % des emplois de tous les secteurs d'activité de la province. La proportion des emplois dans l'industrie primaire dans les régions rurales et les petites villes éclipse toutefois cette proportion dans les centres urbains (19,8 % contre 1,7 %). L'emploi dans l'industrie primaire augmente en grande partie à mesure que diminue l'intégration urbaine.

Les écarts de taux d'emploi entre les zones géographiques sont beaucoup moins grands pour l'industrie secondaire (secteurs de la construction et de la fabrication) que pour l'industrie primaire. Cependant, le tableau montre que les emplois de l'industrie des services sont plus nombreux dans les centres urbains, où ils constituent plus de 80 % du total des emplois, contre 65 % dans les régions rurales et les petites villes. Le taux d'emploi dans les services de production (par ex. communications, commerce de gros, finances et assurance) est nettement plus bas dans les régions rurales que dans les centres urbains (18,0 % contre 28,9 %). L'écart entre le taux d'emploi des centres urbains et celui des régions rurales au chapitre des services à la consommation (par ex. commerce de détail, hébergement, aliments et boissons) et des services gouvernementaux (par ex. éducation, santé et services sociaux, services gouvernementaux) est encore moins grand. La situation prévalant dans les *ZIM nulles* à forte population autochtone constitue la seule exception : le taux d'emploi dans le secteur des services gouvernementaux y est le plus élevé de la province (37,3 %).

La répartition des industries dans les zones géographiques (tableau 4) est très semblable à ce que l'on observe pour les recensements de 1991 et de 1996 (tableau 5 - tableau d'annexe 11). Ainsi, les proportions de travailleurs à l'emploi des deux secteurs de l'industrie primaire sont plus fortes dans les régions rurales et les petites villes que dans les centres urbains. C'est aussi dans les *ZIM nulles* qu'il y a la plus forte proportion d'employés des services gouvernementaux pour les deux années (34,0 % en 1996 et 29,5 % en 1991).

**Tableau 4 : La proportion des résidents à l'emploi des secteurs de l'industrie primaire est beaucoup plus forte dans les régions rurales que dans les centres urbains.**

Proportion des emplois par secteur d'industrie (SCIAN)<sup>1</sup>, 2001

Zone géographique	Total	Secteurs de l'industrie primaire		Secteurs de l'industrie secondaire		Secteurs de l'industrie des services		
		Agriculture, foresterie, chasse et pêche	Exploitation minière et extraction de pétrole et de gaz	Construction	Fabrication	Services de production <sup>2</sup>	Services à la consommation <sup>3</sup>	Services gouvernementaux <sup>4</sup>
<b>Total – Manitoba</b>	100,0	6,5	0,7	5,0	11,8	25,5	23,7	26,8
<b>Total – Centres urbains</b>	100,0	1,3	0,4	4,4	12,9	28,9	25,0	27,1
<b>Total – Régions rurales/petites villes</b>	100,0	18,4	1,4	6,1	9,3	18,0	20,9	25,9
<b>ZIM fortes</b>	100,0	12,5	0,4	6,8	10,6	24,5	15,0	25,6
<b>ZIM modérées</b>	100,0	18,9	0,9	6,7	10,0	18,2	21,7	23,6
<b>ZIM faibles</b>	100,0	19,4	2,2	5,5	9,3	16,0	21,4	26,2
<b>ZIM nulles</b>	100,0	21,4	0,9	6,6	3,8	15,7	18,0	33,7

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001

<sup>1</sup> Selon le SCIAN de 1997.

<sup>2</sup> Les services de production comprennent les segments suivants : services publics; commerce de gros; transport et entreposage; industrie de l'information et industrie culturelle; finances et assurance; services immobiliers, services de location et services de location à bail; services professionnels, scientifiques et techniques; gestion de sociétés et d'entreprises; services administratifs et de soutien; services de gestion de déchets et services d'assainissement.

<sup>3</sup> Les services à la consommation englobent les segments suivants : commerce de détail; arts, spectacles et loisirs; hébergement et restauration.

<sup>4</sup> Les services gouvernementaux comprennent les services d'éducation, les services sociaux et de soins de santé, les services d'administration publique, et d'autres services.

**Tableau 5 : La proportion des emplois dans les secteurs de l'industrie primaire a diminué dans le Manitoba rural, de 1991 à 1996.**

Pourcentage des emplois par secteur d'industrie (CTI)<sup>1</sup> – résultats des recensements de 1996 et de 1991

Zone géographique	Secteurs de l'industrie primaire				Secteurs de l'industrie secondaire				Secteurs de l'industrie des services					
	Agriculture, foresterie, chasse et pêche		Exploitation minière et extraction de pétrole et de gaz		Construction		Fabrication		Services de production <sup>2</sup>		Services à la consommation <sup>3</sup>		Services gouvernementaux <sup>4</sup>	
	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991
<b>Total – Manitoba</b>	7,7	8,5	0,8	1,1	4,9	5,3	11,3	11,0	23,3	22,5	25,4	24,5	26,6	27,1
<b>Total – Centres urbains</b>	1,7	1,7	0,6	0,7	4,6	5,2	12,5	12,7	26,4	25,7	27,2	26,3	27,1	27,8
<b>Total – Régions rurales/petites villes</b>	21,1	24,1	1,4	2,0	5,6	5,5	8,6	7,4	16,4	15,2	21,3	20,4	25,5	25,4
<b>ZIM fortes</b>	15,6	19,8	0,3	0,4	6,3	6,7	9,6	8,0	22,0	21,0	20,5	18,8	25,6	25,3
<b>ZIM modérées</b>	21,4	22,8	0,8	0,9	6,2	6,4	9,9	9,6	16,8	15,7	22,1	21,0	22,7	23,6
<b>ZIM faibles</b>	22,0	24,7	2,2	3,6	5,0	4,5	8,5	6,4	15,0	14,1	21,4	20,9	25,9	25,9
<b>ZIM nulles</b>	24,8	32,4	0,9	0,6	5,8	5,5	2,8	3,6	13,1	10,2	18,5	18,2	34,0	29,5

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 1996 et 1991

<sup>1</sup> Selon la CTI de 1980.

<sup>2</sup> Les services de production comprennent les segments suivants : services liés aux communications et autres services publics, commerce de gros, transport et entreposage, finances et assurance, services immobiliers et agences d'assurance et services aux entreprises.

<sup>3</sup> Les services à la consommation englobent les segments suivants : commerce de détail, hébergement, restauration et autres services.

<sup>4</sup> Les services offerts par le gouvernement comprennent les services d'éducation, les services sociaux et de soins de santé et les services gouvernementaux.

Le tableau 5 montre aussi qu'entre 1991 et 1996, l'emploi dans l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse a diminué dans toutes les zones rurales, tandis qu'augmentait l'emploi dans la production et, dans une mesure moindre, dans les services de consommation. La transformation la plus notable de l'emploi est survenue dans les *ZIM nulles*, où l'emploi dans l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse a diminué de 7,6 %, et où l'emploi dans la production et dans les services gouvernementaux a augmenté de 2,9 et 4,5 % respectivement.

Il convient aussi de signaler l'augmentation de l'emploi dans les secteurs de la fabrication dans les *ZIM fortes*, *modérées* et *faibles* entre 1991 et 1996, étant donné qu'elle signifie que ces zones deviennent de plus en plus compétitives dans des secteurs à forte valeur ajoutée (Beshiri, 2001).

### B.1.3 Travail indépendant

**En comparaison des citoyens, les ruraux sont beaucoup plus susceptibles d'être des travailleurs indépendants.**

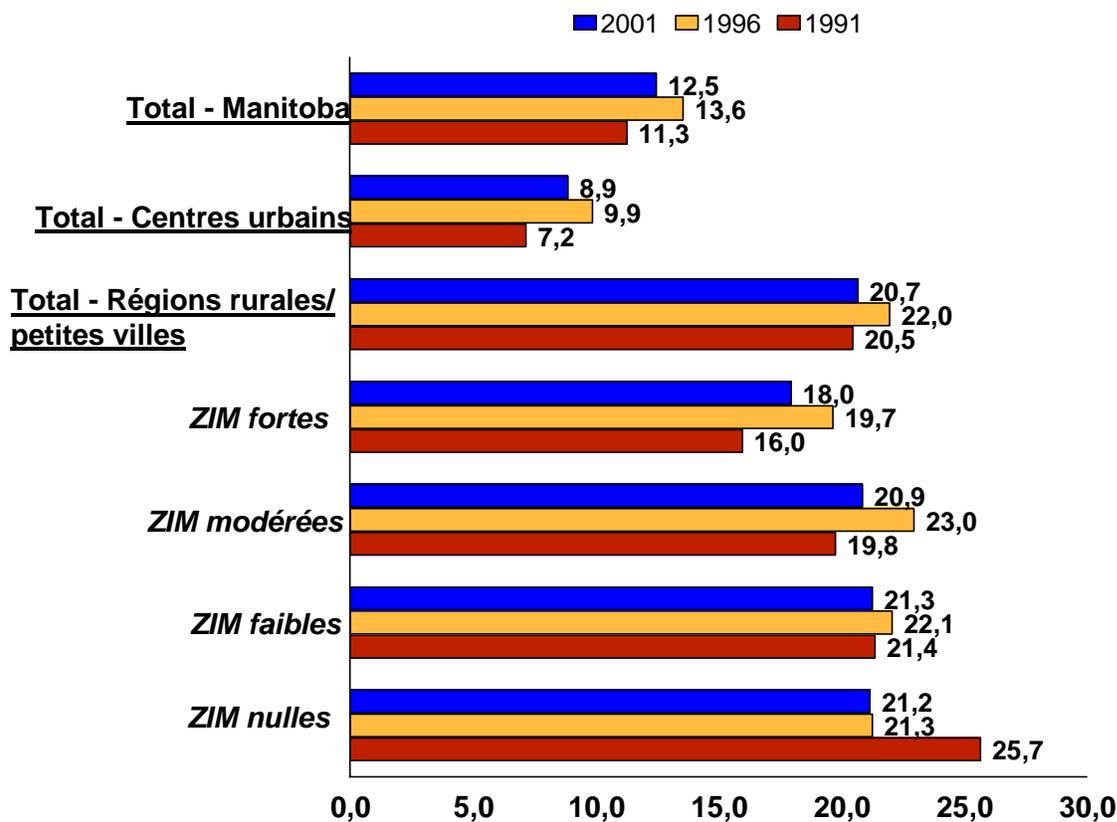
L'analyse de la population active du Manitoba peut également se faire par l'examen de la proportion des travailleurs indépendants en regard de celle des employés. Le travail indépendant se définit, entre autres, comme suit : exploiter une entreprise ou exercer une profession pour son propre compte, faire du travail contractuel ou à la pige, et s'adonner à l'agriculture, à la pêche ou au piégeage. Il peut également consister à exploiter une concession de vente et de distribution directe d'articles, comme des produits de beauté (Statistique Canada 1999a).

En 2001, les travailleurs indépendants composaient, en regard des employés, 12,5 % de la population active de la province (figure 12 et tableau d'annexe 12). La proportion des travailleurs indépendants était beaucoup plus élevée dans les régions rurales et les petites villes que dans les centres urbains (20,7 %, contre 8,9 %). Cette conclusion correspond à la plus forte prédominance de travailleurs agricoles dans les zones rurales et les petites villes (tableau 4), où le travail indépendant constitue la norme (du Plessis, 2004). Les personnes des *ZIM fortes* y étaient les moins susceptibles d'être des travailleurs indépendants (18,0 %) et de travailler dans le secteur agricole (12,5 %).

La figure 12 montre également qu'à une exception près, le nombre de travailleurs indépendants a augmenté dans toutes les zones géographiques entre 1991 et 1996, et cette forme d'emploi a ensuite baissé dans les cinq années qui ont suivi. Contrairement à cette tendance, le nombre de travailleurs indépendants a chuté de 4,5 % dans les *ZIM nulles* au début des années 1990, ce qui coïncide avec la plus forte baisse de l'emploi dans l'agriculture dans la province. Le taux de travail indépendant dans les *ZIM nulles* s'est ensuite stabilisé à un peu plus de 21 %.

**Figure 12 : La proportion de travailleurs indépendants est le plus importante dans le Manitoba rural.**

**ZONE GÉOGRAPHIQUE**



Pourcentage de travailleurs indépendants<sup>1</sup> au Manitoba

Source : Statistique Canada , Recensements de la population , 2001, 1996 et 1991

<sup>1</sup> Le taux de travailleurs indépendants exprime le ratio du nombre d'habitants travaillant à leur compte au nombre total d'habitants âgés de 15 ans et plus. Le travail indépendant se définit, entre autres, comme suit : exploiter une entreprise ou exercer une profession pour son propre compte, faire du travail contractuel ou à la pige, ou s'adonner à l'agriculture, à la pêche ou au piégeage. Il peut également consister à exploiter une concession de vente et de distribution directe d'articles, comme des produits de beauté (Statistique Canada, 1999a).

## B.2 REVENU

Sauf dans les *ZIM fortes*, le revenu des ruraux est inférieur à celui des citadins. Bien que le revenu des ruraux soit constitué dans une plus grande mesure de sommes provenant de transferts sociaux, la proportion d'habitants à revenu faible est moins élevée dans les zones rurales.

### B.2.1 Revenu annuel médian

Les valeurs de revenu moyen sont communément utilisées pour l'évaluation du bien-être économique des habitants d'une zone particulière. Dans le présent rapport, on utilise toutefois le revenu médian des particuliers, qui constitue un paramètre plus approprié à l'établissement de comparaisons concernant une période de temps donnée<sup>10</sup>. Contrairement aux valeurs de revenu moyen, les mesures médianes ne sont pas exagérément influencées par les valeurs extrêmes, fortes ou faibles. Les chiffres de 1991 et de 1996 (figure 13) sur le revenu annuel sont exprimés en dollars réels de 2000.

En 2001, le revenu médian était d'un peu plus de 20 000 \$ dans la province; il était un peu plus élevé qu'en 1996 (20 288 \$), mais toujours inférieur au sommet de 1991 (21 653 \$). Ici encore, figurent le déclin économique du début de la décennie 1990 et la légère reprise qui en a marqué la fin.

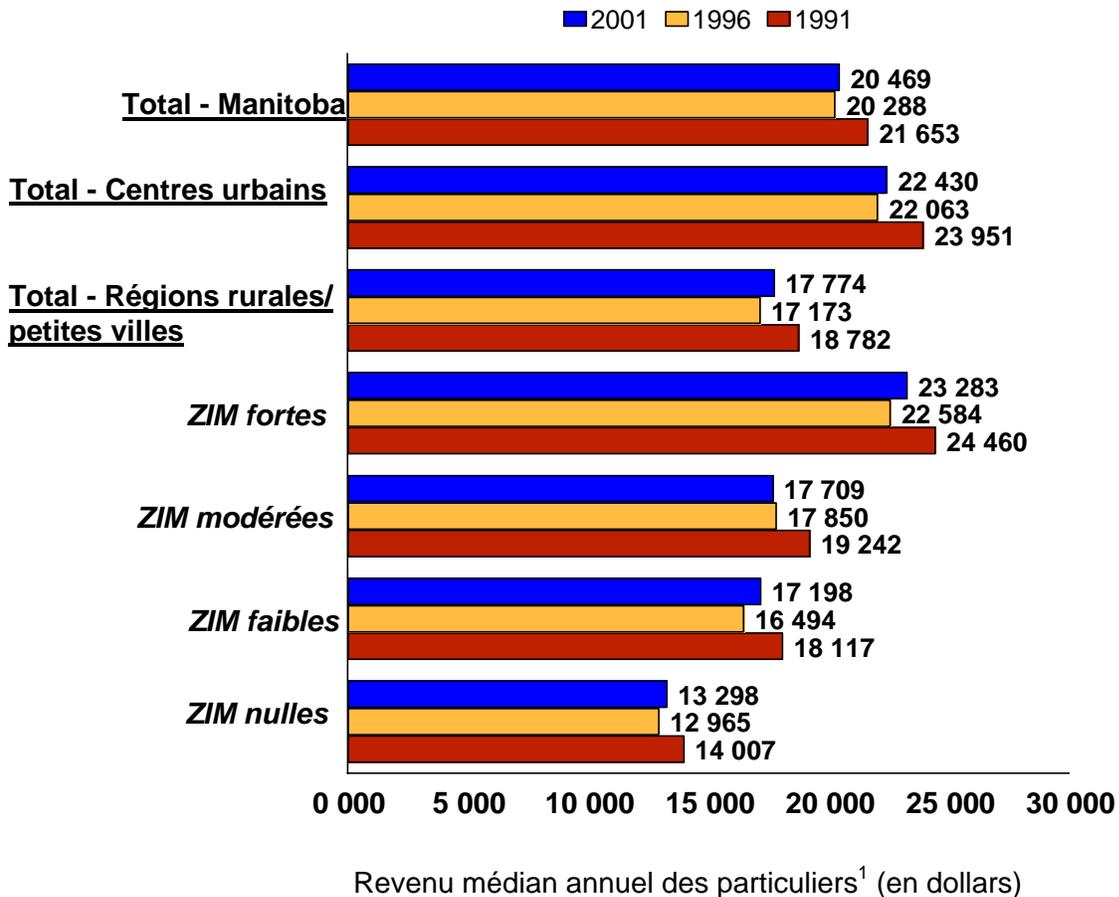
Les revenus médians varient nettement entre les zones géographiques de la province, les *ZIM fortes* ayant affiché les revenus les plus élevés de la province (23 283 \$), suivies de près par les centres urbains (22 430 \$). Les habitants des *ZIM nulles* à forte population autochtone ont eu le revenu médian le plus bas de la province à chacun des trois recensements et, à 13 298 \$ en 2001, le revenu médian dans les *ZIM nulles* n'équivalait qu'à 57 % du revenu médian des *ZIM fortes*. Cet écart a en outre été observé à chacun des trois recensements.

---

<sup>10</sup> La valeur moyenne du revenu est aussi communément appelée le revenu moyen. Le revenu médian correspond au cinquantième centile.

**Figure 13 : Le revenu médian est le plus élevé dans les ZIM fortes à chaque année de recensement.**

**ZONE GÉOGRAPHIQUE**



Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

<sup>1</sup> Le revenu médian est le revenu annuel des habitants âgés de 15 ans et plus; il est exprimé en dollars réels de 2000.

**B.2.2 Proportion de citoyens ayant un faible revenu**

Un autre indicateur utilisé pour l'évaluation du bien-être économique des habitants de chaque zone géographique de la province est la proportion des personnes à faible revenu (c'est-à-dire la proportion des personnes vivant dans un ménage dont le revenu est inférieur au seuil de faible revenu [SFR]). Il s'agit de celles dont le budget est insuffisant pour subvenir à leurs besoins fondamentaux, notamment acheter nourriture et vêtements et se loger. Pour l'estimation du budget permettant de satisfaire aux besoins fondamentaux, on tient compte non seulement de la taille de la famille, mais aussi du degré d'urbanisation; il est ainsi possible de déterminer la valeur du SFR.

L'indicateur suppose, avec justesse, la variable que constitue le coût de la vie et qui s'accroît à mesure que s'élève le degré d'intégration aux centres urbains<sup>11</sup>.

Parmi les indicateurs économiques affichés dans le présent rapport, la proportion de résidents ayant un faible revenu est le seul indicateur relativement auquel les Manitobains ruraux, dans l'ensemble, ont affiché de meilleurs résultats que leurs homologues urbains à chacun des trois recensements<sup>12</sup>. La figure 14 révèle qu'en 2001, le revenu de près d'un Manitobain urbain sur cinq se situait sous le seuil du coût des besoins de première nécessité, même s'ils ont le deuxième revenu médian le plus élevé de la province. Ce résultat vaut même pour les *ZIM nulles* les plus défavorisées qui, même si elles comptent la proportion la plus élevée de la population rurale ayant des revenus inférieurs au coût des besoins de première nécessité, se situent tout de même sous le niveau du Manitoba urbain (16,0 % contre 19,2 %). Ces données montrent que même si les revenus sont plus bas dans la plupart des zones rurales de la province, le coût de la vie plus élevé dans les centres urbains peut compenser cet inconvénient. Ainsi, la valeur des maisons est beaucoup plus élevée, en moyenne, dans les centres urbains que dans les régions rurales (figure 19). Les *ZIM fortes* constituent toutefois l'exception à cette règle, alors que les revenus et la valeur des maisons y sont légèrement supérieurs à ceux des centres urbains, mais où la proportion de personnes à faible revenu est beaucoup moins élevée (6,9 %).

La figure 14 montre aussi le renforcement de l'économie manitobaine après 1996. Après avoir augmenté dans la plupart des zones géographiques au début des années 1990, le pourcentage de la population considéré comme étant à faible revenu a diminué dans toutes les zones géographiques dans la seconde moitié de la décennie. Les résidents des *ZIM nulles* ont toutefois été les moins touchés par cette diminution, ce qui illustre encore une fois qu'ils sont relativement défavorisés sur le plan économique (voir le tableau d'annexe 13).

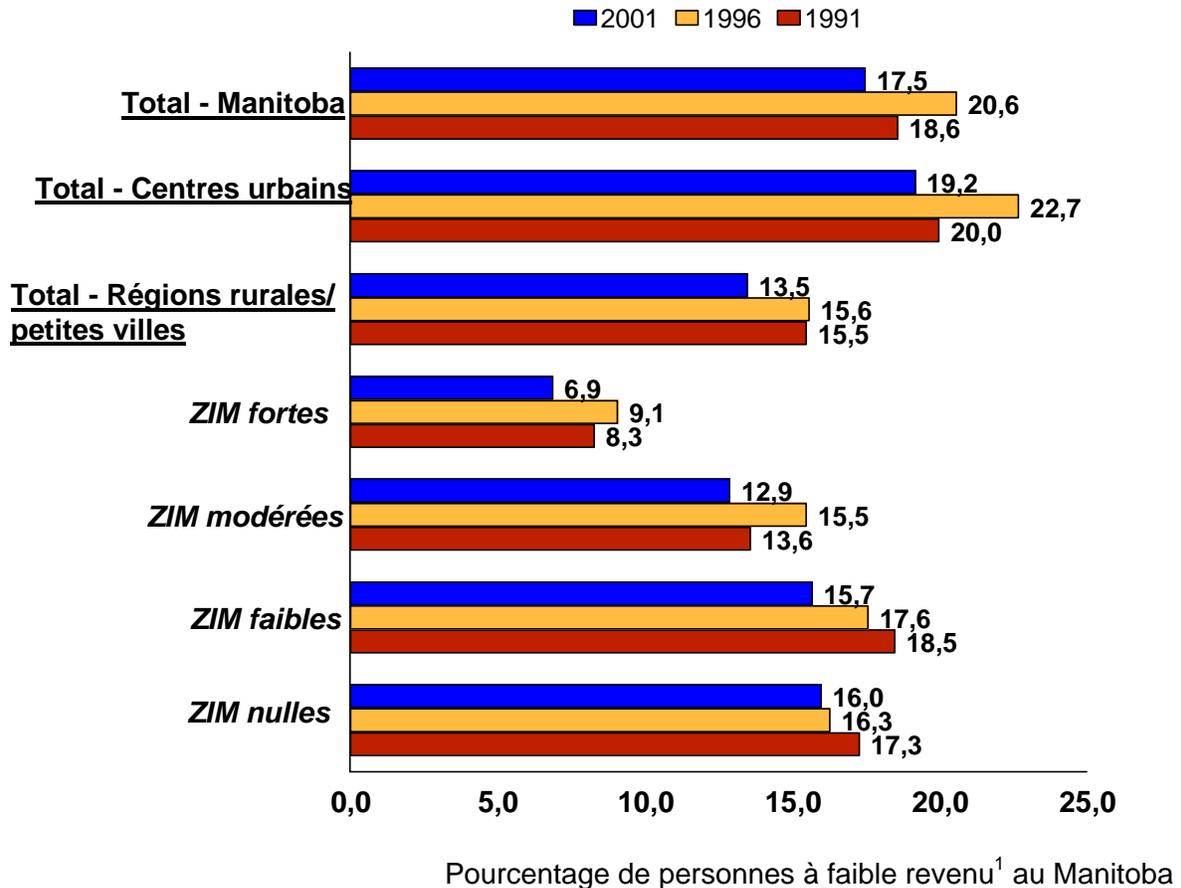
---

<sup>11</sup> Il est important de connaître certaines particularités relativement à la signification du SFR. Il faut d'abord savoir qu'il est fonction de chaque taille de famille et de chaque catégorie d'urbanisation. Les catégories d'urbanisation utilisées pour les calculs de SFR ne constituent pas des équivalents des catégories de zones rurales et de zones urbaines, telles que définies dans le présent rapport. Pour nos besoins, nous nous fions a priori au système de classification d'origine pour relever les ménages ayant un revenu inférieur au SFR. Il s'agit ensuite de faire des calculs selon nos propres catégories de zones rurales et urbaines. Par ailleurs, il faut prendre note que le SFR ne constitue pas, selon les normes de Statistique Canada, un indice de pauvreté. Ajoutons que d'aucuns se demandent si le SFR est un outil approprié pour la mesure du faible revenu (par ex. voir Webber, 1998).

<sup>12</sup> Le fait que le SFR n'est pas utilisé dans les calculs du revenu des ménages vivant dans les réserves indiennes, mais qu'il l'est dans ceux du revenu des personnes à faible revenu, peut expliquer en partie les proportions relativement peu élevées de personnes ayant un revenu faible dans certaines zones rurales.

**Figure 14 : La proportion des habitants à revenu faible est plus élevée dans le Manitoba urbain que dans les régions rurales.**

**ZONE GÉOGRAPHIQUE**



Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

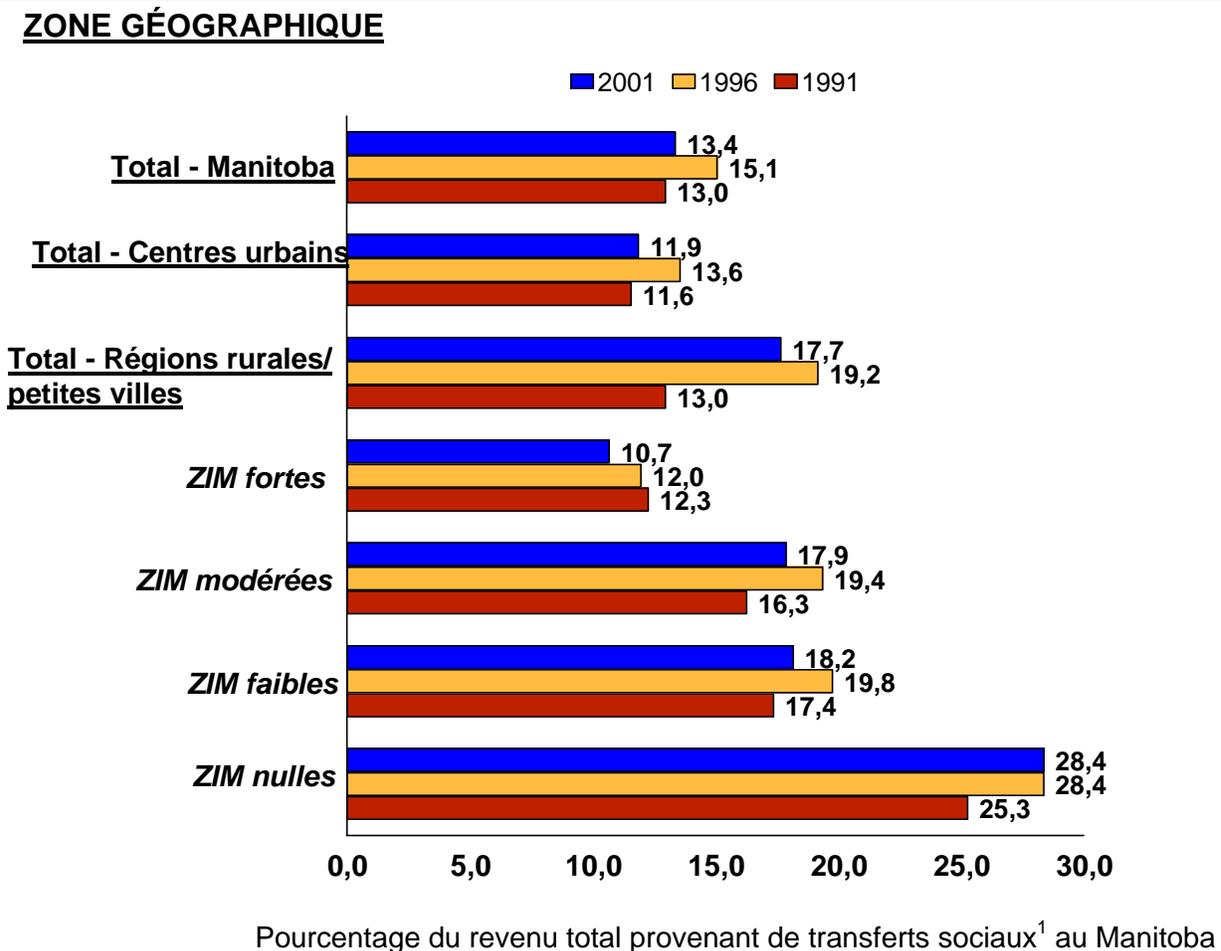
<sup>1</sup> La proportion d'habitants ayant un revenu faible exprime le ratio du nombre de personnes vivant dans un ménage dont le revenu est inférieur au seuil de faible revenu (SFR) au nombre total de citoyens. À partir de ce seuil, on considère que les ménages vivent dans des situations difficiles, du fait qu'une large part de leur budget est consacrée à l'achat de nourriture et de vêtements et au logement.

**B.2.3 Proportion du total du revenu provenant de transferts sociaux**

L'examen des sources de revenu permet également de connaître de façon générale les conditions économiques existant dans chaque zone géographique du Manitoba. Dans une zone donnée, plus la proportion du revenu est attribuable aux transferts sociaux (plutôt qu'à l'emploi ou aux placements) plus la dépendance économique semble grande.

La figure 15 montre, pour chaque zone géographique, la proportion du revenu total qui provenait de transferts sociaux aux recensements de 2001, 1996 et 1991. Ce qui est surtout mis en évidence est qu'aux trois recensements, sauf pour les résidents des ZIM fortes, les régions rurales et les petites villes tirent une plus forte proportion de leur revenu sous forme de transferts sociaux que les centres urbains. Les résidents des ZIM nulles sont de loin ceux qui ont tiré la plus forte proportion de leur revenu sous la forme de transferts sociaux en 2001 (28,4 %), tandis que ceux des ZIM fortes étaient les moins susceptibles de compter sur ces revenus (10,7 %).

**Figure 15 : Les résidents des ZIM nulles sont trois fois plus susceptibles que les résidents des ZIM fortes de tirer une proportion plus élevée de leur revenu sous la forme de transferts sociaux.**



Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

<sup>1</sup> Le revenu provenant de transferts sociaux s'entend de tous les paiements de transfert gouvernementaux versés aux habitants, notamment les prestations du Programme de la sécurité de la vieillesse, les prestations du Régime de rentes du Québec et du Régime de pensions du Canada, les prestations d'assurance-emploi et les crédits d'impôt pour enfants. Il est exprimé sous forme de ratio du total des paiements de transfert gouvernementaux au revenu moyen total des personnes âgées de 15 ans et plus.

La figure 15 révèle également qu'à une exception près, la dépendance envers les transferts sociaux a diminué dans toutes les zones géographiques de la province après 1996. Le pourcentage de revenu provenant des transferts sociaux dans la population des *ZIM nulles*, en revanche, est demeuré stable entre 1996 et 2001. Les variations constatées durant la décennie pourraient s'expliquer par l'accroissement ou la diminution des prestations d'assurance-emploi, des prestations du Programme de la sécurité de la vieillesse, des prestations du Régime de pensions du Canada ou des crédits d'impôt pour enfants. La dépendance moindre envers les paiements de transfert gouvernementaux que l'on constate après 1996 dans toutes les zones géographiques, sauf les *ZIM nulles*, semble indiquer qu'il y a eu à la fois diminution du recours à l'assurance-emploi, qui s'explique par une plus forte activité sur le marché du travail (figure 11), et baisse de la demande de crédits d'impôt pour enfants, qui découle de la diminution de la proportion des enfants (tableau 2). L'accroissement de la dépendance des habitants des *ZIM nulles* envers les paiements de transfert gouvernementaux entre 1991 et 1996 s'explique sans doute par une tangente inverse : l'augmentation de la proportion du revenu reçue sous forme de prestations d'assurance-emploi témoigne d'un taux de chômage plus élevé et l'augmentation de la proportion du revenu reçue sous forme de crédits d'impôt pour enfants, d'un accroissement de la proportion des enfants. Après 1996, la proportion d'enfants dans la population des *ZIM nulles*, les taux de chômage et les pourcentages du revenu provenant des transferts sociaux se sont tous stabilisés.

## RÉSUMÉ

Plusieurs indicateurs font ressortir des conditions économiques plus favorables à la fin des années 1990 qu'au début. Par exemple, les taux de participation au marché du travail et les revenus médians ont baissé entre 1991 et 1996, mais ont augmenté après 1996, et les taux de chômage, l'incidence de revenu faible et le taux de dépendance envers un revenu versé sous forme de transferts sociaux étaient tous plus bas en 2001 qu'en 1996. Tout au long de l'analyse des indicateurs économiques toutefois, nous avons fait ressortir des divergences entre les zones géographiques de la province.

La première tendance notable est la détérioration des conditions économiques à mesure que diminue l'influence métropolitaine. Pour chacun des indicateurs économiques présentés, les *ZIM fortes* ont été trouvées les plus favorisées, suivies des *ZIM modérées*, *faibles* et *nulles*. Ensuite, les *ZIM fortes* ont affiché non seulement un renforcement des conditions économiques après 1996, mais, pour tous les indicateurs en 2001, elles ont aussi affiché des conditions économiques plus favorables que leurs homologues urbaines. Par exemple, les taux de participation au marché du travail et les revenus médians des *ZIM fortes* ont été les plus élevés de la province en 2001, et leurs taux de chômage ont été les plus faibles. Les résidents des *ZIM fortes* ont aussi été

les moins susceptibles de la province d'être considérés comme étant à faible revenu et de tirer une partie élevée de leur revenu de transferts sociaux.

Il semble que les résidents des *ZIM nulles* n'ont pas autant bénéficié du cycle de croissance favorable que les résidents du reste de la province. Ces zones ont non seulement affiché les plus bas taux de participation au marché du travail à chaque année de recensement, mais elles ont aussi accusé la plus forte baisse sur dix ans des taux de PMT dans la province. Elles ont en outre déclaré les plus hauts taux de chômage de la province, et elles ont été les seules zones à afficher un taux de chômage sensiblement plus élevé en 2001 qu'en 1991. Enfin, c'est dans les *ZIM nulles* que l'on a observé la plus grande proportion d'emplois dans l'industrie primaire, les plus faibles revenus médians, la plus forte dépendance envers les transferts sociaux de la province et les taux les plus élevés de faible revenu des régions rurales et des petites villes du Manitoba (bien que ces taux soient inférieurs à ceux des centres urbains).

Malgré de modestes améliorations au fil des ans, il n'en demeure pas moins que les Manitobains des régions rurales et des petites villes sont, dans l'ensemble, moins favorisés sur le plan économique que leurs homologues des centres urbains. Les indicateurs économiques font surtout ressortir que les disparités à l'intérieur des régions rurales et des petites villes de la province sont aussi fortes que les différences globales entre les centres urbains et le Manitoba rural.

## C. Indicateurs de l'éducation

### PRINCIPALES CONSTATATIONS

#### C.1 Niveau de scolarité

- Les habitants des régions rurales et des petites villes du Manitoba ont non seulement un niveau de scolarité plus bas que celui des habitants des centres urbains, mais l'écart entre les deux grandes régions se creuse.
- Le plus faible niveau de scolarité revient aux *ZIM nulles*, où six résidents sur dix d'au moins 20 ans n'avaient pas terminé d'études secondaires aussi récemment qu'en 2001.

#### C.2 Éducateurs

- Dans toutes les régions rurales, le taux d'éducateurs par habitant est inférieur à celui des centres urbains. Les *ZIM modérées* et les *ZIM nulles* avaient le nombre d'enseignants et de professeurs le plus bas dans la province (14,7 et 15,8 pour 1 000 résidents, respectivement) en 2001.
- Le taux d'éducateurs par habitant s'est stabilisé dans la plupart des zones après 1996, mais leur nombre n'a cessé de diminuer sensiblement dans les *ZIM nulles* jusqu'en 2001.

#### Résumé

Les constatations concernant l'éducation présentées ici témoignent d'une inégalité grandissante entre les régions urbaines et rurales quant au niveau de scolarité et peut-être aussi, à l'accès à l'éducation. Premièrement, la proportion moins élevée de Manitobains ruraux qui ont terminé leurs études secondaires laisse supposer qu'ils vivront des expériences plus difficiles sur le marché du travail, comme le chômage et des revenus plus faibles. Deuxièmement, le ratio plus faible d'éducateurs par habitant dans les régions rurales de la province peut avoir une incidence sur les services d'éducation fournis dans ces zones. Troisièmement, le fait que le niveau de scolarité postsecondaire tende à diminuer à mesure que l'IM s'affaiblit laisse supposer l'existence d'un facteur de dissuasion géographique et économique à l'accès aux établissements d'enseignement supérieur.

## C.1 NIVEAU DE SCOLARITÉ

**Comparativement aux habitants des centres urbains, ceux des régions rurales sont moins susceptibles d'avoir terminé leurs études secondaires et d'avoir obtenu un diplôme universitaire.**

On reconnaît généralement qu'un niveau de scolarité plus élevé va de pair avec des revenus plus élevés et un niveau accru de bien-être. Comme ce fut le cas pour l'emploi dans les secteurs d'activité, une modification apportée au recensement de 2001 empêche de comparer directement le niveau de scolarité en 2001 et dans les deux périodes de recensement précédentes<sup>13</sup>. Le tableau 6 présente le plus haut niveau de scolarité atteint par les populations de chaque zone géographique de la province pour 2001, et le tableau 7 présente le même indicateur pour 1996 et 1991 (voir également les tableaux d'annexe 14 et 15).

On voit d'abord dans le tableau 6 qu'en 2001, 34,4 % de la population adulte de la province n'avait pas terminé d'études secondaires. Une proportion plus élevée d'habitants des régions rurales et des petites villes du Manitoba que des centres urbains (46,6 % contre 28,8 %) n'avait pas obtenu de diplôme d'études secondaires, les *ZIM nulles* comptant une forte proportion d'Autochtones étant de loin les plus représentés à ce plus bas niveau de scolarité (59,5 %). Cependant, les habitants des centres urbains et ceux des régions rurales et des petites municipalités avaient obtenu un diplôme d'études secondaires dans des proportions à peu près égales (11,6 % et 10,9 %, respectivement). Une fois encore cependant, les habitants des *ZIM nulles* étaient les moins susceptibles d'avoir atteint ce niveau de scolarité (8,1 %) en 2001.

Les centres urbains éclipsent presque toutes les régions rurales et les petites villes dans les trois catégories d'études postsecondaires. Le plus grand écart se situe entre les habitants des centres urbains et des régions rurales quant au niveau de scolarité le plus élevé; en 2001, 17,4 % des Manitobains urbains détenaient un diplôme universitaire, comparativement à seulement 7,6 % des habitants des régions rurales. L'écart urbain/rural est toutefois moins marqué en ce qui concerne l'obtention d'un certificat d'études postsecondaires.

On relève une tendance familière dans le Manitoba rural à l'effet que les habitants des *ZIM fortes* sont les plus susceptibles d'avoir fréquenté un établissement d'enseignement postsecondaire, tandis que les habitants des *ZIM nulles* sont les moins susceptibles d'avoir fait de même. De fait, les habitants des *ZIM fortes* sont les plus susceptibles, parmi tous les Manitobains, d'avoir obtenu un grade ou un certificat d'un collège ou d'un institut technique (29,3 %). Par ailleurs, les habitants des *ZIM nulles* sont les moins susceptibles de la province d'avoir fait des études postsecondaires (9,6 %) ou d'avoir obtenu un certificat d'études postsecondaires (17,9 %) ou un diplôme universitaire (5,0 %).

<sup>13</sup> Les données disponibles pour 1991 et 1996 concernent des personnes âgées de 15 ans et plus, tandis que les données du recensement de 2001 concernent des personnes âgées de 20 ans et plus.

**Tableau 6 : Les Manitobains ruraux ont un niveau de scolarité plus faible que les Manitobains urbains.**

Répartition en pourcentage du niveau de scolarité<sup>1</sup>, 2001

Zone géographique	Total	Sans diplôme d'études second.	Diplôme d'études second.	Études post-second. partielles	Certificat d'études post-second.	Diplôme universit.
<b>Total – Manitoba</b>	100,0	34,4	11,4	13,9	26,0	14,3
<b>Total - Centres urbains</b>	100,0	28,8	11,6	15,3	26,9	17,4
<b>Total - Régions rurales/petites villes</b>	100,0	46,6	10,9	10,8	24,1	7,6
<b>ZIM fortes</b>	<b>100,0</b>	<b>35,6</b>	<b>12,7</b>	<b>12,4</b>	<b>29,3</b>	<b>9,9</b>
<b>ZIM modérées</b>	<b>100,0</b>	<b>45,4</b>	<b>11,1</b>	<b>10,8</b>	<b>25,3</b>	<b>7,4</b>
<b>ZIM faibles</b>	<b>100,0</b>	<b>47,9</b>	<b>10,7</b>	<b>10,5</b>	<b>23,2</b>	<b>7,8</b>
<b>ZIM nulles</b>	<b>100,0</b>	<b>59,5</b>	<b>8,1</b>	<b>9,6</b>	<b>17,9</b>	<b>5,0</b>

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001

<sup>1</sup> Les données sur les niveaux de scolarité pour 2001 sont fournies pour la population âgée de 20 ans et plus.

Le tableau 7 présente les données des recensements de 1996 et de 1991 sur le niveau de scolarité. Les mêmes tendances que celles observées en 2001 y sont évidentes : les Manitobains urbains sont plus susceptibles que les Manitobains ruraux d'avoir fréquenté un établissement d'enseignement postsecondaire et, au sein des régions rurales du Manitoba, les habitants des *ZIM fortes* affichent les niveaux de scolarité les plus élevés, tandis que les habitants des *ZIM nulles* affichent les niveaux les plus bas. Une fois encore, les écarts urbains/ruraux sont plus manifestes pour les détenteurs de diplômes universitaires et moins évidents pour les détenteurs de certificats d'études postsecondaires.

Quant à l'évolution dans le temps, le tableau 7 révèle une augmentation du niveau de scolarité à la grandeur de la province. Dans toutes les zones géographiques, les pourcentages d'habitants ayant fait des études postsecondaires partielles étaient moins élevés en 1996 qu'en 1991, et des pourcentages plus élevés avaient obtenu un certificat d'études postsecondaires ou un diplôme universitaire. Les augmentations sont toutefois plus marquées chez les habitants des centres urbains que chez les habitants des régions rurales et des petites villes. Par exemple, la proportion de citoyens qui détiennent un diplôme universitaire a augmenté de 1,8 %, contre une augmentation de 0,7 % seulement dans la population rurale. Ces constatations donnent à penser que

malgré une amélioration au chapitre du niveau de scolarité dans le Manitoba rural, l'écart entre les habitants des régions rurales et des petites villes et ceux des centres urbains du Manitoba demeure. Une fois encore, l'écart est plus grand dans les zones les plus rurales.

**Tableau 7 : Entre 1991 et 1996, le niveau de scolarité a augmenté dans toutes les zones géographiques, mais de façon plus marquée dans les centres urbains.**

Pourcentage

Zone géographique	Sans diplôme d'études secondaires		Diplôme d'études secondaires		Études postsecondaires partielles		Certificat d'études post-secondaires		Diplôme universitaire	
	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991
<b>Total – Manitoba</b>	41,3	44,9	11,2	11,7	11,3	11,3	24,6	21,9	11,6	10,2
<b>Total - Centres urbains</b>	35,7	39,1	11,6	12,3	12,7	13,1	25,7	23,0	14,3	12,5
<b>Total - Régions rurales/ petites villes</b>	53,2	57,3	10,3	10,2	8,2	7,6	22,2	19,6	6,0	5,3
<b>ZIM fortes</b>	43,3	46,0	11,9	13,0	9,6	10,0	27,6	24,7	7,6	6,3
<b>ZIM modérées</b>	52,0	56,2	10,9	10,7	8,5	7,5	22,9	20,1	5,7	5,5
<b>ZIM faibles</b>	54,4	58,4	10,2	9,8	7,8	7,3	21,5	19,2	6,0	5,2
<b>ZIM nulles</b>	64,3	67,9	7,2	7,7	6,8	6,1	16,9	14,4	4,8	3,9

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 1996 et 1991

<sup>1</sup> Les données sur les niveaux de scolarité pour 1996 et de 1991 sont fournies pour la population âgée de 15 ans et plus.

## C.2 ÉDUCATEURS

**En comparaison des zones rurales de la province, les centres urbains continuent d'afficher le plus haut taux d'éducateurs par habitant au Manitoba, même si leur nombre a diminué, tout comme dans les régions rurales du Manitoba.**

De nombreux facteurs peuvent contribuer à la qualité de l'éducation. L'examen du nombre d'éducateurs dans une région permet d'obtenir des comparaisons facilement quantifiables. On calcule cet indicateur en déterminant le nombre de personnes travaillant comme enseignants ou professeurs par 1 000 habitants<sup>14</sup>. Ces données sont présentées dans la figure 16 selon la zone géographique et pour 2001, 1996 et 1991 (voir également le tableau d'annexe 16).

En 2001, les centres urbains ont affiché le taux d'éducateurs le plus élevé, soit 21,2 par 1000 habitants, mais les *ZIM faibles* suivaient de près avec 19,1. Fait intéressant, les *ZIM modérées*, dont les niveaux de scolarité sont l'un des plus élevés parmi toutes les zones rurales, avaient en 2001 le ratio d'enseignants et de professeurs le plus bas de la province par 1 000 habitants (14,1). Le deuxième taux le plus bas revient aux *ZIM nulles*, où il s'établit à 15,8 par 1 000 habitants, et où les niveaux de scolarité sont les plus faibles de la province (tableau 6).

Le nombre d'éducateurs par habitant a diminué radicalement dans toutes les zones géographiques de la province entre 1991 et 1996, mais il s'est, en général, stabilisé dans les cinq années qui ont suivi. Les *ZIM faibles* ont été les seules à afficher une augmentation entre 1996 et 2001. En revanche, le nombre d'enseignants a continué de diminuer après 1996 dans les *ZIM nulles*, dans une proportion de 3,9 enseignants par 1 000 habitants. Ces données corroborent de nouveau la conclusion déjà établie, à savoir que l'écart entre les centres urbains et les régions les plus rurales se creuse au fil des ans en ce qui concerne l'éducation. Les *ZIM faibles* font toutefois exception, du moins dans le cas des éducateurs.

Les écarts urbains/ruraux s'expliquent en partie par le fait que les établissements d'enseignement postsecondaire (et en particulier les grandes universités) ont tendance à être situés dans les villes plutôt que dans les régions rurales du Manitoba. Dans la mesure où le système d'enseignement postsecondaire continue de se développer dans les zones urbaines, l'écart entre le nombre de professeurs fournissant des services aux habitants des centres urbains plutôt qu'aux habitants des régions rurales continuera donc de s'accroître. Toutefois, étant donné que les éducateurs sont surtout des

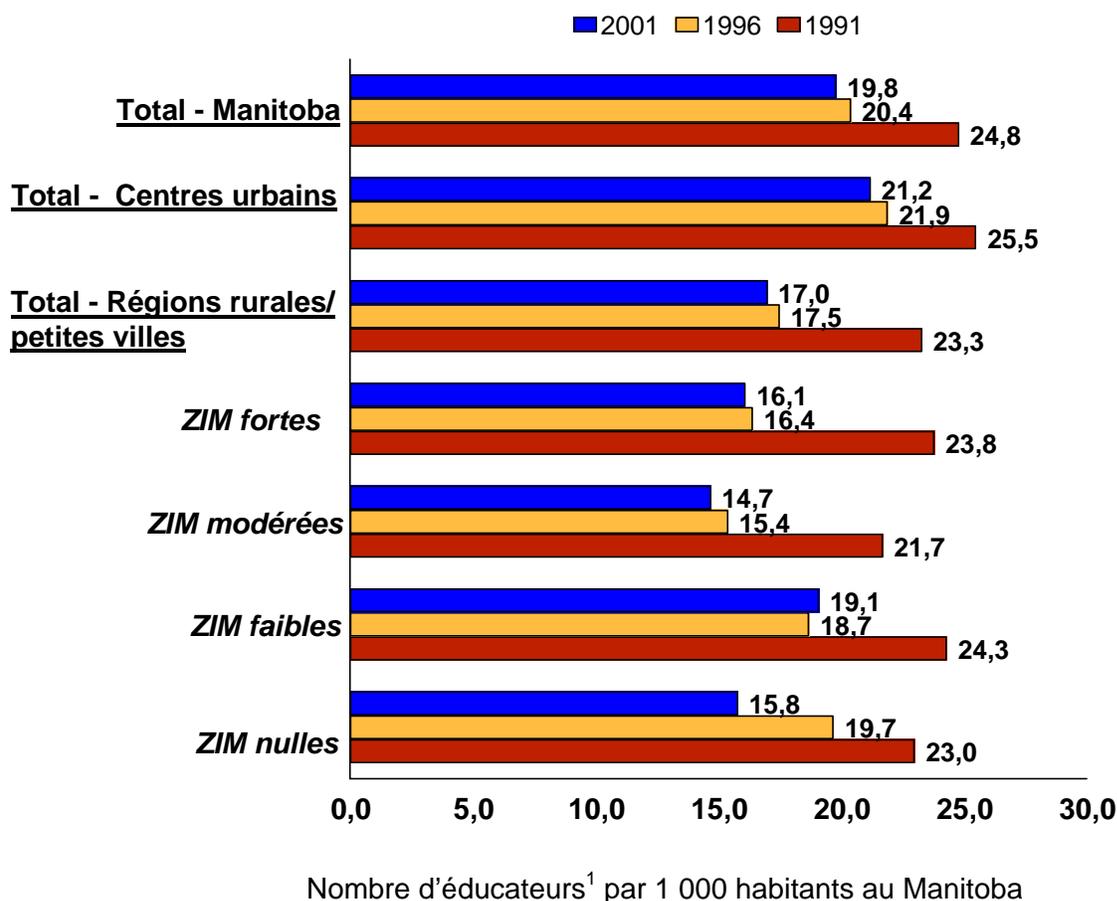
---

<sup>14</sup> L'on doit comprendre que les éducateurs sont recensés dans la région géographique où ils habitent, et non où ils enseignent. À ce titre, le taux d'éducateurs par habitant dans chaque zone ne correspond peut-être pas fidèlement au nombre d'éducateurs qui fournissent des services à la population dans ces zones.

enseignants de niveaux primaire et secondaire, l'inégalité urbaine/rurale ne s'explique pas entièrement par la géographie et elle doit être également fonction d'une véritable inégalité en matière d'éducation. Si, dans toutes les zones rurales, sauf les *ZIM nulles*, la proportion d'enfants a diminué, le fait demeure que la proportion d'enfants est plus élevée dans les régions rurales que dans les centres urbains, ce qui donne à penser que la composante « enseignant » de l'indicateur fondé sur les éducateurs devrait être plus élevée qu'elle ne l'est.

**Figure 16 : Le taux d'éducateurs par habitant est plus faible dans le Manitoba rural que dans le Manitoba urbain.**

**ZONE GÉOGRAPHIQUE**



Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

<sup>1</sup> Le nombre de personnes appartenant à la catégorie professionnelle « enseignants ou professeurs » de Statistique Canada par 1 000 habitants.

## RÉSUMÉ

Les résultats des indicateurs de l'éducation présentés ici révèlent une inégalité grandissante entre les régions urbaines et rurales en fait de niveau de scolarité et peut-être également d'accès à l'éducation. Cette inégalité explique de plus une partie des différences urbaines/rurales constatées pour les indicateurs économiques et les indicateurs du marché du travail présentés dans la section B. Premièrement, la plus faible proportion de Manitobains ruraux détenant un diplôme d'études secondaires laisse supposer qu'ils vivront des expériences plus difficiles sur le marché du travail, comme le chômage, de longues heures de travail et, bien entendu, des revenus plus faibles. Ces données corroborent cette corrélation, et ce, tout particulièrement pour la population des *ZIM nulles*, où la proportion des habitants qui détiennent un diplôme d'études secondaires est la plus faible, les taux de chômage sont les plus élevés et les revenus sont les plus bas. Il serait intéressant d'examiner plus à fond les avantages économiques d'offrir des programmes qui encouragent la scolarisation et la réussite de programmes d'études, comme le mentorat, le tutorat, le soutien par les pairs et la participation des parents.

En deuxième lieu, le taux plus faible d'éducateurs par habitant dans les régions rurales de la province laisse croire qu'il faudrait examiner de plus près cette constatation, puisque ses incidences sur la qualité de l'éducation ne sont pas claires. Par exemple, le nombre d'élèves par classe pourrait être, en moyenne, plus élevé dans les *ZIM nulles*, puisqu'on y trouve la plus forte proportion d'enfants, une proportion à la hausse, mais l'un des taux d'enseignants et de professeurs par habitant les plus bas, soit un taux à la baisse.

En troisième lieu, le fait que le niveau de scolarité postsecondaire diminue à mesure que l'influence métropolitaine faiblit laisse supposer l'existence d'un facteur de dissuasion géographique et économique à l'accès aux établissements d'enseignement supérieur. Les données sur le niveau de scolarité présentées ici laissent croire que les résidents ruraux ont plus facilement accès aux collèges et aux instituts techniques qu'aux universités. Des études antérieures avaient révélé que les personnes vivant plus loin de l'université sont plus susceptibles de fréquenter un établissement d'enseignement postsecondaire non universitaire, si elles choisissent de poursuivre leurs études (Frenette, 2002). Il se peut donc que l'éloignement des universités (situées pour la plupart dans les centres urbains) soit un facteur dissuasif, tandis qu'il n'a peut-être pas autant d'incidence sur la fréquentation d'autres établissements d'enseignement. D'autres facteurs, comme le revenu familial, influent également sur les choix concernant les études postsecondaires. Les niveaux de revenu plus faibles dans les régions rurales représentent probablement un obstacle à la fréquentation de l'université, ce qui oblige peut-être certains à opter pour la voie habituellement moins coûteuse de la fréquentation d'un collège ou d'un institut technique. Ces constatations semblent justifier la réalisation d'autres études qui porteront sur les

incidences de l'amélioration de l'accès aux études postsecondaires, et particulièrement à l'université, pour les résidents ruraux. Des programmes destinés à faciliter le télé-enseignement ou à encourager la poursuite d'études supérieures, par exemple des bourses d'études, pourraient être une aide précieuse aux habitants des régions rurales du Manitoba.

## D. Indicateurs sociaux

### PRINCIPALES CONSTATATIONS

#### D.1 Structure familiale (familles monoparentales)

- En 2001, la proportion de familles monoparentales était plus grande dans les centres urbains que dans les zones rurales (17,8 % contre 13,1 %). Toutefois, le taux de familles monoparentales augmente dans les zones plus rurales, les *ZIM fortes, modérées, faibles et nulles* ont affiché des taux de 8,4 %, 11,5 %, 13,9 % et 20,9 %, respectivement, de familles monoparentales en 2001.

#### D.2 Logement

- En 2001, les habitants des *ZIM nulles* étaient les plus susceptibles de tous les Manitobains d'habiter dans des maisons de construction récente, et ceux des *ZIM faibles* étaient les moins susceptibles de se trouver dans cette catégorie (21,9 % contre 11,7 % des maisons ont été construites dans ces deux zones depuis 1991, respectivement).
- Malgré la forte proportion de maisons récentes, la valeur des maisons des *ZIM nulles* était la plus faible de la province en 2001, et elle a peu changé au fil des ans.
- Même si les valeurs des maisons ont diminué dans les centres urbains du Manitoba entre 1991 et 2001, elles ont augmenté dans le Manitoba rural pendant la même période.
- Le pourcentage de ménages du Manitoba qui consacrent une part importante de leur revenu au logement a sensiblement augmenté entre 1991 et 1996 (passant de 7,2 % à 11,3 %). Entre 1996 et 2001, la proportion est restée stable dans les centres urbains, mais elle a continué d'augmenter dans les régions rurales du Manitoba.

#### Résumé

Les indicateurs sociaux présentés ici corroborent une conclusion récurrente révélée dans le présent rapport : même si des différences entre les régions urbaines et rurales sont évidentes, il faut également tenir compte des variations considérables entre les zones rurales pour formuler des politiques sociales. Les données semblent également indiquer que les indicateurs liés au logement sont largement influencés par les indicateurs économiques.

## D.1 STRUCTURE FAMILIALE (FAMILLES MONOPARENTALES)

En comparaison de la population urbaine, on trouve une plus petite proportion de familles monoparentales dans le Manitoba rural. Les *ZIM nulles* sont toutefois celles où cette proportion est la plus élevée.

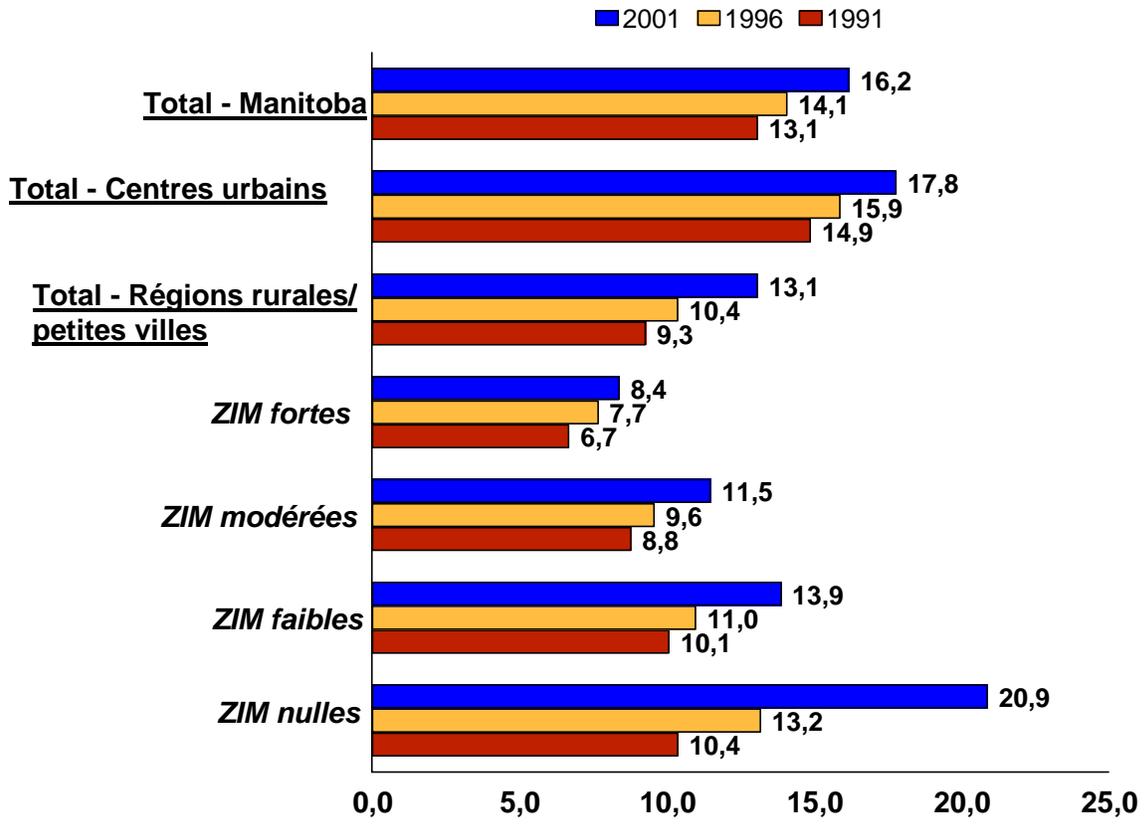
Au Canada, comme dans bien des pays, les structures familiales ont évolué. Les divorces sont plus fréquents et les unions de fait sont de plus en plus populaires (Statistique Canada, 2002). Des études ont révélé que la croissance des familles monoparentales a été l'une des tendances sociales les plus importantes au Canada (Ross et coll., 1998). Le Manitoba ne fait pas exception à cette tendance à la hausse, la proportion y ayant été légèrement plus élevée que pour l'ensemble du pays en 2001 (16,2 % des familles du Manitoba étaient monoparentales, contre 15,7 % des familles canadiennes).

La figure 17 (tableau d'annexe 17) révèle que la proportion de familles monoparentales est plus forte dans les centres urbains que dans les régions rurales et les petites villes du Manitoba (17,8 % contre 13,1 %). Dans les zones non métropolitaines, plus l'influence métropolitaine diminue, plus la proportion des familles monoparentales augmente, puisque les *ZIM fortes*, *modérées*, *faibles* et *nulles* affichent respectivement des taux de 8,4 %, 11,5 %, 13,9 % et 20,9 % de familles monoparentales.

L'augmentation du taux de familles monoparentales au fil des ans est évidente dans toutes les zones géographiques, mais elle est toutefois plus marquée dans les *ZIM nulles*. Avec une hausse de 7,7 % entre 1996 et 2001, le taux de familles monoparentales a augmenté davantage dans les *ZIM nulles* que dans toutes les autres régions rurales et petites villes combinées du Manitoba. Le taux plus élevé de familles monoparentales dans les *ZIM nulles* est peut-être le reflet de la proportion élevée de cette structure familiale chez les Autochtones vivant au Canada (26,6 %; Direction de la gestion de l'information ministérielle, 2000). De plus, le taux élevé conjugué à la proportion plus forte d'enfants dans les *ZIM nulles* augmente la probabilité que les chefs de famille monoparentale de ces zones doivent composer avec la gestion de familles plus grandes qu'ailleurs dans la province.

**Figure 17 : La proportion des familles monoparentales est le plus élevée dans les *ZIM nulles* du Manitoba.**

**ZONE GÉOGRAPHIQUE**



Pourcentage de familles monoparentales<sup>1</sup> au Manitoba

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

<sup>1</sup> Une modification de la mesure de familles monoparentales en 2001 gonfle légèrement le pourcentage de cette année-là.

## D.2 LOGEMENT

On trouve dans les *ZIM nulles* les maisons les plus neuves, les moins chères et les plus abordables de la province.

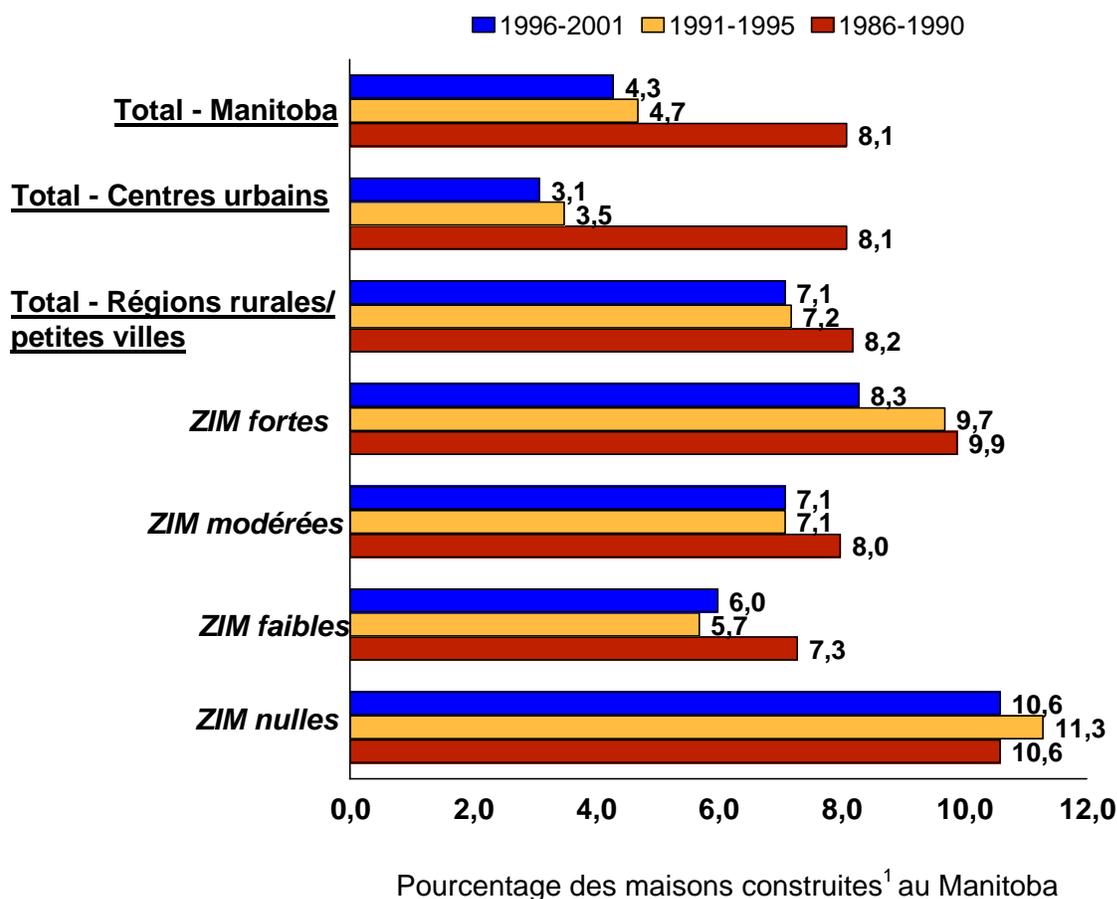
### D.2.1 Maisons de construction récente

La période de construction des maisons donne une indication de la croissance économique et démographique dans les différentes zones géographiques du Manitoba. Plus le pourcentage de maisons construites récemment est élevé dans une région, plus il est probable que les collectivités de ces zones aient connu une croissance économique et démographique. La figure 18 représente le pourcentage de maisons construites entre 1996 et 2001, 1991 et 1995 et 1986 et 1990 pour chaque zone géographique (voir également le tableau d'annexe 18).

À l'échelon provincial, 4,3 % des maisons ont été construites entre 1996 et 2001 (comparativement au taux national de 7,1 %). Le taux de construction des régions rurales et des petites villes a plus que doublé celui des centres urbains du Manitoba pendant cette période (7,1 % contre 3,1 %). Les maisons dans les *ZIM fortes* et dans les *ZIM nulles* sont les plus récentes de la province, 18,0 % et 21,9 %, respectivement, des maisons ayant été construites entre 1991 et 2001. Ces constatations correspondent à la croissance démographique supérieure observée dans ces zones pendant cette période (figure 3).

**Figure 18 : Les ZIM nulles ont affiché la plus forte proportion de construction résidentielle récente entre 1991 et 2001.**

**ZONE GÉOGRAPHIQUE**



Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

<sup>1</sup> Exprimé en pourcentage du nombre total des résidences privées habitées.

La baisse de la construction domiciliaire dans les centres urbains et dans les *ZIM fortes* et *nulles* après 1996 fait état du ralentissement de la croissance démographique après 1996. Fait intéressant, le pourcentage de maisons récemment construites dans les *ZIM faibles* a augmenté après 1996, malgré une diminution de 1,3 % de la population dans cette zone (figure 3). Malgré cette légère augmentation de la construction, les résidents des *ZIM faibles* sont demeurés en 2001 les personnes les moins susceptibles des régions rurales de résider dans des maisons récemment construites.

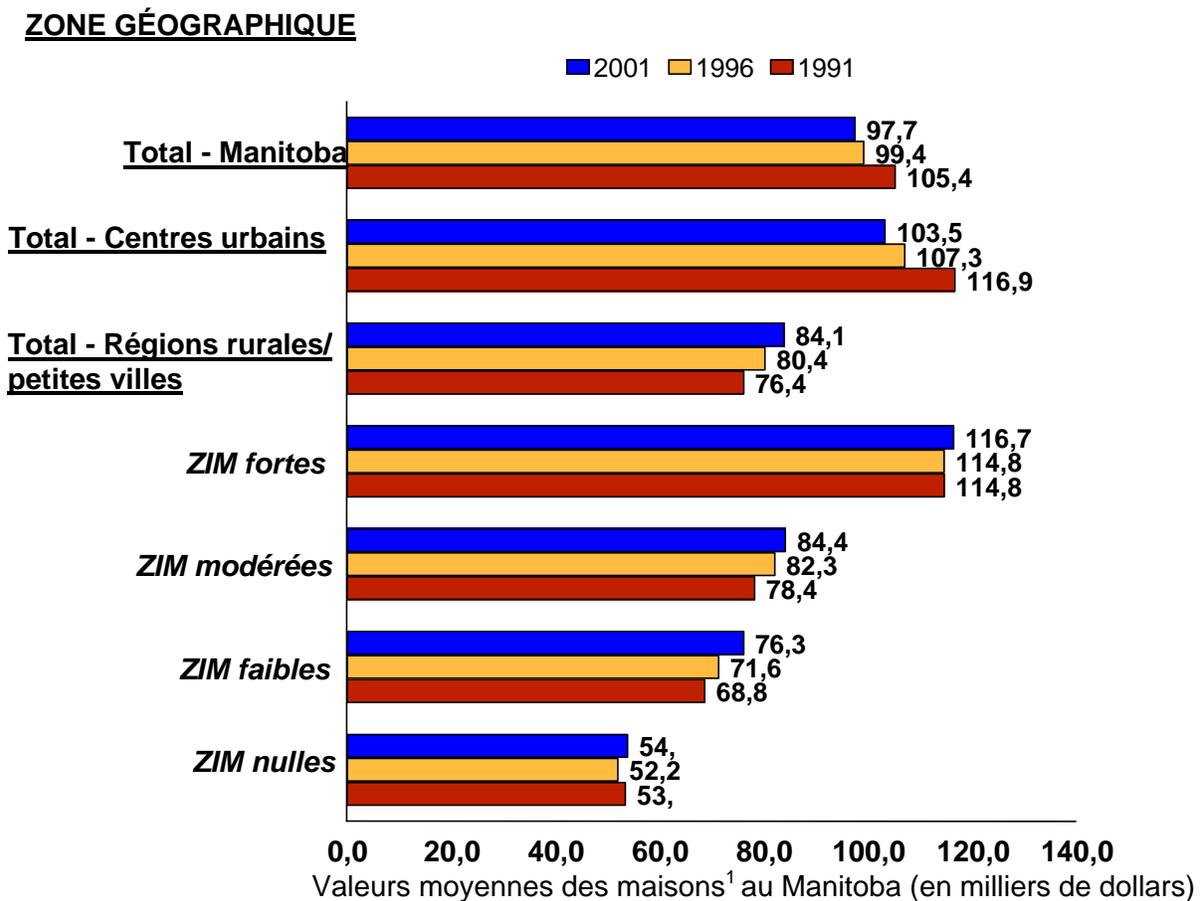
### D.2.2 Valeurs moyennes des maisons (logement)

Le coût des maisons est un bon indicateur de la prospérité et il peut illustrer la capacité d'une famille ou d'une personne de faire des achats importants.

Comme l'indique la figure 19, la valeur moyenne des maisons au Manitoba en 2001 s'établissait tout juste sous 98 000 \$. La valeur des maisons des centres urbains a dépassé de 19 400 \$, en moyenne, celle des maisons des régions rurales. Comme c'est le cas de nombreux indicateurs trouvés dans le présent rapport, les valeurs moyennes des maisons diminuent à mesure que s'affaiblit l'influence métropolitaine. À seulement 54 000 \$ en moyenne, les valeurs des maisons des *ZIM nulles* en 2001 ne correspondaient qu'à 46 % de celles des *ZIM fortes* (116 700 \$ en moyenne en 2001).

La figure 19 révèle également que la valeur des maisons urbaines a diminué entre 1991 et 2001, mais que celle des maisons des régions rurales et des petites villes a augmenté. Cette variation au fil des ans signifie que l'écart entre les valeurs des maisons urbaines et des maisons rurales a rétréci dans les années 1990. Alors que la valeur des maisons rurales atteignait, en moyenne, 65 % de celle des maisons urbaines en 1991, elle correspondait à 81 % en 2001.

**Figure 19 : Les valeurs des maisons (logement) sont les plus élevées dans les centres urbains et dans les ZIM fortes.**



Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

<sup>1</sup> Les valeurs moyennes des maisons (logement) s'appliquent aux maisons autres que des fermes et non situées dans des réserves et occupées par les propriétaires, et elles sont rapportées en dollars réels de 2001.

### D.2.3 Caractère abordable des maisons (logement)

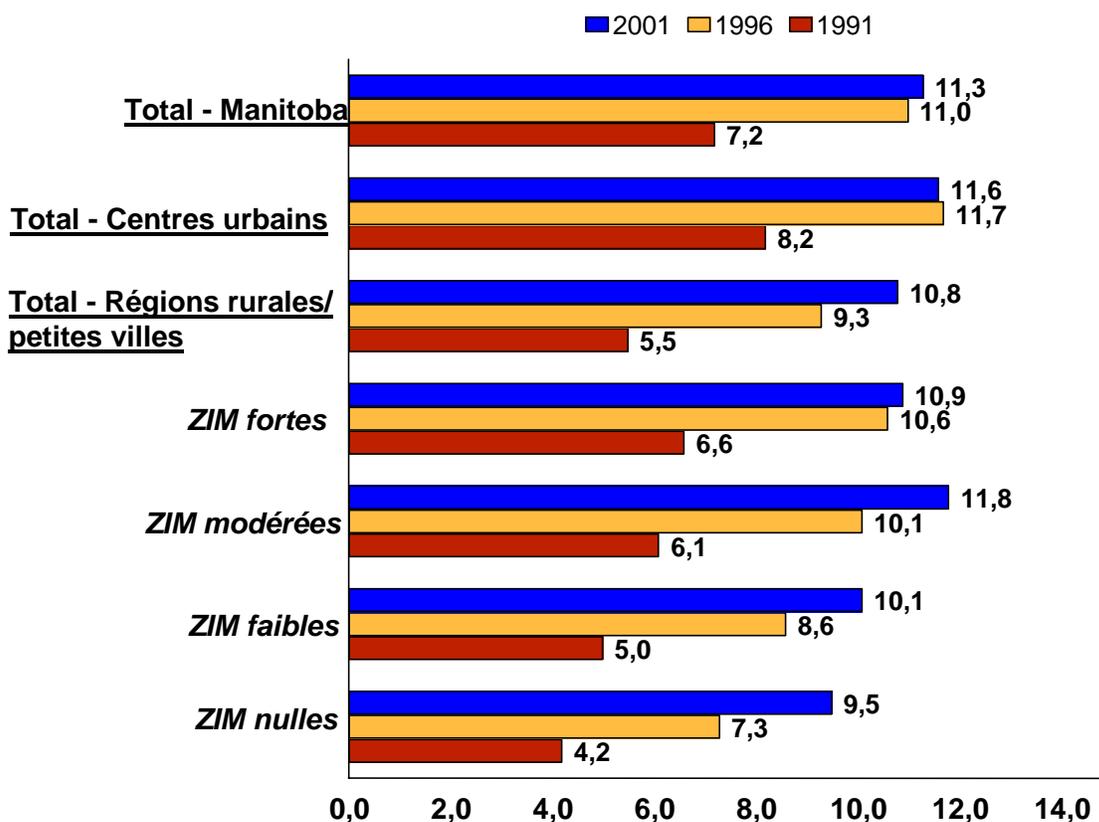
On convient généralement que la proportion des propriétaires résidentiels qui consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement est un indicateur du caractère abordable du logement. La figure 20 illustre la proportion des propriétaires résidentiels du Manitoba, dans chaque zone géographique, qui consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement (voir également le tableau d'annexe 19).

En 2001, 11,3 % des propriétaires résidentiels de la province dépassaient ce seuil de 30 %. Même si la valeur moyenne des maisons dans les centres urbains est beaucoup plus élevée, une proportion à peine plus élevée de résidents urbains que de résidents ruraux ont dépensé autant pour le logement (11,6 % contre 10,8 %). Les résidents des

*ZIM modérées* ont été, en fait, les plus susceptibles de la province en 2001 de dépasser ce seuil de 30 % (11,8%), même si la valeur moyenne des maisons y est nettement inférieure à celles des maisons des zones urbaines et des *ZIM fortes* (figure 19). On observe aussi à la figure 20 une disparité entre le caractère abordable et la valeur des maisons des *ZIM nulles*. Même si la valeur des maisons des *ZIM nulles* est demeurée pratiquement inchangée entre 1991 et 2001, le pourcentage de résidents des *ZIM nulles* dont le logement est inabordable a plus que doublé pendant la même période (passant de 4,2 % en 1991 à 9,5 % en 2001).

**Figure 20 : En 2001, les Manitobains ruraux étaient un peu moins susceptibles que les urbains de consacrer plus de 30 % de leur revenu au logement.**

**ZONE GÉOGRAPHIQUE**



Pourcentage des propriétaires résidentiels qui consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement<sup>1</sup> au Manitoba

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

<sup>1</sup> Renvoie au revenu total du ménage consacré au logement pour les propriétaires seulement (non les locataires). Englobe les coûts de l'électricité, du combustible, des services d'aqueduc, des services municipaux, des paiements hypothécaires, des taxes foncières et des frais de condominium.

Le rapport entre la valeur des maisons et leur caractère abordable est, au mieux, peu marqué dans l'ensemble de la province du Manitoba. La valeur des maisons urbaines a diminué progressivement entre 1991 et 2001, mais en 2001, un moins grand pourcentage de propriétaires pouvaient se permettre leur maison. De même, l'augmentation de la valeur des maisons rurales pendant la décennie n'a pas suffi à rendre compte entièrement de l'augmentation en flèche observée à la figure 20 dans le pourcentage de résidents ruraux dont le logement est inabordable. Dans l'ensemble, ces résultats indiquent que d'autres facteurs économiques, comme les caractéristiques du marché du travail et du revenu, ont une forte influence sur le caractère abordable du logement dans le Manitoba rural et urbain.

## RÉSUMÉ

Les indicateurs sociaux décrits dans la présente section contribuent à la trame narrative récurrente du présent rapport : même si les différences entre les régions urbaines et rurales sont évidentes, il faut également tenir compte des variations considérables qui existent entre les régions rurales pour élaborer des politiques sociales.

Par exemple, le pourcentage de familles monoparentales est généralement plus élevé dans les centres urbains que dans les régions rurales, mais dans les zones d'influence métropolitaine plus forte, l'écart est relativement faible. Par contre, en 2001, le pourcentage de familles monoparentales dans les zones d'influence métropolitaine nulle était beaucoup plus élevé que le taux observé dans les centres urbains (20,9 % dans les *ZIM nulles* contre 17,8 % dans les centres urbains du Manitoba).

Des études donnent à penser que la tendance à la hausse du taux de familles monoparentales a son importance. Par exemple, l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (Ross et coll., 1998) a révélé que sur des mesures comportementales, comme les troubles émotifs et l'agressivité, les enfants de familles monoparentales font relativement mauvaise figure, comparativement à la population générale d'enfants. De plus, les parents dans ces situations peuvent faire face à d'autres obstacles pour éduquer leurs enfants, notamment la probabilité accrue de vivre dans la pauvreté. Ce facteur économique peut agir tout autant sur le développement des enfants que sur leur situation familiale (Ross et coll., 1998). Il est donc souhaitable de mettre en œuvre des programmes visant à atténuer ces effets. Par exemple, mentionnons l'aide ou les subventions destinées aux services de garde et le soutien financier destiné aux chefs de famille monoparentale à faible revenu. Il est également essentiel d'insister sur l'intervention précoce, puisque les mauvais résultats dans les sphères sociales et scolaires ne sont pas susceptibles de s'améliorer d'eux-mêmes avec l'âge et ils risquent en fait d'empirer (Ross et coll., 1998). Ces recommandations sont particulièrement pertinentes pour les *ZIM nulles*, dans lesquelles

on relève des proportions plus élevées de familles monoparentales de pair avec un revenu inférieur.

La situation du logement pour les Manitobains ruraux est plus complexe, mais elle illustre également la variabilité rurale. Dans les zones plus rurales, l'importante baisse du caractère abordable du logement ne concorde pas avec la baisse beaucoup moins importante des prix des maisons. Par exemple, en moyenne, la valeur des maisons des habitants des *ZIM nulles* atteint moins de la moitié de la valeur des maisons des habitants des *ZIM fortes*, mais seulement 1,4 % moins d'habitants des *ZIM nulles* se situent au-dessus du seuil applicable aux dépenses de logement. Cet état de fait, conjugué à la hausse au fil des ans de la proportion de ceux qui dépassent le seuil de 30 %, semble indiquer que les revenus dans certaines zones rurales n'ont pas suffisamment augmenté pour compenser l'augmentation des prix des maisons.

Dans l'ensemble, il semble que les indicateurs du logement dans les régions rurales du Manitoba sont fortement influencés par le comportement plus favorable des indicateurs du marché du travail et de l'économie dans les *ZIM fortes* et les tendances plus défavorables constatées pour les habitants des *ZIM nulles*. Malgré cela, étant donné que les habitants des *ZIM nulles* bénéficient d'un pourcentage plus élevé de maisons neuves et de la combinaison des maisons les moins chères et les plus abordables du Manitoba, ils se retrouvent, en fait, dans une situation enviable, du moins en ce qui concerne ces mesures relatives au logement.

## E. Indicateurs des soins de santé

### PRINCIPALES CONSTATATIONS

#### E.1 Fournisseurs de soins de santé

- Le nombre de fournisseurs de soins de santé par habitant dans le Manitoba urbain en 2001 dépassait le même nombre dans chacune des quatre zones rurales et des petites villes. Les *ZIM nulles* avaient de loin le taux le plus bas de fournisseurs de soins de santé par habitant dans la province (14,2 par 1 000 habitants, contre 33,2 pour l'ensemble de la province) en 2001, et elles sont les seules zones géographiques qui ont subi une diminution relative entre 1996 et 2001 (de 4,1 fournisseurs par 1 000 habitants).
- L'écart entre le taux de fournisseurs de soins de santé par 1 000 habitants s'est creusé entre les *ZIM fortes* et les *ZIM nulles*, passant de 8,8 fournisseurs en 1991 à 18,1 fournisseurs en 2001.
- Les régions rurales, et particulièrement les *ZIM nulles*, sont aussi défavorisées quant à leur accès aux fournisseurs de soins de santé professionnels (par ex. les médecins) et elles doivent se replier davantage sur les services offerts par le personnel infirmier et d'autres fournisseurs de soins de santé.

#### Résumé

Les résultats montrent que les habitants des régions rurales et des petites villes du Manitoba (et en particulier des *ZIM nulles*) sont défavorisés en ce qui concerne les soins de santé. La difficulté d'accès aux soins de santé pour les ruraux est encore aggravée par la distance plus grande qu'ils doivent parcourir pour obtenir des services et par le fait que les spécialistes sont habituellement situés dans les centres urbains. L'accès à des soins de santé adéquats pour la population autochtone de plus en plus nombreuse dans les *ZIM nulles* de la province est particulièrement préoccupant.

## E.1 FOURNISSEURS DE SOINS DE SANTÉ

**Le Manitoba rural compte moins de fournisseurs de soins de santé par habitant que les centres urbains de la province.**

L'accès à des services de santé est une préoccupation pour tous les Manitobains, et en particulier pour ceux qui vivent hors des centres urbains. Le nombre de fournisseurs de soins de santé par habitant dans une région donnée est une mesure de l'accès aux soins de santé. Aux fins de l'étude, on utilise le nombre de fournisseurs de soins de santé par 1 000 habitants afin d'illustrer l'accessibilité aux services de santé<sup>15</sup>.

Comme on peut le constater dans la figure 21, en 2001, le nombre de fournisseurs de soins de santé était beaucoup plus élevé dans les centres urbains que dans les régions rurales (36,7 contre 26,3; voir également le tableau d'annexe 20). Parmi les régions rurales et les petites villes, les *ZIM fortes* comptent le ratio le plus élevé de fournisseurs de soins de santé par 1 000 habitants (32,3), suivies des *ZIM modérées* (28,3) et *faibles* (26,1). Le ratio de fournisseurs de soins de santé par 1 000 habitants en 2001 était de loin le plus bas (14,2) dans les *ZIM nulles*.

Sauf dans les *ZIM nulles*, la proportion de fournisseurs de soins de santé a augmenté dans toutes les zones géographiques de la province entre 1996 et 2001, compensant ainsi une partie de la perte qui était survenue dans certaines zones pendant la période intercensitaire 1991-1996. Cependant, les zones urbaines et les *ZIM fortes* étaient les plus susceptibles de voir leur taux de fournisseurs de soins de santé par habitant augmenter à la fin des années 1990 et au début des années 2000, pendant que le ratio de fournisseurs de soins de santé diminuait dans les *ZIM nulles* pendant cette période (de 4,1 par 1 000 habitants).

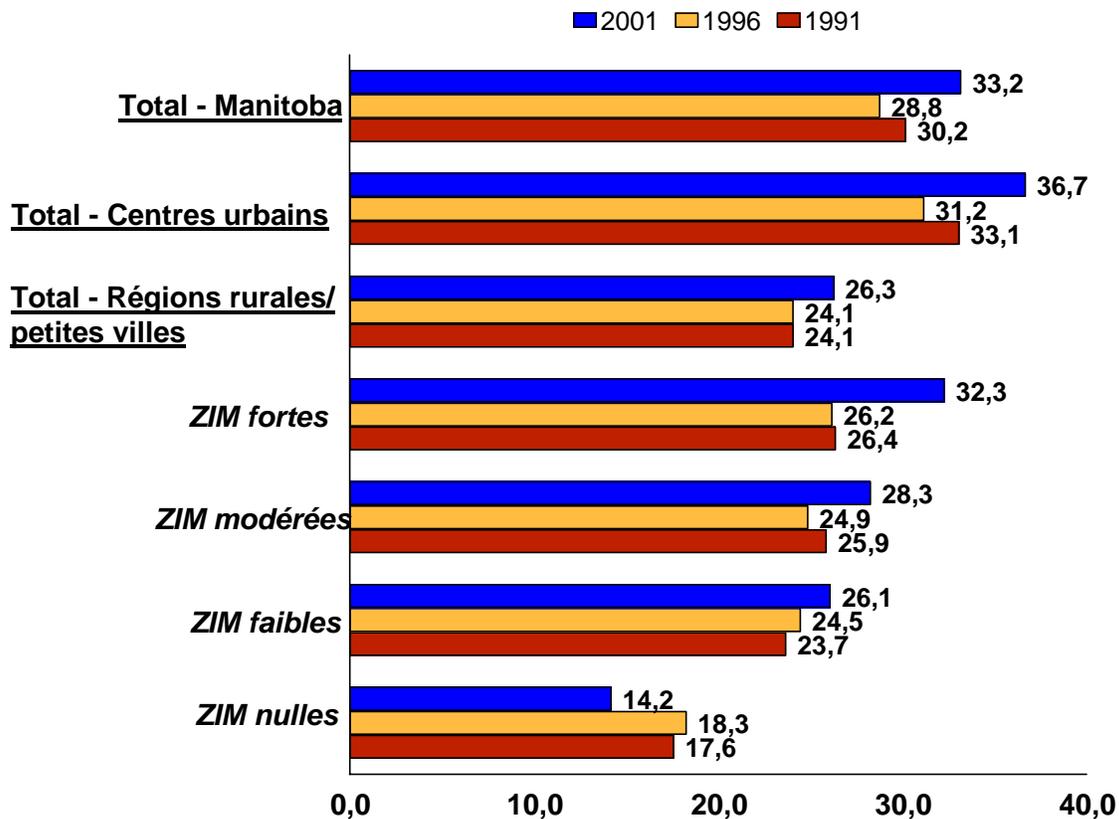
Fait intéressant, l'écart urbain/rural était légèrement plus grand en 2001 qu'il ne l'était en 1991 (un écart de 10,4 fournisseurs par 1 000 habitants en 2001 contre 9,0 fournisseurs en 1991). Ces résultats laissent supposer qu'un redéploiement disproportionné de fournisseurs de soins de santé s'est produit pendant cette période au sein des régions urbaines et rurales de la province. Cette redistribution inégale des fournisseurs de soins de santé est encore plus manifeste au sein des zones géographiques rurales du Manitoba. Une fois encore, les *ZIM fortes* ont été les plus susceptibles de bénéficier d'une augmentation du nombre de fournisseurs de soins de santé. La situation est exactement à l'opposé dans les *ZIM nulles*. En 2001, l'écart était de 18,1 fournisseurs de soins de santé par 1 000 habitants entre les *ZIM fortes* et les *ZIM nulles*, contre un écart de 8,8 fournisseurs en 1991. Par conséquent, l'inégalité s'est accrue également en matière d'accès aux soins de santé dans le Manitoba rural.

---

<sup>15</sup> L'on doit comprendre que les fournisseurs de soins de santé sont recensés dans la région géographique où ils habitent, et non où ils travaillent. À ce titre, le taux de fournisseurs de soins de santé par habitant dans chaque zone ne correspond peut-être pas fidèlement au nombre de fournisseurs de soins de santé qui fournissent des services à la population dans ces zones.

**Figure 21 : Le nombre de fournisseurs de soins de santé par habitant est plus faible dans le Manitoba rural que dans le Manitoba urbain.**

**ZONE GÉOGRAPHIQUE**



Nombre de personnes employées dans le secteur de la médecine ou d'autres professions de la santé<sup>1</sup> par 1 000 habitants au Manitoba

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

<sup>1</sup> Le nombre de personnes travaillant dans la catégorie des « professions de la santé » de Statistique Canada par 1 000 habitants.

Le tableau 8 présente un portrait plus détaillé des catégories de fournisseurs de soins de santé par 1 000 habitants pour chaque zone géographique et pour les recensements de 2001 et de 1996 seulement (voir également le tableau d'annexe 21)<sup>16</sup>.

Par rapport aux centres urbains, les régions rurales et les petites villes du Manitoba comptent moins de fournisseurs de soins de santé, comme les médecins (7,4 contre 3,4). À mesure qu'on se déplace dans le tableau, le désavantage rural reste évident en 2001, mais de façon moins nette. L'écart urbain/rural du taux d'infirmier(ère)s-

<sup>16</sup> On ne dispose pas de renseignements détaillés sur les professions des fournisseurs de soins de santé pour 1991.

chefs/infirmier(ère)s autorisé(e)s et de technicien(ne)s par 1 000 habitants en 2001 était de 2,5 et de 1,7 respectivement, et de 2,2 pour les professions auxiliaires.

**Tableau 8 : Le taux de fournisseurs de soins de santé professionnels par habitant est plus faible dans le Manitoba rural que dans le Manitoba urbain.**

Nombre de personnes employées dans les catégories professionnelles de la santé par 1 000 habitants, 2001 et 1996

Zone géographique	Professionnels		Infirmier(ère)s-chefs et infirmier(ère)s autorisé(e)s		Technicien(ne)s et occupations connexes		Occupations auxiliaires à l'appui de la santé	
	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996
<b>Total – Manitoba</b>	6,0	4,8	9,5	10,2	5,9	5,7	11,8	8,1
<b>Total - Centres urbains</b>	7,4	6,0	10,3	10,8	6,5	6,3	12,5	8,1
<b>Total - Régions rurales/ petites villes</b>	3,4	2,6	7,8	9,1	4,8	4,5	10,3	7,9
<b>ZIM fortes</b>	5,0	2,8	10,8	11,6	7,4	6,3	9,1	5,5
<b>ZIM modérées</b>	3,3	2,5	8,6	8,5	4,8	4,6	11,5	9,4
<b>ZIM faibles</b>	3,4	2,9	7,4	9,7	4,6	4,0	10,7	7,8
<b>ZIM nulles</b>	1,7	1,5	3,3	5,5	2,2	3,9	6,8	7,1

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001 et 1996

Plus on descend dans le tableau 8, plus il devient évident que le désavantage en matière d'accès aux soins de santé augmente à mesure que l'influence métropolitaine diminue. Par exemple, aux deux recensements, les *ZIM fortes* ont affiché les taux de travailleurs de la santé par habitant les plus élevés dans presque toutes les catégories professionnelles et les *ZIM nulles* ont affiché de loin les taux les plus bas. Ces résultats laissent penser que les habitants des régions rurales, et en particulier ceux qui habitent dans des *ZIM nulles*, doivent compter plus souvent sur des fournisseurs de soins appartenant à des catégories professionnelles moins spécialisées pour satisfaire à leurs besoins en soins de santé.

Quant aux tendances d'un recensement à l'autre, les occupations professionnelles ont augmenté entre 1996 et 2001 dans toutes les zones géographiques. Encore là, on

observe une plus forte hausse dans les *ZIM fortes* que dans les *ZIM nulles* (2,2 contre 0,2). Le nombre d'infirmier(ère)s-chefs et d'infirmier(ère)s autorisé(e)s a diminué dans toutes les zones, sauf les *ZIM modérées*, alors que le ratio est demeuré stable. Le nombre d'occupations techniques et auxiliaires a augmenté dans toutes les zones géographiques, sauf dans les *ZIM nulles*, où le nombre de fournisseurs de ces catégories a baissé de 1,7 et de 0,3 fournisseur par 1 000 habitants, respectivement, entre 1996 et 2001. Comme les résidents des *ZIM nulles* comptent dans une plus grande mesure sur ces fournisseurs, la diminution au fil des ans est particulièrement digne de mention.

## RÉSUMÉ

Les résultats présentés dans la figure 21 et dans le tableau 8 dénotent un désavantage pour les habitants des régions rurales et des petites villes du Manitoba en matière de soins de santé. Non seulement ont-ils à leur disposition moins de fournisseurs de soins de santé par habitant, mais ils doivent également parcourir une distance plus grande pour obtenir des services et consulter les spécialistes situés dans les centres urbains, ce qui limite encore plus la capacité des Manitobains ruraux d'obtenir les services de santé dont ils ont besoin. Ces préoccupations sont particulièrement marquées pour les habitants des *ZIM nulles* qui comptent le taux le plus faible de fournisseurs de soins de santé par habitant et qui sont susceptibles, mais pas toujours, d'être obligés de parcourir les plus grandes distances pour avoir accès aux services de santé. De plus, en 2001, on comptait 14,2 fournisseurs de soins de santé par 1 000 habitants dans les *ZIM nulles*, dont 1,7 fournisseurs seulement étaient des professionnels de la santé, comme des médecins. Un taux aussi faible de médecins par habitant risque de soumettre à des tensions ceux qui exercent dans ces zones géographiques. C'est particulièrement le cas lorsque l'on considère que la plupart des consultations (plus de 80 %) auprès de fournisseurs de soins de santé sont effectuées auprès de médecins (Statistique Canada, 1999b). Un fardeau supplémentaire pourrait également être imposé à d'autres fournisseurs de soins de santé dans les régions rurales, comme les infirmier(ère)s sur qui l'on compte sans doute pour satisfaire aux besoins des habitants des régions rurales en matière de soins de santé dans une plus grande mesure que dans les centres urbains. Même si le nombre relativement faible de médecins par habitant vaut dans toutes les ZIM, le taux est légèrement plus élevé dans les zones où l'influence métropolitaine est plus grande, ce qui allège peut-être un peu le fardeau imposé à ces médecins. De plus, les habitants des régions rurales qui vivent à proximité des centres urbains y obtiennent peut-être des services de santé. Néanmoins, les constatations laissent croire que des études plus poussées sont requises pour bien comprendre l'inégalité urbaine/rurale en fait de fournisseurs de soins de santé.

Il faut également prendre en considération d'autres aspects liés aux soins de santé. Par exemple, la plus forte proportion de personnes âgées vivant dans les *ZIM fortes* impose des demandes plus grandes aux services de soins à domicile, comme les soins personnels, le travail ménager et la préparation de repas, qui sont tous importants pour

le bien-être des personnes âgées. Cependant, le recours à ces services subit l'influence d'autres facteurs. Par exemple, les personnes à faible revenu et moins scolarisées sont plus susceptibles d'utiliser les services de soins à domicile (Statistique Canada, 1999b). Ces deux caractéristiques se retrouvent de façon plus prédominante dans les *ZIM nulles*. Par conséquent, le financement de programmes de soins à domicile peut être une façon viable de favoriser la santé et de diminuer les coûts des soins de santé en retardant ou en évitant l'institutionnalisation. Cependant, il faut prendre garde de surcharger indûment les aidants naturels, qui peuvent manquer de soutien à cause de l'isolement de leur collectivité rurale.

Il ne faudrait pas non plus négliger le bien-être de la population autochtone. Même si les Autochtones sont presque aussi susceptibles d'habiter les centres urbains de la province, leur représentation proportionnellement plus élevée dans les zones rurales est un point important à considérer dans l'évaluation des soins de santé. C'est particulièrement le cas dans les *ZIM nulles* où, comme le démontrent les figures 8 et 9, les Autochtones représentent une forte proportion de la population, une proportion qui va croissante.

Il devient de plus en plus évident que l'état de santé des Canadiens d'origine autochtone est beaucoup moins bon que celui des autres Canadiens. Les Autochtones présentent des taux plus élevés d'affections chroniques, comme le diabète, les maladies cardiovasculaires et le cancer, et ils sont plus susceptibles d'être exposés à des maladies infectieuses, comme l'hépatite, la méningite et le VIH/sida, entre autres (Kinnon, 2002). La distance à parcourir pour obtenir des soins de santé peut limiter la capacité des Autochtones de satisfaire à leurs besoins en cette matière dans bien des collectivités rurales. Il serait donc utile d'examiner plus à fond l'accès à des soins de santé adéquats pour les Autochtones habitant dans les régions rurales de la province.

## F. Conclusions

Même si la part de la population totale du Manitoba représentée par les régions rurales et les petites villes a peu changé depuis 1991, la croissance de la population rurale s'est poursuivie, et ce, de façon proportionnellement plus grande dans les *ZIM fortes* et *nulles* au cours de la dernière décennie. Les conditions économiques favorables dans les *ZIM fortes* expliquent probablement l'attrait de ces zones. La croissance de la population autochtone dans les *ZIM nulles* moins peuplées sous-tend sans doute la croissance démographique de ces collectivités de la province, ainsi que l'âge moyen moins élevé des habitants de ces zones.

Le rapport révèle de plus que les avantages économiques et sociaux et les avantages liés à l'éducation et aux soins de santé qui caractérisent les centres urbains du Manitoba ne se manifestent pas de façon égale dans toutes les zones rurales. En outre, ces avantages ont gagné de l'importance entre 1996 et 2001, mais pas dans la même mesure dans toutes les zones rurales. Les *ZIM fortes* ont récolté les mêmes avantages (et sur certaines mesures, encore plus) du cycle économique positif que les habitants des centres urbains, et les *ZIM modérées* et *faibles* affichent quelques signes positifs d'essor économique. Cependant, les désavantages relevés dans les *ZIM nulles* par rapport à la situation économique et aux services d'éducation sont non seulement évidents, mais ils augmentent par rapport au reste de la province. En bref, les écarts se creusent entre les zones les plus rurales et les zones les moins rurales du Manitoba, selon les indicateurs socio-économiques et les indicateurs de l'éducation et des soins de santé.

La conclusion voulant que les *ZIM nulles* soient les régions géographiques les plus défavorisées est importante, mais on n'a aucune indication de la source de ce résultat. Il est bien connu que les Autochtones sont largement défavorisés, peu importe où ils habitent. Dans le cas des *ZIM nulles*, le facteur de l'absence d'influence métropolitaine se confond avec le facteur d'une proportion élevée d'Autochtones. Des études plus approfondies sur cette question aideraient donc à clarifier la compréhension des conditions rurales au Manitoba.

Un objectif important du présent document est de fournir l'information qui guidera les décideurs quant aux conditions socio-économiques du Manitoba rural. On a souligné une partie de ces incidences sur le plan politique tout au long du rapport. Cependant, l'incidence peut-être la plus importante de la présente analyse est que les décideurs devraient être conscients de l'éventail des conditions qui existent dans les quatre ZIM de la province lorsqu'ils élaborent des politiques et mettent en œuvre des programmes. Le système de classification des ZIM montre invariablement que les besoins en ressources et en soutien augmentent à mesure que l'intégration socio-économique avec les collectivités urbaines diminue. Comme les *ZIM nulles* sont les moins intégrées avec les centres urbains, elles sont dans une position relative de besoins plus grands quant aux politiques et aux programmes d'aide, relativement aux *ZIM fortes* plus intégrées.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Affaires indiennes et du Nord canadien (2000) **Projections de la population indienne inscrite pour le Canada et les régions, 2000 – 2021.**

Beshiri, Roland (2001) **Structure de l'emploi dans les régions rurales et les petites villes du Canada : le secteur primaire**, *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada*, 2(7): p. 1 à 16.

Commission de mise en œuvre des recommandations sur la justice autochtone (1999) **Aboriginal Concepts of Justice**, dans le rapport intitulé *Report on the Aboriginal Justice Inquiry of Manitoba, Volume I*. Consulté le 10 avril 2003 à l'adresse suivante : <http://www.ajic.mb.ca/volumel/toc.html>.

Direction de la gestion de l'information ministérielle (2000) **Projections de la population indienne inscrite, 1998–2008**. *En fait de stats*, 17, Ottawa : Affaires indiennes et du Nord Canada.

du Plessis, Valerie (2004) **L'activité liée au travail autonome dans les régions rurales du Canada**, *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada*, 5(5): p. 2 à 23.

Dupuy, Richard, Francine Mayer et René Morissette (2000) **Les jeunes ruraux : rester, quitter, revenir**, Rapport soumis au Secrétariat rural, Ottawa : Ministère des travaux publics et des services gouvernementaux.

Frenette, Marc (2002) **Trop loin pour continuer? Distance par rapport à l'établissement et inscription à l'université**, *Direction des études analytiques et documents de recherche*. Ottawa : Statistique Canada.

Kinnon, Dianne (2002) **Améliorer les programmes et les services destinés aux Autochtones en santé de la population, en prévention des maladies et en promotion et protection de la santé**, Organisation nationale de la santé autochtone.

McNiven, Chuck, Henry Puderer et Darryl Janes (2000) **Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) : une description de la méthodologie**, *Série de documents de travail de la géographie n° 2000-2*, Ottawa : Statistique Canada.

Ross, David P., Paul A. Roberts et Katherine Scott (1998) **Variation des résultats développementaux chez les enfants des familles monoparentales**, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Ottawa : Développement des ressources humaines Canada.

Statistique Canada (1999a) **Dictionnaire du recensement de 1996, édition définitive**, Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada (1999b) **Rapport statistique sur la santé de la population canadienne**, Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada (2002) **La diversification de la vie conjugale au Canada**, Enquête sociale générale – Cycle 15. Ottawa : Ministre de l'Industrie.

Webber, Maryanne (1998) **La mesure du faible revenu et de la pauvreté au Canada**. Division de la statistique du revenu, Statistique Canada, n° 98-13 au catalogue.

## ANNEXE

### TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES

La présente annexe renferme les chiffres employés pour calculer les données présentées dans les diagrammes et tableaux insérés dans le corps du texte. Les chiffres sont donnés pour chaque zone géographique et pour chaque année de recensement, c'est-à-dire 1991, 1996 et 2001. Dans certains cas, des subdivisions de recensement (SDR) (villes et municipalités incorporées) ont été classées dans une ZIM pour un recensement et dans une autre ZIM pour un autre recensement. Par conséquent, dans le texte, on a calculé la proportion d'habitants de chaque ZIM présentant une caractéristique particulière, comme le taux de chômage. On n'a pas calculé la variation du nombre de chômeurs dans une ZIM donnée au fil des ans. Les lecteurs doivent savoir qu'un tel calcul, au moyen des données fournies ici, devrait prendre en compte deux éléments : a) la variation réelle du nombre de chômeurs; ET b) la variation du nombre de chômeurs dans une zone attribuable à la réinsertion d'une SDR dans cette zone ou son retrait de cette zone. Le calcul de la variation démographique élimine l'impact du reclassement en se fondant sur des « frontières constantes » pour calculer la variation démographique de 1991 à 1996 et de 1996 à 2001.

**Tableau d'annexe 1 : Population<sup>1</sup> et variation de la population en pourcentage au Manitoba selon la zone géographique, 1996 à 2001 et 1991 à 1996**

Zone géographique	Population en 1996 (limites de 2001)	Population en 2001 (limites de 2001)	% de variation (1996 à 2001)	Population en 1991 (limites de 1996)	Population en 1996 (limites de 1996)	% de variation (1991 à 1996)
<b>Total – Manitoba</b>	1 113 898	1 119 583	<b>0,5</b>	1 091 942	1 113 898	<b>2,0</b>
<b>Total – Centre urbains</b>	742 444	746 184	<b>0,5</b>	736 318	742 560	<b>0,8</b>
<b>Total - Régions rurales/petites villes</b>	371 454	373 399	<b>0,5</b>	355 624	371 338	<b>4,4</b>
<b>ZIM fortes</b>	47 324	48 808	<b>3,1</b>	62 279	45 593	<b>7,8</b>
<b>ZIM modérées</b>	114 608	116 659	<b>1,8</b>	110 237	115 127	<b>4,4</b>
<b>ZIM faibles</b>	169 348	167 188	<b>-1,3</b>	167 254	171 105	<b>2,3</b>
<b>ZIM nulles</b>	40 174	40 744	<b>1,4</b>	35 854	39 513	<b>10,2</b>

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

<sup>1</sup> La somme du nombre d'habitants indiquée pour les régions urbaines et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

**Tableau d'annexe 2 : Répartition<sup>1</sup> en pourcentage de la population canadienne selon la province/le territoire et la zone géographique, 2001, 1996 et 1991**

	Pourcentage		
	2001	1996	1991
<b>Canada</b>	100,0	100,0	100,0
Total - Centres urbains	79,4	77,8	77,2
<b>Total - Régions rurales et petites villes (RRPV)</b>	<b>20,6</b>	<b>22,2</b>	<b>22,8</b>
.. <i>ZIM fortes</i>	5,1	5,4	5,8
.. <i>ZIM modérées</i>	7,6	8,2	8,6
.. <i>ZIM faibles</i>	6,6	7,2	7,1
.. <i>ZIM nulles</i>	1,1	1,2	1,1
.. Territoires <sup>1</sup>	0,2	0,2	0,2
<b>Manitoba</b>	100,0	100,0	100,0
Total - Centres urbains	66,6	66,7	66,8
<b>Total - Régions rurales et petites villes (RRPV)</b>	<b>33,4</b>	<b>33,3</b>	<b>33,2</b>
.. <i>ZIM fortes</i>	4,4	4,1	5,2
.. <i>ZIM modérées</i>	10,4	10,3	9,2
.. <i>ZIM faibles</i>	14,9	15,4	15,6
.. <i>ZIM nulles</i>	3,6	3,5	3,2
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	100,0	100,0	100,0
Total - Centres urbains	46,5	44,4	44,6
<b>Total - Régions rurales et petites villes (RRPV)</b>	<b>53,5</b>	<b>55,6</b>	<b>55,4</b>
.. <i>ZIM fortes</i>	3,5	3,6	3,4
.. <i>ZIM modérées</i>	24,4	25,5	24,3
.. <i>ZIM faibles</i>	20,9	21,6	22,2
.. <i>ZIM nulles</i>	4,7	5,0	5,5
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	100,0	100,0	100,0
Total - Centres urbains	55,1	54,4	56,0
<b>Total - Régions rurales et petites villes (RRPV)</b>	<b>44,9</b>	<b>45,6</b>	<b>44,0</b>
.. <i>ZIM fortes</i>	14,0	14,1	12,0
.. <i>ZIM modérées</i>	21,7	22,1	22,0
.. <i>ZIM faibles</i>	8,6	8,9	9,4
.. <i>ZIM nulles</i>	0,5	0,5	0,6

... suite

Tableau d'annexe 2 (suite)  
 Pourcentage

	2001	1996	1991
<b>Nouvelle-Écosse</b>	100,0	100,0	100,0
Total - Centres urbains	63,3	61,3	60,4
Total - Régions rurales et petites villes (RRPV)	36,7	38,7	39,6
.. ZIM fortes	2,4	3,3	3,2
.. ZIM modérées	10,9	11,3	11,3
.. ZIM faibles	22,9	23,6	24,6
.. ZIM nulles	0,5	0,5	0,5
<b>Nouveau-Brunswick</b>	100,0	100,0	100,0
Total - Centres urbains	52,3	51,5	52,0
Total - Régions rurales et petites villes (RRPV)	47,7	48,5	48,0
.. ZIM fortes	6,9	7,0	7,9
.. ZIM modérées	20,0	20,3	18,9
.. ZIM faibles	18,6	19,0	19,0
.. ZIM nulles	2,3	2,2	2,2
<b>Québec</b>	100,0	100,0	100,0
Total - Centres urbains	78,5	77,6	77,3
Total - Régions rurales et petites villes (RRPV)	21,5	22,4	22,7
.. ZIM fortes	6,1	6,0	6,1
.. ZIM modérées	10,9	11,2	11,4
.. ZIM faibles	3,9	4,4	4,4
.. ZIM nulles	0,6	0,8	0,8
<b>Ontario</b>	100,0	100,0	100,0
Total - Centres urbains	87,0	85,2	84,2
Total - Régions rurales et petites villes (RRPV)	13,0	14,8	15,8
.. ZIM fortes	6,1	7,0	7,5
.. ZIM modérées	4,3	5,0	5,8
.. ZIM faibles	2,4	2,5	2,2
.. ZIM nulles	0,2	0,3	0,3

... suite

Tableau d'annexe 2 (suite)  
Pourcentage

	2001	1996	1991
<b>Saskatchewan</b>	100,0	100,0	100,0
Total - Centres urbains	57,7	56,7	56,4
Total – Régions rurales et petites villes (RRPV)	42,3	43,3	43,6
.. ZIM fortes	2,7	2,6	2,5
.. ZIM modérées	10,3	10,4	11,3
.. ZIM faibles	19,8	20,5	19,9
.. ZIM nulles	9,5	9,8	9,9
<b>Alberta</b>	100,0	100,0	100,0
Total - Centres urbains	75,4	74,3	74,7
Total – Régions rurales et petites villes (RRPV)	24,6	25,7	25,3
.. ZIM fortes	4,5	4,3	4,5
.. ZIM modérées	6,8	6,3	6,4
.. ZIM faibles	12,1	14,0	13,4
.. ZIM nulles	1,2	1,2	1,0
<b>Colombie-Britannique</b>	100,0	100,0	100,0
Total - Centres urbains	86,2	84,5	84,6
Total – Régions rurales et petites villes (RRPV)	13,8	15,5	15,4
.. ZIM fortes	1,8	2,1	2,5
.. ZIM modérées	4,8	5,7	5,4
.. ZIM faibles	6,1	6,9	6,8
.. ZIM nulles	1,1	0,8	0,7
<b>Yukon<sup>1</sup></b>	100,0	100,0	100,0
Total - Centres urbains	74,6	70,9	64,5
Territoires	25,4	29,1	35,5
<b>Territoires du Nord-Ouest<sup>1</sup></b>	100,0	100,0	100,0
Total - Centres urbains	44,3	43,6	41,8
Territoires	55,7	56,4	58,2
<b>Nunavut<sup>1</sup></b>	100,0	100,0	100,0
Total - Centres urbains	0,0	0,0	0,0
Territoires	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

<sup>1</sup> La classification des secteurs statistiques pour les territoires du Nord ne précise pas les ZIM. « Territoires » est l'équivalent de « Total - Régions rurales et petites villes ».

**Tableau d'annexe 3 : Variation de la population en pourcentage<sup>1</sup> au Canada selon la province/le territoire et la zone géographique, 1996 à 2001 et 1991 à 1996**

	1996 (limites de 2001)	2001 (limites de 2001)	% de variation 1996 à 2001	1991 (limites de 1996)	1996 (limites de 1996)	% de variation 1991 à 1996
<b>Canada</b>	<b>28 846 761</b>	<b>30 007 094</b>	<b>4,0</b>	<b>27 318 076</b>	<b>28 871 473</b>	<b>5,7</b>
Total - Centres urbains	22 654 692	23 839 086	5,2	21 140 156	22 449 855	6,2
<b>Total - RRPV</b>	<b>6 192 069</b>	<b>6 168 008</b>	<b>-0,4</b>	<b>6 177 920</b>	<b>6 421 618</b>	<b>3,9</b>
.. <i>ZIM fortes</i>	1 470 493	1 524 579	3,7	1 458 941	1 564 837	7,3
.. <i>ZIM modérées</i>	2 307 387	2 285 538	-0,9	2 290 094	2 365 371	3,3
.. <i>ZIM faibles</i>	2 027 488	1 969 211	-2,9	2 078 315	2 119 337	2,0
.. <i>ZIM nulles</i>	330 616	333 847	1,0	329 353	347 361	5,5
.. Territoires <sup>2</sup>	56 085	54 833	-2,2	s.o.	s.o.	s.o.
<b>Manitoba</b>	<b>1 113 898</b>	<b>1 119 583</b>	<b>0,5</b>	<b>1 091 942</b>	<b>1 113 898</b>	<b>2,0</b>
Total - Centres urbains	742 444	746 184	0,5	736 318	742 560	0,8
<b>Total - RRPV</b>	<b>371 454</b>	<b>373 399</b>	<b>0,5</b>	<b>355 624</b>	<b>371 338</b>	<b>4,4</b>
.. <i>ZIM fortes</i>	47 324	48 808	3,1	62 279	45 593	7,8
.. <i>ZIM modérées</i>	114 608	116 659	1,8	110 237	115 127	4,4
.. <i>ZIM faibles</i>	169 348	167 188	-1,3	167 254	171 105	2,3
.. <i>ZIM nulles</i>	40 174	40 744	1,4	35 854	39 513	10,2
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	<b>551 792</b>	<b>512 930</b>	<b>-7,0</b>	<b>568 474</b>	<b>551 792</b>	<b>-2,9</b>
Total - Centres urbains	244 868	238 538	-2,6	244 889	244 868	0,0
<b>Total - RRPV</b>	<b>306 924</b>	<b>274 392</b>	<b>-10,6</b>	<b>323 585</b>	<b>306 924</b>	<b>-5,1</b>
.. <i>ZIM fortes</i>	19 947	17 804	-10,7	20 770	19 947	-4,0
.. <i>ZIM modérées</i>	140 596	125 213	-10,9	150 471	140 672	-6,5
.. <i>ZIM faibles</i>	118 960	107 024	-10,0	122 833	119 012	-3,1
.. <i>ZIM nulles</i>	27 421	24 351	-11,2	29 511	27 293	-7,5
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	<b>134 557</b>	<b>135 294</b>	<b>0,5</b>	<b>129 765</b>	<b>134 557</b>	<b>3,7</b>
Total - Centres urbains	73 225	74 558	1,8	69 885	73 225	4,8
<b>Total - RRPV</b>	<b>61 332</b>	<b>60 736</b>	<b>-1,0</b>	<b>59 880</b>	<b>61 332</b>	<b>2,4</b>
.. <i>ZIM fortes</i>	18 966	18 989	0,1	17 902	18 966	5,9
.. <i>ZIM modérées</i>	29 713	29 371	-1,2	29 227	29 713	1,7
.. <i>ZIM faibles</i>	11 925	11 690	-2,0	11 940	11 925	-0,1
.. <i>ZIM nulles</i>	728	686	-5,8	811	728	-10,2

... suite

Tableau d'annexe 3 (suite)

	<b>1996</b> (limites de 2001)	<b>2001</b> (limites de 2001)	<b>% de variation 1996 à 2001</b>	<b>1991</b> (limites de 1996)	<b>1996</b> (limites de 1996)	<b>% de variation 1991 à 1996</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>909 282</b>	<b>908 007</b>	<b>-0,1</b>	<b>899 942</b>	<b>909 282</b>	<b>1,0</b>
Total - Centres urbains	568 062	574 696	1,2	546 052	557 614	2,1
Total - RRPV	341 220	333 311	-2,3	353 890	351 668	-0,6
.. ZIM fortes	21 172	22 209	4,9	28 370	29 777	5,0
.. ZIM modérées	100 647	98 571	-2,1	101 241	102 422	1,2
.. ZIM faibles	214 691	207 881	-3,2	219 618	214 691	-2,2
.. ZIM nulles	4 710	4 650	-1,3	4 661	4 778	2,5
<b>Nouveau-Brunswick</b>	<b>738 133</b>	<b>729 498</b>	<b>-1,2</b>	<b>723 900</b>	<b>738 133</b>	<b>2,0</b>
Total - Centres urbains	380 153	381 169	0,3	370 439	380 149	2,6
Total - RRPV	357 980	348 329	-2,7	353 461	357 984	1,3
.. ZIM fortes	51 349	50 527	-1,6	50 342	51 353	2,0
.. ZIM modérées	150 795	145 567	-3,5	148 540	150 380	1,2
.. ZIM faibles	139 698	135 618	-2,9	140 434	140 113	-0,2
.. ZIM nulles	16 138	16 617	3,0	14 145	16 138	14,1
<b>Québec</b>	<b>7 138 795</b>	<b>7 237 479</b>	<b>1,4</b>	<b>6 895 963</b>	<b>7 138 795</b>	<b>3,5</b>
Total - Centres urbains	5 569 642	5 681 453	2,0	5 353 846	5 543 060	3,5
Total - RRPV	1 569 153	1 556 026	-0,8	1 542 117	1 595 735	3,5
.. ZIM fortes	429 851	439 797	2,3	391 396	422 875	8,0
.. ZIM modérées	800 113	789 980	-1,3	785 081	802 485	2,2
.. ZIM faibles	292 140	279 400	-4,4	313 032	315 625	0,8
.. ZIM nulles	47 049	46 849	-0,4	52 608	54 750	4,1
<b>Ontario</b>	<b>10 753 573</b>	<b>11 410 046</b>	<b>6,1</b>	<b>10 084 885</b>	<b>10 753 573</b>	<b>6,6</b>
Total - Centres urbains	9 291 331	9 925 949	6,8	8 559 726	9 157 435	7,0
Total - RRPV	1 462 242	1 484 097	1,5	1 525 159	1 596 138	4,7
.. ZIM fortes	668 346	695 979	4,1	710 094	756 992	6,6
.. ZIM modérées	489 985	489 378	-0,1	520 565	539 257	3,6
.. ZIM faibles	278 623	270 527	-2,9	266 562	269 132	1,0
.. ZIM nulles	25 288	28 213	11,6	27 938	30 757	10,1
<b>Saskatchewan</b>	<b>990 237</b>	<b>978 933</b>	<b>-1,1</b>	<b>988 928</b>	<b>990 237</b>	<b>0,1</b>
Total - Centres urbains	561 672	565 222	0,6	551 776	561 672	1,8

... suite

Tableau d'annexe 3 (suite)

	<b>1996</b> (limites de 2001)	<b>2001</b> (limites de 2001)	<b>% de variation 1996 à 2001</b>	<b>1991</b> (limites de 1996)	<b>1996</b> (limites de 1996)	<b>% de variation 1991 à 1996</b>
<b>Total - RRPV</b>	428 565	413 711	-3,5	437 152	428 565	-2,0
.. <i>ZIM fortes</i>	25 788	25 990	0,8	26 511	26 013	-1,9
.. <i>ZIM modérées</i>	103 051	100 376	-2,6	105 203	102 823	-2,3
.. <i>ZIM faibles</i>	203 012	193 996	-4,4	207 229	202 570	-2,2
.. <i>ZIM nulles</i>	96 714	93 349	-3,5	98 209	97 159	-1,1
<b>Alberta</b>	2 696 826	2 974 807	10,3	2 545 553	2 696 826	5,9
Total – Centres urbains	2 004 641	2 244 336	12,0	1 901 066	2 002 352	5,3
<b>Total – RRPV</b>	692 185	730 471	5,5	644 487	694 474	7,8
.. <i>ZIM fortes</i>	118 425	133 432	12,7	103 035	115 974	12,6
.. <i>ZIM modérées</i>	190 335	201 612	5,9	158 227	169 300	7,0
.. <i>ZIM faibles</i>	352 527	358 995	1,8	356 885	377 669	5,8
.. <i>ZIM nulles</i>	30 898	36 432	17,9	26 340	31 531	19,7
<b>Yukon<sup>2</sup></b>	30 766	28 674	-6,8	27 797	30 766	10,7
Total - Centres urbains	21 808	21 405	-1,8	20 075	21 808	8,6
<b>Territoires</b>	8 958	7 269	-18,9	7 722	8 958	16,0
<b>Territoires du Nord-Ouest<sup>2</sup></b>	39 672	37 360	-5,8	36 343	39 672	9,2
Total - Centres urbains	17 275	16 541	-4,2	15 179	17 275	3,8
<b>Territoires</b>	22 397	20 819	-7,0	21 164	22 397	5,8
<b>Nunavut<sup>2</sup></b>	24 730	26 745	8,1	21 217	24 712	16,5
Total - Centres urbains	s.o.	s.o.	S.O.	s.o.	s.o.	S.O.
<b>Territoires</b>	24 730	26 745	8,1	21 217	24 712	16,5

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

<sup>1</sup> La somme du nombre d'habitants indiquée pour les régions urbaines et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

<sup>2</sup> La classification des secteurs statistiques pour les territoires du Nord ne précise pas les ZIM. « Territoires » est l'équivalent de « Total - Régions rurales et petites villes ».

**Tableau d'annexe 4 : Répartition de l'âge de la population au Manitoba selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991**

Pourcentage

Zone géographique	Enfants (0 à 14 ans)			Jeunes (15 à 24 ans)			Jeunes adultes (25 à 44 ans)			Adultes (45 à 64 ans)			Personnes âgées (65 ans et +)		
	2001	1996	1991	2001	1996	1991	2001	1996	1991	2001	1996	1991	2001	1996	1991
<b>Total – Manitoba</b>	21,2	22,2	22,0	13,8	13,9	14,6	28,8	30,7	31,7	23,0	20,2	18,4	13,2	12,9	13,4
<b>Total - Centres urbains</b>	19,6	20,7	20,4	13,9	13,9	14,8	30,2	32,3	33,5	23,4	20,5	18,4	12,9	12,5	12,9
<b>Total - Régions rurales/petites villes</b>	24,4	25,2	25,1	13,4	13,9	14,0	26,1	27,5	27,9	22,1	19,6	18,3	13,9	13,7	14,6
<b>ZIM fortes</b>	23,0	24,7	24,6	13,2	13,1	13,9	28,7	31,0	33,0	24,8	21,4	19,3	10,3	9,7	9,2
<b>ZIM modérées</b>	22,6	23,3	23,6	12,7	13,4	13,6	25,7	27,3	28,1	23,4	21,0	19,0	15,5	15,0	15,7
<b>ZIM faibles</b>	24,6	25,4	25,4	13,7	14,2	14,2	26,0	27,2	27,4	21,6	19,2	18,0	14,1	14,1	15,0
<b>ZIM nulles</b>	30,7	30,5	28,7	14,4	15,4	15,1	24,6	25,1	24,7	17,4	15,9	16,6	12,8	13,2	15,0

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

**Tableau d'annexe 5 : Âge de la population au Manitoba selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991**

Nombre

Zone géographique	Enfants (0 à 14 ans)			Jeunes (15 à 24 ans)			Jeunes adultes (25 à 44 ans)			Adultes (45 à 64 ans)			Personnes âgées (65 ans et plus)		
	2001	1996	1991	2001	1996	1991	2001	1996	1991	2001	1996	1991	2001	1996	1991
<b>Total – Manitoba<sup>1</sup></b>	234 385	244 410	239 730	151 980	153 000	159 145	318 025	338 045	345 785	253 615	222 680	200 680	145 690	142 135	146 600
<b>Total - Centres urbains</b>	144 275	151 980	148 495	102 565	101 910	108 040	221 705	237 315	244 355	172 010	150 690	134 165	94 500	91 840	93 865
<b>Total - Régions rurales/ petites villes</b>	90 115	92 430	90 535	49 415	51 105	50 715	96 340	100 725	100 890	81 595	72 000	66 220	51 190	50 300	52 645
<i>ZIM fortes</i>	11 060	11 495	9 920	6 330	6 085	5 605	13 790	14 400	13 310	11 900	9 920	7 780	4 945	4 525	3 710
<i>ZIM modérées</i>	26 010	26 275	26 810	14 620	15 120	15 430	29 600	30 700	31 905	26 905	23 625	21 625	17 815	16 920	17 860
<i>ZIM faibles</i>	40 635	42 520	42 910	22 660	23 760	23 950	43 025	45 605	46 305	35 695	32 115	30 505	23 265	23 585	25 365
<i>ZIM nulles</i>	12 405	12 150	10 895	5 815	6 140	5 730	9 950	10 020	9 370	7 050	6 325	6 310	5 175	5 285	5 710

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

<sup>1</sup> La somme du nombre d'habitants indiquée pour les régions urbaines et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

**Tableau d'annexe 6 : Population d'identité autochtone<sup>1</sup> au Manitoba selon la zone géographique, 2001 et 1996**

Zone géographique	Nombre	
	2001	1996
<b>Total – Manitoba<sup>2</sup></b>	150 040	128 685
<b>Total - Centres urbains</b>	67 985	55 270
<b>Total - Régions rurales/petites villes</b>	82 060	73 410
<b>ZIM fortes</b>	<b>3 955</b>	<b>2 565</b>
<b>ZIM modérées</b>	<b>14 155</b>	<b>12 160</b>
<b>ZIM faibles</b>	<b>41 515</b>	<b>38 400</b>
<b>ZIM nulles</b>	<b>22 440</b>	<b>20 280</b>

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001 et 1996

<sup>1</sup> Renvoie à toutes les personnes ayant déclaré qu'elles appartiennent à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire les Indiens de l'Amérique du Nord, les Métis ou Inuit (Esquimaux) et/ou tout personne ayant déclaré être un Indien visé par un traité ou un Indien de plein droit aux termes de la *Loi sur les Indiens* du Canada et/ou ayant déclaré être membre d'une bande indienne ou d'une Première nation (Statistique Canada, 1999a).

<sup>2</sup> La somme du nombre d'habitants indiquée pour les régions urbaines et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

**Tableau d'annexe 7 : Population selon la langue parlée le plus souvent à la maison<sup>1</sup> au Manitoba selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991**

Zone géographique	Nombre											
	Anglais			Français			Langue non officielle <sup>3</sup>			Réponse multiple		
	2001	1996	1991	2001	1996	1991	2001	1996	1991	2001	1996	1991
<b>Total<sup>2</sup> Manitoba</b>	973 485	960 125	935 230	19 685	22 015	23 545	90 855	95 115	96 420	19 675	23 035	24 195
<b>Total - Centres urbains</b>	655 545	650 795	634 730	12 205	13 580	13 815	53 910	53 935	54 975	13 415	15 415	16 860
<b>Total - Régions rurales/petites villes</b>	317 485	309 325	298 595	7 485	8 435	9 640	36 980	41 175	41 260	6 210	7 630	7 215
<b>ZIM fortes</b>	43 420	42 075	35 490	1 715	1 640	1 620	2 570	2 450	2 445	325	285	335
<b>ZIM modérées</b>	102 825	99 165	98 240	3 675	4 320	4 040	7 270	7 640	8 190	1 175	1 515	1 695
<b>ZIM faibles</b>	143 615	143 025	141 180	1 990	2 295	2 380	16 040	18 610	19 725	3 650	3 650	3 975
<b>ZIM nulles</b>	27 625	25 070	23 685	105	180	1 600	11 100	12 480	10 900	1 060	2 180	1 210

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

<sup>1</sup> Les chiffres sont fondés sur les réponses à la question concernant la langue « parlée le plus souvent à la maison » pour les trois recensements. Pour le recensement de 2001, la question portait sur la langue « parlée le plus souvent à la maison » ET les langues « parlées régulièrement à la maison ». Les données rapportées ici pour 2001 ne comprennent que les réponses à la question concernant la langue « parlée le plus souvent à la maison ».

<sup>2</sup> La somme du nombre d'habitants indiquée pour les régions urbaines et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

<sup>3</sup> « Langue non officielle » s'entend de toutes les langues, sauf l'anglais et le français.

**Tableau d'annexe 8 : Population active<sup>1</sup> au Manitoba selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991**

Zone géographique	Nombre		
	2001	1996	1991
<b>Total – Manitoba<sup>2</sup></b>	585 425	567 825	567 665
<b>Total - Centres urbains</b>	406 190	391 855	392 705
<b>Total - Régions rurales/petites villes</b>	179 230	175 970	174 395
<b><i>ZIM fortes</i></b>	<b>26 760</b>	<b>25 330</b>	<b>22 555</b>
<b><i>ZIM modérées</i></b>	<b>57 700</b>	<b>55 770</b>	<b>56 490</b>
<b><i>ZIM faibles</i></b>	<b>79 825</b>	<b>79 670</b>	<b>80 160</b>
<b><i>ZIM nulles</i></b>	<b>14 945</b>	<b>15 205</b>	<b>15 190</b>

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

<sup>1</sup> Le taux d'activité est le ratio des personnes ayant un emploi ou des chômeurs (mais qui sont à la recherche d'un travail) au nombre total de personnes dans la population âgée de 15 ans et plus.

<sup>2</sup> La somme du nombre d'habitants indiquée pour les centres urbains et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

**Tableau d'annexe 9 : Population au chômage<sup>1</sup> au Manitoba selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991**

Zone géographique	Nombre		
	2001	1996	1991
<b>Total – Manitoba<sup>2</sup></b>	35 430	44 615	46 175
<b>Total - Centres urbains</b>	22 660	30 860	33 570
<b>Total - Régions rurales/petites villes</b>	12 770	13 750	12 440
<b><i>ZIM fortes</i></b>	<b>1 170</b>	<b>1 335</b>	<b>1 255</b>
<b><i>ZIM modérées</i></b>	<b>3 230</b>	<b>3 850</b>	<b>3 475</b>
<b><i>ZIM faibles</i></b>	<b>6 440</b>	<b>6 590</b>	<b>6 135</b>
<b><i>ZIM nulles</i></b>	<b>1 920</b>	<b>1 975</b>	<b>1 575</b>

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

<sup>1</sup> Le taux de chômage est fondé sur le ratio des personnes qui sont actuellement au chômage aux personnes qui font partie de la population active.

<sup>2</sup> La somme du nombre d'habitants indiquée pour les régions urbaines et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

**Tableau d'annexe 10 : Population active par secteur d'activité (SCIAN)<sup>1</sup> au Manitoba selon la zone géographique**

Zone géographique	Nombre						
	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	Exploitation minière et extraction de pétrole et de gaz	Construction	Fabrication	Services de production <sup>2</sup>	Services à la consommation <sup>3</sup>	Services gouvernementaux <sup>4</sup>
<b>Total – Manitoba<sup>5</sup></b>	37 405	4 215	28 675	67 990	147 445	137 135	154 480
<b>Total - Centres urbains</b>	5 065	1 715	17 850	51 650	115 835	100 295	108 940
<b>Total - Régions rurales/petites villes</b>	32 340	2 500	10 820	16 340	31 610	36 850	45 540
<b>ZIM fortes</b>	3 325	105	1 815	2 820	6 520	5 235	6 800
<b>ZIM modérées</b>	10 805	525	3 815	5 720	10 385	12 360	13 485
<b>ZIM faibles</b>	15 145	1 745	4 255	7 265	12 455	16 670	20 420
<b>ZIM nulles</b>	3 065	130	945	540	2 250	2 585	4 840

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001

<sup>1</sup> Fondé sur le Système de classification de l'industrie de l'Amérique du Nord (SCIAN) 1997.

<sup>2</sup> Les services de production comprennent les services publics, le commerce de gros, le transport et l'entreposage, les industries de l'information et les industries culturelles, les finances et l'assurance, l'immobilier et la location, les services professionnels, scientifiques et techniques, la gestion de sociétés et d'entreprises ainsi que les services administratifs et de soutien et les services de gestion des déchets et d'assainissement.

<sup>3</sup> Les services à la consommation comprennent la vente au détail, les arts, les divertissements et les loisirs ainsi que les services d'hébergement et de restauration.

<sup>4</sup> Les services gouvernementaux comprennent les services d'éducation, les soins de santé et l'aide sociale, l'administration publique et d'autres services.

<sup>5</sup> La somme du nombre d'habitants indiquée pour les régions urbaines et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

**Tableau d'annexe 11 : Population active en 1996 et 1991 par secteur d'activité (CTI)<sup>1</sup> au Manitoba selon la zone géographique**

Nombre

Zone géographique	Agriculture, foresterie, pêche et chasse		Exploitation minière et extraction de pétrole et de gaz		Construction		Fabrication		Services de production <sup>2</sup>		Services à la consommation <sup>3</sup>		Services gouvernementaux <sup>4</sup>	
	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991
<b>Total - Manitoba<sup>5</sup></b>	42 610	47 595	4 520	6 140	27 310	29 605	62 570	61 660	129 120	125 945	140 535	136 825	147 200	151 535
<b>Total - Centres urbains</b>	6 280	6 410	2 140	2 590	17 580	20 180	47 700	48 980	100 815	99 370	103 865	101 610	103 260	107 615
<b>Total – Régions rurales/petites villes</b>	36 330	41 125	2 375	3 480	9 725	9 365	14 870	12 610	28 310	25 895	36 675	34 870	43 955	43 325
<b>ZIM fortes</b>	3 920	4 425	80	90	1 590	1 490	2 415	1 780	5 525	4 690	5 150	4 195	6 420	5 650
<b>ZIM modérées</b>	11 745	12 670	460	495	3 385	3 540	5 440	5 320	9 235	8 710	12 165	11 655	12 490	13 130
<b>ZIM faibles</b>	17 070	19 360	1 700	2 810	3 910	3 540	6 610	4 985	11 655	11 025	16 675	16 395	20 100	20 290
<b>ZIM nulles</b>	3 595	4 670	135	85	845	795	405	525	1 900	1 470	2 675	2 625	4 930	4 255

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 1996 et 1991

<sup>1</sup> Fondé sur la Classification type des industries (CTI) de 1980.

<sup>2</sup> Les services de production comprennent les communications et d'autres services publics, le commerce de gros, le transport et l'entreposage, les finances et l'assurance, l'immobilier et l'assurance et les services aux entreprises.

<sup>3</sup> Les services à la consommation comprennent la vente au détail, les services d'hébergement, de restauration et de services de boisson et d'autres services.

<sup>4</sup> Les services gouvernementaux comprennent les services d'éducation, les soins de santé et l'aide sociale ainsi que les services assurés par l'État.

<sup>5</sup> La somme du nombre d'habitants indiquée pour les régions urbaines et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

**Tableau d'annexe 12 : Population des travailleurs indépendants<sup>1</sup> au Manitoba selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991**

Zone géographique	Nombre		
	2001	1996	1991
<b>Total Manitoba<sup>2</sup></b>	72 015	77 360	63 315
<b>Total - Centres urbains</b>	35 655	38 720	27 825
<b>Total - Régions rurales/petites villes</b>	36 355	38 645	35 240
<b>ZIM fortes</b>	<b>4 790</b>	<b>4 985</b>	<b>3 585</b>
<b>ZIM modérées</b>	<b>11 910</b>	<b>12 815</b>	<b>11 055</b>
<b>ZIM faibles</b>	<b>16 615</b>	<b>17 580</b>	<b>16 855</b>
<b>ZIM nulles</b>	<b>3 040</b>	<b>3 245</b>	<b>3 745</b>

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

<sup>1</sup> Le travail indépendant comprend l'exploitation d'une entreprise ou d'une ferme, l'exercice d'une profession, le travail à la pige ou à contrat, la pêche et le piégeage. Il comprend également l'exploitation d'une concession de vente et de distribution directe d'articles, comme des produits de beauté (Statistique Canada, 1999a).

<sup>2</sup> La somme du nombre d'habitants indiquée pour les régions urbaines et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

**Tableau d'annexe 13 : Population à faible revenu<sup>1</sup> au Manitoba selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991**

Nombre

Zone géographique	2001	1996	1991
<b>Total Manitoba<sup>2</sup></b>	180 975	213 285	190 145
<b>Total - Centres urbains</b>	139 485	164 800	141 580
<b>Total - Régions rurales/petites villes</b>	41 360	48 490	48 450
<b>ZIM fortes</b>	<b>3 140</b>	<b>4 005</b>	<b>3 135</b>
<b>ZIM modérées</b>	<b>13 860</b>	<b>16 295</b>	<b>14 420</b>
<b>ZIM faibles</b>	<b>21 295</b>	<b>24 950</b>	<b>27 005</b>
<b>ZIM nulles</b>	<b>3 065</b>	<b>3 240</b>	<b>3 890</b>

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

<sup>1</sup> Fondé sur le seuil de faible revenu (SFR), c'est-à-dire les personnes dont le revenu est inférieur au coût des besoins fondamentaux, notamment la nourriture, le logement et le vêtement.

<sup>2</sup> La somme du nombre d'habitants indiquée pour les régions urbaines et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

**Tableau d'annexe 14 : Niveau de scolarité de la population en 2001<sup>1</sup> au Manitoba selon la zone géographique**

Nombre					
Zone géographique	Études secondaires partielles	Diplôme d'études secondaires	Études postsecon- daires partielles	Certificat/ diplôme postsecon- daire	Diplôme universitaire
<b>Total Manitoba<sup>2</sup></b>	271 900	89 725	109 430	205 410	113 155
<b>Total - Centres urbains</b>	155 880	62 665	82 590	145 265	94 080
<b>Total - Régions rurales/petites villes</b>	116 020	27 055	26 835	60 140	19 070
<b>ZIM fortes</b>	<b>11 785</b>	<b>4 215</b>	<b>4 115</b>	<b>9 685</b>	<b>3 285</b>
<b>ZIM modérées</b>	<b>36 390</b>	<b>8 920</b>	<b>8 685</b>	<b>20 295</b>	<b>5 920</b>
<b>ZIM faibles</b>	<b>53 225</b>	<b>11 930</b>	<b>11 680</b>	<b>25 765</b>	<b>8 640</b>
<b>ZIM nulles</b>	<b>14 625</b>	<b>1 995</b>	<b>2 350</b>	<b>4 395</b>	<b>1 230</b>

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001

<sup>1</sup> Les données sur le niveau de scolarité de 2001 sont fournies pour la population âgée de 20 ans et plus.

<sup>2</sup> La somme du nombre d'habitants indiquée pour les régions urbaines et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

**Tableau d'annexe 15 : Niveau de scolarité de la population en 1996 et 1991<sup>1</sup> au Manitoba selon la zone géographique**

Zone géographique	Nombre									
	Études secondaires partielles		Diplôme d'études secondaires		Études postsecondaires partielles		Certificat post-secondaire		Diplôme universitaire	
	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991
<b>Total Manitoba<sup>2</sup></b>	353 915	376 770	95 730	98 045	96 485	95 195	210 365	184 230	99 385	85 645
<b>Total - Centres urbains</b>	207 930	223 500	67 385	70 595	74 085	74 830	149 380	131 700	82 960	71 525
<b>Total - Régions rurales/petites villes</b>	145 980	152 260	28 350	27 240	22 410	20 070	60 980	52 170	16 425	14 040
<b>ZIM fortes</b>	15 135	13 775	4 165	3 895	3 370	2 985	9 650	74 05	2 645	1 875
<b>ZIM modérées</b>	44 910	47 820	9 445	9 090	7 345	6 400	19 755	17 090	4 905	4 645
<b>ZIM faibles</b>	68 075	72 490	12 725	12 195	9 815	9 065	26 900	23 815	7 550	6 480
<b>ZIM nulles</b>	17 855	18 175	2 010	2 060	1 875	1 620	4 690	3 860	1 325	1 040

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 1996 et 1991

<sup>1</sup> Les données relatives au niveau de scolarité pour 1996 et 1991 s'appliquent aux personnes âgées de 15 ans et plus.

<sup>2</sup> La somme du nombre d'habitants indiquée pour les régions urbaines et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

**Tableau d'annexe 16 : Nombre d'éducateurs<sup>1</sup> au Manitoba selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991**

Zone géographique	Nombre		
	2001	1996	1991
<b>Total – Manitoba<sup>2</sup></b>	21 855	22 500	26 810
<b>Total - Centres urbains</b>	15 590	16 080	18 370
<b>Total - Régions rurales/petites villes</b>	6 265	6 420	8 315
<b><i>ZIM fortes</i></b>	<b>775</b>	<b>760</b>	<b>950</b>
<b><i>ZIM modérées</i></b>	<b>1 690</b>	<b>1 740</b>	<b>2 440</b>
<b><i>ZIM faibles</i></b>	<b>3 160</b>	<b>3 135</b>	<b>4 065</b>
<b><i>ZIM nulles</i></b>	<b>640</b>	<b>785</b>	<b>860</b>

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

<sup>1</sup> Le nombre de personnes faisant partie de la catégorie professionnelle de Statistique Canada composée des enseignants ou des professeurs.

<sup>2</sup> La somme du nombre d'habitants indiquée pour les régions urbaines et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

**Tableau d'annexe 17 : Nombre de familles monoparentales au Manitoba selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991**

Zone géographique	Nombre		
	2001 <sup>1</sup>	1996	1991
<b>Total – Manitoba<sup>2</sup></b>	49 165	41 260	37 345
<b>Total - Centres urbains</b>	35 985	31 290	28 615
<b>Total - Régions rurales/petites villes</b>	13 175	9 970	8 635
<b><i>ZIM fortes</i></b>	<b>1 130</b>	<b>965</b>	<b>720</b>
<b><i>ZIM modérées</i></b>	<b>3 695</b>	<b>2 940</b>	<b>2 635</b>
<b><i>ZIM faibles</i></b>	<b>6 200</b>	<b>4 820</b>	<b>4 350</b>
<b><i>ZIM nulles</i></b>	<b>2 155</b>	<b>1 240</b>	<b>930</b>

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

<sup>1</sup> Une légère modification de la mesure des familles monoparentales en 2001 a légèrement gonflé le nombre cette année-là.

<sup>2</sup> La somme du nombre d'habitants indiquée pour les régions urbaines et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

**Tableau d'annexe 18 : Nombre de maisons construites entre 1996 et 2001, 1991 et 1995 et 1986 et 1990 au Manitoba selon la zone géographique**

Nombre de maisons

Zone géographique	1996 - 2001	1991 - 1995	1986 - 1990
<b>Total - Manitoba<sup>1</sup></b>	18 765	20 175	34 990
<b>Total - Centres urbains</b>	9 270	10 570	24 120
<b>Total - Régions rurales/petites villes</b>	9 500	9 605	10 875
<b>ZIM fortes</b>	<b>1 370</b>	<b>1 600</b>	<b>1 625</b>
<b>ZIM modérées</b>	<b>3 080</b>	<b>3 080</b>	<b>3 450</b>
<b>ZIM faibles</b>	<b>3 645</b>	<b>3 435</b>	<b>4 400</b>
<b>ZIM nulles</b>	<b>1 395</b>	<b>1 480</b>	<b>1 395</b>

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

<sup>1</sup> La somme du nombre d'habitants indiquée pour les régions urbaines et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

**Tableau d'annexe 19 : Nombre de ménages propriétaires consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement<sup>1</sup> au Manitoba selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991**

Nombre de ménages

Zone géographique	2001	1996	1991
<b>Total - Manitoba<sup>2</sup></b>	31 330	28 605	19 280
<b>Total - Centres urbains</b>	22 415	21 475	14 240
<b>Total - Régions rurales/petites villes</b>	8 870	7 135	5 035
<b>ZIM fortes</b>	1 395	1 215	715
<b>ZIM modérées</b>	3 450	2 685	1 905
<b>ZIM faibles</b>	3 520	2 855	2 080
<b>ZIM nulles</b>	505	385	335

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

<sup>1</sup> Renvoie au revenu total du ménage consacré aux coûts du logement pour les propriétaires seulement (non les locataires) et aux paiements consacrés à l'électricité, au combustible, aux services d'aqueduc et aux services municipaux.

<sup>2</sup> La somme du nombre d'habitants indiquée pour les régions urbaines et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

**Tableau d'annexe 20 : Nombre de personnes employées dans les professions médicales ou du domaine de la santé<sup>1</sup> au Manitoba selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991**

Zone géographique	Nombre		
	2001	1996	1991
<b>Total – Manitoba<sup>2</sup></b>	36 695	31 735	32 620
<b>Total - Centres urbains</b>	26 995	22 885	23 880
<b>Total - Régions rurales/petites villes</b>	9 700	8 845	8 595
<b><i>ZIM fortes</i></b>	<b>1 550</b>	<b>1 215</b>	<b>1 055</b>
<b><i>ZIM modérées</i></b>	<b>3 250</b>	<b>2 810</b>	<b>2 910</b>
<b><i>ZIM faibles</i></b>	<b>4 320</b>	<b>4 100</b>	<b>3 970</b>
<b><i>ZIM nulles</i></b>	<b>575</b>	<b>730</b>	<b>660</b>

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001, 1996 et 1991

<sup>1</sup> Le nombre de personnes appartenant à la catégorie professionnelle de Statistique Canada composée des « professions de la santé ».

<sup>2</sup> La somme du nombre d'habitants indiquée pour les régions urbaines et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

**Tableau d'annexe 21 : Nombre de personnes employées dans les catégories professionnelles de la santé au Manitoba selon la zone géographique, 2001 et 1996**

Zone géographique	Nombre							
	Groupes professionnels		Infirmier(ère)s-chefs et infirmier(ère)s autorisé(e)s		Technicien(ne)s et occupations connexes		Occupations auxiliaires de la santé	
	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996
<b>Total – Manitoba<sup>1</sup></b>	6 670	5 320	10 490	11 240	6 550	6 300	12 980	8 865
<b>Total - Centres urbains</b>	5 410	4 375	7 610	7 900	4 800	4 650	9 175	5 965
<b>Total - Régions rurales/petites villes</b>	1 250	945	2 875	3 345	1 755	1 655	3 805	2 910
<b>ZIM fortes</b>	240	130	520	540	355	295	435	255
<b>ZIM modérées</b>	375	285	990	960	555	515	1 325	1 055
<b>ZIM faibles</b>	565	485	1 225	1 625	755	675	1 770	1 310
<b>ZIM nulles</b>	70	60	135	220	90	155	275	285

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001 et 1996

<sup>1</sup> La somme du nombre d'habitants indiquée pour les régions urbaines et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.